

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 31 (1989)

Artikel: De l'ancien sur le forum d'Avenches
Autor: Bossert, Martin / Fuchs, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'ancien sur le forum d'Avenches

Martin BOSSERT — Michel FUCHS

«Afin qu'antique source encor nous désaltèrè»

Paul Cariage

De longue date, le forum d'Avenches a servi de carrière aux bâisseurs. Le XIX^e siècle fut le plus meurtrier, époque où l'exploitation de la pierre calcaire rivalisait de destruction avec la chasse au trésor. Ce n'est pas le lieu ici de rendre compte dans le détail de toutes les interventions connues dans la zone du forum. Chaque chapitre abordé ci-dessous ne fournira qu'un premier état de la question. Au fur et à mesure de l'avance de nos travaux, nous nous sommes aperçus à quel point il serait nécessaire d'approfondir l'étude, de pratiquer surtout des fouilles de contrôle, sinon systématiques. Nous nous sommes dès lors limités à débrouiller l'écheveau des informations anciennes pour faciliter l'approche des chercheurs futurs*.

* Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien de M. Hans Bögli, conservateur, ni l'aide précieuse de M^{mes} Madeleine Aubert pour les dessins et Dominique Tuor-Clerc pour la documentation et la composition des catalogues, de M. Claude Rapin pour la mise en forme des tableaux, de M^{me} Rosario Gonzalez, secrétaire, ni non plus les conseils de M^{me} Regula Frei-Stolba sur les questions épigraphiques, ceux de M. Philippe Bridel sur les questions architecturales et ceux de M. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales vaudoises, sans oublier les contributions de MM. Daniel Castella et Franz Koenig. Qu'ils trouvent ici nos plus vifs remerciements.

¹ Pour faciliter le discours, nous parlerons de nord, sud, est et ouest plutôt que de nord-ouest, sud-est, nord-est et sud-ouest, sauf en cas de nécessité. Les plans de 1842-45 et les registres du cadastre d'Avenches depuis 1863 sont conservés dans les archives du Registre foncier de la ville — nous profitons de l'occasion pour remercier M^{me} Catherine Aeschlimann, conservatrice, qui nous en a permis et facilité l'accès, et accordé la possibilité de reproduire les folios désirés —. Par commodité, nous avons choisi de respecter le plan 1970 (pl. 4) pour la désignation des lieux-dits; il ne faut pas oublier cependant que leurs graphies autant que leurs emplacements ont varié au cours du temps, en particulier pour le lieu-dit «Prés de Prilaz»: dans le registre du cadastre d'Avenches de 1808 (ACV, GD 33/1-2), le lieu-dit est noté «en Prilaz»; dans le registre et les plans du cadastre de 1842-45 (ACV, GD 33/4-5 et GB 33/a, cf. pl. 2), la région est divisée en «Es Prés de Prillaz» du côté ouest, «Aux Prés de Prillaz» du côté est, et apparaît le lieu-dit «Au Péruet» du côté nord; les registres postérieurs

1. Les quartiers du forum

En 1886, Hercule Gérard Fornerod, ancien préfet du district d'Avenches, acquiert la parcelle 1742 du cadastre d'Avenches, au lieu-dit «Prés de Prilaz» (cf. pl. 2)¹. En décembre 1889, il fait «défoncer une trentaine de perches (90 m env.)»² sur son terrain, autrement dit, il en sonde la surface dans toute sa longueur nord-sud. Les découvertes qu'il y fait — «quelques médailles des plus oxydées, quelques beaux fragments de petites corniches, en marbre blanc, un fragment d'inscription, puis quantité de petits échantillons de marbre de couleurs différentes» — l'incitent à renouveler ses fouilles en hiver 1890-91. Entre-temps, dans le courant de l'année 1890, la moitié est de la parcelle 3070, qui fait directement suite au nord de la parcelle 1742, devient propriété de Marie Fornerod, sœur de G. Fornerod (et non son épouse: cf. pl. 3). Ce dernier pratique alors «une tranchée d'environ 200 mètres de longueur, débutant à peu près vis-à-vis du chemin des Mottes et se prolongeant jusque vers l'emplacement de la Schola des Nautae» (cf. pl. 5.2), soit partant de l'actuelle route cantonale (qui respecte à peu près l'ancien tracé de la «grande route» Avenches-Berne) au nord du terrain de sa sœur, pour aboutir au sud, selon

reprendront ces dénominations. Les lieux-dits portés sur le plan 1970 doivent beaucoup à Auguste Justin Rosset, l'auteur des plans 1888, 1905 et 1910 (pl. 1.4, 5.1 et 5.2); connu comme agriculteur et architecte dans le Livre d'Or des familles vaudoises, il est né à Avenches le 10.7.1839 et mort le 8.11.1918; les archives communales le mentionnent sous draineur, commissaire draineur et instructeur, conseiller communal entre 1862 et 1882 et entre 1905 et 1918 — renseignements fournis par M. Yoland Gottraux, archiviste communal, que nous remercions —; pendant plus de 50 ans, A. Rosset a suivi et relevé la plupart des fouilles faites sur le site d'Aventicum; à sa mort, sa famille a brûlé ses archives.

² Jomini 1891, 40; toutes les citations qui suivent sont tirées du même article, p. 40-41; cf. la notice «Waadt» dans la chronique archéologique IAS 2, 1891, 494-95.

F. Jomini, à la hauteur de la limite nord de la parcelle 421 de forme plus ou moins trapézoïdale (cf. pl. 2). En raison d'un «bas-fonds très marécageux», qui a sans doute rendu impossible toute fouille antérieure³, le terrain est drainé à l'aide d'un «aqueduc de dessèchement». La tranchée de 1890-91 a donc touché les *insulae* 22, 28 et 34. La description qu'en ont faite G. Fornerod et F. Jomini nous servira de guide à travers le forum.

1.1. *Insula* 22

Partie nord

Cité par F. Jomini, G. Fornerod dit avoir tout d'abord observé près de la «grande route», à 2,30 m de profondeur, un «bétonnage en gravier» qui n'est autre que le ballast de la rue séparant les *insulae* 22 et 16⁴. A 17 m au sud, il remarque un mur de 1,20 m d'épaisseur, «fondement d'une face de bâtiment», suivi, 9 m plus loin, d'un égout de 50 cm de largeur sur 1,50 m de profondeur; il précise même que la voûte de l'égout, «à fleur de terre», a été enlevée vers 1875. F. Jomini donne, quant à lui, la description des éléments trouvés entre la route et le mur de 1,20 m: «tout près de la grande route, les ouvriers rencontrèrent les murs de trois pièces contiguës, l'une renfermant une rampe d'escaliers en pierre dure, dans laquelle on découvrit quantité de fragments de poterie ordinaire; dans la seconde pièce se trouvaient des monnaies en assez grand nombre, ainsi que quelques cruches et pots de forme très gracieuse, dont une douzaine parfaitement intacts; dans la troisième étaient rassemblées une centaine de petites lampes romaines, en forme de godet; trois d'entre elles plus grandes et couvertes, extrêmement jolies, portent la marque du potier: sous le fond d'une de ces lampes se lit sans peine, en caractères très nets, le mot de CASSI», signature de l'atelier de Cassius en Italie centrale, actif à la fin de la période antoninienne et durant la période sévérienne⁵. «Sur le même emplacement, continue F. Jomini, les ouvriers ... (trouvèrent) deux fragments en marbre blanc, une grande main

³ Cf. Jomini 1891, 41 et ACV, K XIII, 58, f° 2909, plan dressé par A. Rosset en 1865, où le champ en question est indiqué comme «ordinairement humide et jamais fouillé» (cf. pl. 15.1), ce que reprend Bursian 1867, pl. II (cf. pl. 1.3).

⁴ Jomini 1891, 41; les citations qui suivent sont tirées de la même page.

⁵ Jomini 1891, 42; pour les lampes en godet, cf. Secretan 1919, 140; pour les lampes signées CASSI, cf. CIL XV 6359 et D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, 2. Roman Lamps made in Italy*, London 1980, 92, 357, N° cat. Q 1367. Ajoutons encore au nombre des objets découverts une faisselle (N° inv. 1891/2386) et une «petite hache en fer, mince et allongée» (Troyon III, 4, N° 2393).

⁶ Les mentions B, I et Sc suivies d'un chiffre renvoient aux catalogues des bronzes, des inscriptions et des sculptures et des fragments d'architecture en annexe.

tronquée avec le pouce séparé, et une autre main plus petite, mais intacte, tenant un panier contenant des figues» (cf. Sc 5 et 6)⁶. Les monnaies trouvées dans la seconde pièce étaient au nombre d'une soixantaine: «8 Auguste, 1 Claude, 1 Tibère, 7 Vespasien, 1 Titus, 9 Domitien, 3 Nerva, 17 Trajan, 4 Hadrien, 1 Sabine, 4 Faustine, 6 Antonin le Pieux, 3 Marc Aurèle»⁷. A la date de 1891, le plan d'A. Rosset établi en 1910 donne une idée sommaire du secteur fouillé (cf. pl. 5.2): si les trois pièces contiguës ne sont pas clairement indiquées, l'escalier est reconnaissable, orienté d'est en ouest; au nord de celui-ci est reporté un mur qui devait sans doute longer la rue premièrement observée; une colonne figure enfin entre les trois pièces et l'égout. En 1897, L. Martin, le conservateur du moment, signale le don fait par G. Fornerod «d'une base en marbre blanc (= calcaire), d'un m² environ, à bords cannelés, trouvée à la Conchette»⁸; G. Fornerod n'a jamais possédé de terrain au lieu-dit «A la Conchette», région située à une soixantaine de mètres seulement à l'ouest du champ qui nous occupe; de plus, L. Martin a une vision très particulière des lieux-dits⁹; il est donc possible, à notre avis, que la base mentionnée corresponde au cercle du plan 1910, symbole qu'A. Rosset applique aux colonnes ou aux piliers d'une certaine dimension.

⁷ Jomini 1891, 42. Franz Koenig, dans un rapport dactylographié daté du 8 septembre 1985, nous dit que la liste donnée par F. Jomini correspond à la collection Fornerod du «Catalogue raisonné du médaillier d'Avenches» publié par L. Martin dans le BPA 6, 1894, 2-24, soit 1 as d'Auguste (pour Tibère), 5 as frappés du Divus Augustus Pater, 1 dupondius de Claude, 5 as et 1 dupondius de Vespasien, 1 as de Vespasien (pour Titus), 6 as, 1 dupondius et 2 sesterces de Domitien, 2 as et 1 dupondius de Nerva, 5 as, 3 dupondius et 10 sesterces de Trajan, 1 as, 2 dupondius et 2 sesterces d'Hadrien, 1 dupondius et 4 sesterces d'Antonin le Pieux, 1 dupondius/as et 1 sesterce d'Antonin le Pieux (pour Faustine l'Aînée), 1 dupondius/as d'Antonin le Pieux (pour Marc Aurèle), 1 as et 1 sesterce de Marc Aurèle, 3 sesterces de Marc Aurèle (pour Faustine la Jeune) et 1 dupondius/as de Commodo (pour Crispina). F. Koenig précise encore que le matériel décrit par F. Jomini est à mettre en parallèle avec celui de l'*insula* 20 dont la partie fouillée a été considérée comme un magasin: leur distribution chronologique est sensiblement la même, avec un pourcentage plus fort dans la 2^e moitié du I^e s. apr. J.-C. pour la fouille des Prés de Prilaz, et moins fort dans la 2^e moitié du II^e s.; cf. F. Koenig, *Katalog der Fundmünzen von Avenches*, Dissertation der Universität Bern, Bern 1986, en part. Abschnitt 2, Bemerkungen zu verschiedenen Komplexen, 2.2.4. Die Sammlung Fornerod, 76-89 (manuscrit dactylographié consultable à la bibliothèque du Musée romain d'Avenches [MRA]).

⁸ L. Martin, Fouilles des particuliers, 1894-1897, BPA 7, 1897, 31.

⁹ Cf. par ex. L. Martin, Catalogue-guide du Musée d'Avenches, BPA 3, 1890, 29, qui place «en Perruez» les objets provenant de la fouille du «Temple? 1881» notée sur le plan 1888, alors qu'à ce moment-là, le lieu est désigné comme «Prés de Prilaz»; pour L. Martin, les Prés de Prilaz ne commencent qu'à l'*insula* 28 du plan 1970, cf. *ibid.*, 26; notons que Jomini 1891, 40, dit du terrain de G. Fornerod qu'il est «en Prilaz, près de la Conchette»; le glissement vers la désignation de la Conchette comme lieu de trouvaille de la base donnée par G. Fornerod, était dès lors possible pour L. Martin.

En 1905, A. Rosset fouille le terrain qu'il avait acquis en 1878, la moitié ouest de la parcelle 3070 du cadastre d'Avenches (cf. pl. 3). En 1870, on y avait déjà trouvé une bague en bronze avec dauphin gravé sur pâte de verre, datée du III^e s. ap. J.-C. (B 1), un disque en bronze avec tête de cerf (B 2), un cadenas en fer (N° inv. 1870/1433), une jatte en terre sigillée (N° inv. 1870/1431) et «une médaille en argent de Domitien» (denier, N° inv. M 561)¹⁰. Seul le plan 1910 nous fournit quelques indications (pl. 5.2) : deux murs perpendiculaires à un long mur axé est-ouest sont situés dans le prolongement du mur de 1,20 m observé par G. Fornerod en 1891; entre ce dernier mur et l'égout noté en 1863, distants d'environ 8 m, quatre colonnes ou piliers sont espacés d'environ 4 m d'axe en axe. A. Rosset a dû relever avant 1888 l'abside qui ferme à l'ouest le long mur vu en 1905 (cf. pl. 5.1): large de 5 m environ et profonde de quelque 3,50 m dans œuvre, elle est bordée à l'ouest par un égout dirigé nord-sud, à l'est par un mur de refend, axé sur l'égout relevé en 1863, qui fait précisément un angle droit à cet endroit-là; l'abside s'ouvre ainsi sur un espace d'au moins 9 m de largeur.

La partie nord du forum n'est plus touchée jusqu'en 1972. Là, en deux ou trois semaines, 46 m d'informations sur l'aménagement de toute sa moitié ouest sont détruits par la pose d'une canalisation (pl. 5.3). La découverte de fragments de statues colossales en marbre de Carrare permet cependant une fouille plus attentive du secteur¹¹. Les fragments étaient dispersés sur une surface de 4 m × 6 m environ (pl. 5.4): d'une statue d'Agrippine Majeure sont essentiellement conservés la tête, le bras droit, le tronc et la base (cf. Sc 1; pl. 6.2-3), d'une statue d'empereur cuirassé, la jambe gauche bottée avec masque de lion (*ocrea*), un peu de la chevelure, le coude et quelques fragments des mains (cf. Sc 2), d'une statue d'empereur divinisé, Auguste vraisemblablement, la main gauche tenant le foudre (cf. Sc 3). Ce cycle statuaire tibérien de grande qualité faisait partie d'un remblai de démolition qui recouvrait une pièce ouverte du côté sud et fermée à l'ouest par une paroi (pl. 5.4, d) d'un peu moins de 5 m de longueur, au nord par un mur (pl. 5.4, c) non entièrement dégagé. Le mur d, déjà repéré par A. Rosset en 1905, avait en place le bas de son décor pariétal, une peinture à fond blanc avec compartiments étroits ornés d'une fleur à calice évasé et

¹⁰ Rapport de A. Caspari pour l'année 1870 chez Schwarz 1963, 409, ms. 531; cf. L. Martin, Catalogue raisonné du médailleur d'Avenches, *BPA* 6, 1894, 7, N° 561, 3.

¹¹ Il n'existe aucun carnet de fouille, mais seulement un plan et quelques photos, cf. Dossier MRA/DF1, Forum 1972; Bossert-Kaspar 1974, 17-25, pl. 7-26; Bossert 1983, 41-45, pl. 46-55. Certaines précisions ont été apportées grâce aux renseignements oraux du fouilleur, M. Hans-Rudolf Zbinden, que nous remercions ici.

corolle circulaire, séparés par des colonnettes de compartiments larges rehaussés de guirlandes horizontales schématiques (pl. 7.2). Les autres fragments de peintures récoltés ont permis de reconstituer le décor du haut de la paroi: une imitation de corniche moulurée avec denticules en perspective au-dessus d'une frise de rinceaux qui devait surmonter un motif de bordure de panneau (pl. 7.1). Quelques fragments, avec empreintes de roseaux au revers, attestent un décor de voûte à fond blanc et système à réseau de fleurs rouges autour de motifs circulaires. Une photo de fouille montre clairement que la peinture à fond blanc a été recouverte d'un deuxième décor, qui a subi un incendie suffisamment fort pour que la première couche picturale soit aussi atteinte. Les fragments d'un deuxième décor à panneaux rouges et inter-panneaux noirs ont d'ailleurs été recueillis au même endroit; ils présentent des traces de rubéfaction et sont rayés de graffiti (cf. I 18). La peinture à fond blanc doit dater du 1^{er} tiers du 1^{er} s. apr. J.-C., alors que la peinture à fonds rouges et noirs remonte, elle, au 2^{er} tiers du 1^{er} s. apr. J.-C.¹². A côté d'une clef, d'une vrille, de tenons, de clous et de styles en fer, le remblai de la pièce I (pl. 5.4) recelait encore un bloc de molasse portant une inscription érasée (I 17) datable de la 1^{re} moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.¹³, ainsi que de nombreux tessons de céramique d'une frappante homogénéité chronologique: sur plus de 90% des fragments inventoriés se trouve représenté presque tout l'éventail des types caractéristiques de la période Claude-Vespasien (environ 40-80 ap. J.-C.)¹⁴. Le sol en

¹² Pour la peinture en place, cf. Bossert-Kaspar 1974, pl. 9, 2. Une publication des peintures du forum est en préparation par M. Fuchs; les deux décors s'inscrivent dans la ligne du III^e style pompéien tel qu'il se développe en Gaule: la peinture à fond blanc trouve des parallèles à Lyon, Arles et Feurs, mais aussi à Roquelaure, à Narbonne et à Vienne (cf. *infra* n. 88 et 91); la peinture en panneaux rouges et noirs procède d'une mode bien représentée à Avenches, en particulier dans les *insulae* 8 et 18 (cf. M. Fuchs, *Peintures romaines dans les collections suisses*, Paris [Bulletin de Liaison du Centre d'étude des peintures murales romaines 9] 1989, 24-25, 27-31) et dans l'*insula* 12, fouilles de 1985-86 (inédit, cf. J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, ASSPA 70, 1987, 185-88).

¹³ Datation suggérée par l'usage de la molasse comme support d'inscription; ce matériau est particulièrement utilisé dans les constructions tibéri-claudиennes d'Aventicum, comme l'ont montré les fouilles récentes du site (cf. J. Morel, *art. cit. supra*); pour les objets en fer recueillis sur le forum en 1972, cf. MRA, N° inv. 72/3083-3091 et 3469.

¹⁴ Reprise presque mot pour mot d'une partie de l'introduction du rapport sur le matériel céramique établi par Daniel Castella en date du 15 janvier 1986; ce dernier fait en outre remarquer qu'un premier lot de moins de 10% des 1496 tessons inventoriés regroupe des trouvailles isolées et des découvertes de surface attribuables au II^e s. et à la 1^{re} moitié du III^e s. apr. J.-C. — à relever la présence d'une grande jatte carénée, décorée d'un lion à la barbotine, exemplaire unique à Avenches (cf. G. Kaenel, *Aventicum I*, Avenches [CAR 1] 1974, 48-49, pl. IV, 37, 70-71, pl. XV, 1); à propos du deuxième lot et des services en terre sigillée (605 tessons), D. Castella fait ressortir que les productions italiques des règnes d'Auguste et de Tibère sont absentes, que la majorité des tessons identi-

terre battue de la pièce I était recouvert de gravier et se situait à l'altitude de 443.79 m; au nord, un seuil a été repéré (alt. 443.77), donnant ainsi un accès direct au *cardo maximus* qui traversait les *insulae* 4, 10 et 16 (cf. pl. 4). Dans une phase de construction postérieure, l'accès fut coupé par un mur de 90 cm, aperçu sur 1 m ou 2 m seulement, arasé à la cote 444.87. La tranchée de 1972 a encore touché les murs d'au moins six pièces de différentes largeurs, mais d'une longueur constante de 5,40 m environ; le deuxième mur à l'ouest du mur d de la pièce I avait déjà été vu par A. Rosset. A 23 m du mur d a été mis au jour un mur en arc de cercle: il s'agit du mur de l'abside déjà relevée par A. Rosset, dont le sol se situe à la cote 443.90. La tranchée a enfin touché un pilier et un mur qui semble bien devoir être mis en relation avec le mur bloquant le seuil au nord de la pièce I.

Partie ouest

Sur la partie ouest de l'*insula* 22, nous ne possérons que les informations fournies par les plans 1888 et 1910 (pl. 1.4 et 5.2). Deux égouts parallèles et orientés du sud au nord étaient distants d'environ 9 m l'un de l'autre; le premier, dans la parcelle qu'acquerra A. Rosset, semble avoir été observé sur toute sa longueur en 1863, coude et prolongement d'ouest en est y compris. Le deuxième égout, au vu des traitillés du plan 1910, n'aurait été identifié que dans sa portion sud en 1885, sur une vingtaine de mètres de longueur. La région serait-elle curieusement restée vierge de toute autre fouille? Dans la parcelle 3353 vraisemblablement (et non 3335: pl. 3), la trouvaille, en 1865, d'une bague en fer à nicolo sur laquelle est gravé un coq¹⁵ tend à montrer qu'il n'en est rien, sans parler des fouilles antérieures non répertoriées.

fiés ont été fabriqués dans les officines du sud de la Gaule entre le règne de Tibère et celui des Flaviens (env. 25/30-75/80); les services créés à la Graufesenque de Néron à Domitien et qui se voient en abondance dans nos régions dès le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., sont très faiblement représentés; les produits des officines de Gaule centrale et orientale ne représentent que le 2% du total de la terre sigillée; quant à la terre sigillée de production locale ou régionale (82 tessons), elle est surtout représentée par la forme Drack 21 et se distingue par l'absence des coupes et des assiettes imitant le type Drag. 35/36 (Drack 14/15A), très en faveur à Avenches à la fin du I^{er} s. et au début du II^{er} s. apr. J.-C. Dernière remarque: la céramique peinte de tradition celtique est totalement absente, alors qu'elle est régulièrement signalée dans les ensembles de la 1^{re} moitié du I^{er} s. apr. J.-C. à Avenches comme à Vidy ou à Genève. (Rapport conservé dans le dossier MRA/DF1, Forum 1972).

¹⁵ Cf. Troyon II, 40, N° 1230; Guisan 1975, 10, N° 1.11, pl. 1.11, bague datée du I^{er} s. apr. J.-C.

Partie centrale

Sur le plan 1888 (pl. 1.4) figure, à 10 m au sud et à 13 m environ à l'est de l'égout mis au jour en 1863, une zone de 30 m sur 31 m désignée comme «Temple? 1881». Sur le plan 1910 (pl. 5.2), la même zone est située à 11 m au sud et à 15 m à l'est de l'égout, correction peut-être due aux fouilles d'A. Rosset dans son terrain; elle s'est de plus élargie à 34 m sur 35 m environ. C'est dire le peu de précision dont nous disposons. Entre 1881 et 1882, A. Caspari, le conservateur d'alors, fait fouiller l'emplacement en question; il affirme qu'il s'agit d'un temple, sans en donner de description. Quelques objets seulement y ont été découverts: une lamelle en bronze inscrite (I 15; pl. 8.2), deux fragments de trépied (?) en bronze doré (B 3; pl. 8.1), deux petits couvercles perforés, l'un en terre cuite (N° inv. 1881/1939), l'autre en bronze (B 4)¹⁶. Seul E. Secretan nous fournit une brève description: «un massif de maçonnerie descendant à une quinzaine de pieds (pieds vaudois de 30 cm, donc 4,50 m environ), comme pour les souffrages (du temple) du Cigognier»¹⁷. «Vers 1840, les débris exhaussaient encore le sol d'environ deux pieds (60 cm)» précise encore Secretan, dimension qu'il corrige plus tard en citant sa source: «D'Oleyres rapporte que, vers 1840, cet amoncellement de matériaux s'élevait à cinq ou six pieds au-dessus du sol»¹⁸. E. d'Oleyres, conservateur des Antiquités d'Avenches de 1844 à 1852, dit précisément ceci, dans une lettre traitant de la fouille de ce qu'on a appelé la «Schola des Macer»¹⁹: «On voyait, naguère, près de là, à occident, dépassant de cinq à six pieds (1,50 m-1,80 m) la superficie du sol, les fondations compactes d'un immense monument que l'on a détruit il y a quelques années». Une lettre de Ch. Renaud, concierge du Musée, qui en assura la gestion après la mort d'E. d'Oleyres en 1852 jusqu'à l'arrivée d'A. Caspari en 1862, nous fournit des renseignements supplémentaires, dans le français approximatif d'une lettre de 1858²⁰: «le perruet ou (= qui) a été creusé par M. Briod entrepreneur de route il y a plusieurs années quand l'on a établi une route

¹⁶ Lettres d' A. Caspari datées du 6.8.1882 et du 4.9.1882 chez Schwarz 1963, 411, ms. 572; cf. Secretan 1919, 82, qui compare la lamelle aux plaquettes votives du Grand-Saint-Bernard (cf. G. Walser, Römische Militärinschriften vom Grossen St. Bernhard, AS 6, 1, 1983, 15-29).

¹⁷ Secretan 1888, 34; cf. Bögli 1989, 23, fig. 23.

¹⁸ Secretan 1905, 67-68; la destruction de cet amoncellement a servi à l'aménagement de la route Salavaux - Vallamand-Dessous vers 1840 selon Jomini 1891, 40. Un manuscrit de Saint-Gall daté de 1861 nous apprend que c'est en été 1842 que les murs très solides de l'édifice ont été complètement démolis et qu'on y trouva des monnaies, cf. Schwarz 1963, 407, ms. 570.

¹⁹ Cf. *infra insula* 28 est; la lettre est conservée aux ACV, K XIII, 58, datée du 9.4.1850.

²⁰ ACV, K XIII, 58, lettre du 5.4.1858.

au Vully (;) tous les matériaux de ce grand bloc de murs de 60 a 80 pieds (18 m-24 m) de long sur 25 a 30 (7,50 m-9 m) de large la hauteur bien inégale (manque une fin de phrase comme: en ont été enlevés). Notons qu'à cette époque, le lieu-dit «En Perruet» recouvre la moitié est de l'*insula* 22, l'*insula* 23 et le nord-ouest de l'*insula* 29 (cf. pl. 2). Ch. Renaud cite des fouilles effectuées dans les *insulae* 21 et 27 est, à savoir en face du massif de maçonnerie qui nous occupe, qui se situe dans le prolongement de l'édifice fouillé entre 1849 et 1852 (*insula* 28 est)²¹; il semble cependant exclure le monument des «peristiles», des portiques, qui bordaient parallèlement «le Caré de la place du Forum» (!), puisqu'il écrit: «s'est la que j'envisage qu'était placé quelques monuments de colonnes et statues qui embelissaient la place».

Lorsque, en 1889, G. Fornerod sonde son terrain récemment acquis, il rencontre «tout un dallage en pierres grises de mauvaise qualité» sur lequel «il n'y a aucune trace d'objets antiques»; «à un angle» cependant, se trouvait «un massif de maçonnerie d'une dureté extraordinaire, ne pouvant s'exploiter qu'avec de la poudre; en outre des places mastiquées moins solides établies avec de la pierre jaune du Jura ou avec un bétonnage en gravier»²². C'est de là que doivent provenir les monnaies oxydées et les fragments de corniches déjà cités, comme le fragment d'inscription (I 16; pl. 8.3) datable du 2^e quart du 1^{er} s. apr. J.-C. et les fragments d'incrustations de marbres (Sc 13). Lors de sa fouille de 1890-91, G. Fornerod n'a traversé, au sud de l'égout fermant la partie nord de l'*insula* 22, qu'un banc de sable, puis du gravier ou du remblayage d'anciennes fouilles avant de retrouver le dallage en pierres grises; il n'a donc pas touché au massif de maçonnerie. Reprenant le plan de cadastre d'Avenches (pl. 3), nous pouvons dès lors dire que l'angle dans lequel se trouvait le massif de maçonnerie correspond très certainement à l'angle faisant la limite sud des terrains d'A. Rosset et de la sœur de G. Fornerod, c'est-à-dire au nord-ouest de la parcelle 1742 acquise par le même Fornerod en 1886. La tranchée de Fornerod a dû passer entre le massif de maçonnerie et le mur fermant à l'est la zone «Temple? 1881» du plan 1910; les traits pleins qui caractérisent en partie ce dernier (cf. pl. 5.2), indiquent bien un mur constaté sur une vingtaine de mètres.

Partie est

Sur le plan 1910, les traits pleins choisis pour rendre l'égout relevé en 1863 semblent bien attester son existence, en droite ligne d'ouest en est, jusqu'à la limite ouest de la parcelle 3045 (cf. pl. 3); là, il se déverserait dans un nouvel égout sud-nord, mais ce dernier n'est pas assuré par A. Rosset qui l'a dessiné en traitillés. De cette même parcelle 3045, qui fut achetée par Fritz Thomas en 1865 et fouillée en 1905, sont extraites une base quadrangulaire avec fût de colonne cannelée (Sc 41) et deux chaînes en bronze (B 5-6). G.Th.Schwarz attribuait la découverte à l'*insula* 22, mais il peut aussi s'agir d'un élément d'architecture de l'*insula* 28 est, étant donné l'extension du terrain Thomas²³. Cependant, le mur est de la zone du «Temple?» reporté sur le plan 1910, est une précision nouvelle par rapport aux plans 1888 et 1905 (cf. pl. 1.4 et 5.1); il conduit à l'élargissement de la zone (35 m contre 30 m) en rajoutant l'angle sud-est tronqué sur le plan 1888 — angle non fouillé qui correspond à la partie de la parcelle 3045 (cf. pl. 2) sise au sud-est de la parcelle 3070. Il faut en conclure que le mur en question a été observé lors des fouilles de F. Thomas.

En 1960, G. Th. Schwarz pratiquait une série de sondages topographiques dans le but de repérer les rues d'Aventicum et ainsi, d'en préciser le réseau urbain. Distantes de 12 m l'une de l'autre, deux tranchées (sondages 5 et 6) sont faites entre les *insulae* 22 et 23 (cf. pl. 21)²⁴. Le sondage 5, de 1 m sur 10 m, touche, à l'est, le portique des thermes du premier état de construction de l'*insula* 23 ouest, puis le mur de 90 cm de large de la façade ouest du bâtiment du deuxième état, puis un égout et une rue à l'ouest; le sommet de la voûte de l'égout, large de 60 cm dans œuvre, est à la cote 442.70, le fond, à plus de 1,40 m plus bas, n'a pas été repéré; le fossé de fondation du mur de 90 cm et de l'égout vient couper les différentes charges de la rue. Celle-ci montre une première couche de construction avec galets à la cote 441.70-80 suivie de couches de gravier jusqu'à un lit de gros galets à la cote 442.20-40; à la cote 442.70-80 apparaît une couche de gravier brun foncé mêlé de tuiles qui correspond exactement au niveau de circulation du portique des thermes du premier état observé à l'est du mur de 90 cm; le sommet du fossé de fondation dudit mur se situe à la cote 443.00-10

²³ Schwarz 1963, 416, ms. 573, article d'E. Secretan dans la Gazette de Lausanne du 29.12.1905; il y situe la fouille en Perruet et non en Prilaz comme Jomini, ce qui tendrait à montrer que la fouille s'étendait de l'*insula* 22 à l'*insula* 28 est.

²⁴ Cf. MRA/DF II, Fouilles topographiques, Sondages 5 et 6; cf. Schwarz 1964, 84-85: ne connaissant pas l'existence du bâtiment de l'*insula* 23 (cf. *infra* chap. 4.2), Schwarz fait du haut mur de 90 cm le mur de clôture de l'*insula* 22, ce qui faussera complètement son plan interprétatif de la région, cf. *ibid.* 88-89.

²¹ Cf. *infra* chap. 1.2. *Insula* 28, Partie est; chap. 4.1. *Insula* 21 est; chap. 4.3. *Insula* 27 est.

²² Jomini 1891, 40-41.

et il est surmonté d'une couche de gravier s'élevant jusqu'à la cote 443.40, comme sur la rue d'ailleurs²⁵. Dans le sondage 6, de 1 m sur 7 m, on retrouve le mur de 90 cm et son fossé de fondation à l'ouest, mais pas trace d'égout. Le fossé est plus étroit que dans le sondage 5 (1,10-1,30 m contre 2,30 m), son sommet est à la cote 443.50. Quant à la rue, elle comporte un premier niveau de circulation aux cotes 442.70-80 et 442.50-60 (légère pente d'ouest en est), directement posé sur du sable et du limon, niveau perturbé par le fossé de fondation du mur de 90 cm; aux cotes 442.70-80 et 442.60-80 apparaît une couche de galets correspondant à celle du sondage 5, coupée elle aussi par le fossé de fondation; les couches de gravier de la rue s'élèvent jusqu'à la cote 443.50²⁶. Au vu des niveaux relevés, on peut affirmer que la rue accusait d'abord une pente de près de 1 m sur une distance de 12 m, pente qui a été amenuisée dans un deuxième temps, avant rehaussement ou nivellement général.

Partie sud

En 1867, C. Bursian fait figurer sur son plan, barrant toute la limite sud des parcelles 3070 et 3353 (cf. pl. 2), la mention «Inscriptions» (pl. 1.3). Il n'en dit rien dans le texte, mais on peut être sûr qu'il tient son information de connasseurs du site, A. Caspari et G. Fornerod, père²⁷. D'après le plan 1888, la limite sud du «Temple? 1881» correspondrait grossièrement à la limite des parcelles citées ci-dessus; A. Rosset ajoute, 5 m plus au sud, une ligne parallèle traitillée. Le plan 1910 (pl. 5.2) apporte cependant quelques précisions: un trait continu à la limite sud des champs d'A. Rosset et de G. Fornerod indique une séparation nette entre la zone du «Temple?» et ce qui lui faisait suite; peut-être faut-il voir là les «places mastiquées moins solides... (en calcaire) jaune du Jura» et le «bétonnage en gravier» rencontrés par G. Fornerod en 1889²⁸. Un dallage d'environ 10 m sur 15 m est en tout cas dessiné à l'extrémité du champ d'A. Rosset, indiqué comme découvert en 1874 — explication, vraisemblablement, de la ligne traitillée du plan 1888.

²⁵ Cf. MRA, plan 1960/025 et coupe 1960/021; d'après D. Castella, le matériel céramique date essentiellement de la période flavienne, voire tardo-flavienne jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C.; il a été entièrement récolté dans les couches supérieures à la cote 442.20, excepté un tesson Drack 21 (N° inv. 60/217) de la 1^{re} moitié du I^{er} s., trouvé sous le niveau de circulation du portique des thermes du premier état.

²⁶ Cf. MRA, plan 1960/025 et coupe 1960/023; cf. B 7; d'après D. Castella, le matériel céramique, entièrement récolté au-dessus du premier niveau de circulation de la route ou dans le fossé de fondation du mur, n'est pas antérieur à l'époque flavienne; le seul tesson datable de la 1^{re} moitié du III^e s. apr. J.-C. (N° inv. 60/245) provient de la couche d'humus située au-dessus du gravier de la rue.

²⁷ Cf. Bursian 1867, 5.

²⁸ Jomini 1891, 41.

1.2. *Insula 28*

Partie centrale

En 1889, sur la plus grande partie de son champ (parcelle 1742, pl. 3), G. Fornerod constatait, à 1 m de profondeur, «tout un dallage de pierres grises de mauvaise qualité»²⁹, en grès de la Molière vraisemblablement. En 1890, au sud d'une zone de gravier ou d'un remblayage d'anciennes fouilles, est mis au jour un «dallage en pierres grises existant sur 60 m. de longueur, couvert assez régulièrement d'une première couche de 30 à 40 cm. de tourbe ... au-dessus... une seconde couche de terre extrêmement compacte, puis une troisième de terre végétale; aux deux extrémités du dallage existent quelques pierres jaunes qui paraissent y avoir été jetées pour niveler ou consolider le fond; mais sur tout le reste du dallage, il n'y a aucune trace d'objets antiques. Ce grand dallage de pierres dures est lui-même placé sur un second dallage de molasse qui en double l'épaisseur, pour rendre le tout très solide et constituer, semble-t-il, une grande place publique»³⁰. Nous ne pouvons savoir quelle était la largeur de la tranchée de Fornerod; la description qui en est faite nous incite cependant à penser qu'elle se situait au centre du champ, puisque aucune mention des fouilles de l'édifice occupant la partie est de l'*insula* n'est consignée.

Partie est

Le plan 1910 désigne en traitillé un bâtiment de forme particulière nommé «Schola des Macer», fouillé dans les années 1849-52. A. Rosset n'a certainement pas eu accès aux rapports et au dessin d'E. d'Oleires pour choisir un tel rendu: de toutes les fouilles menées aux siècles passés, c'est une de celles sur lesquelles on dispose le plus d'informations; G. Th. Schwarz en a déjà amplement rendu compte³¹. Nos conclusions divergeant quelque peu des siennes, il nous a semblé utile de présenter à nouveau le dossier, sans pour autant entrer dans tous les détails.

En 1849, E. d'Oleires apprend la découverte d'une inscription en l'honneur d'un ancien questeur d'Asie, fonctionnaire de rang sénatorial et patron d'Avenches³². Cette inscription est dédiée

²⁹ Jomini 1891, 40.

³⁰ G. Fornerod cité par Jomini 1891, 41-42; cf. Schwarz 1964, 86-87, qui donne même des précisions quant à l'épaisseur des deux premières couches de terre recouvrant le dallage, 20 cm d'humus et 40 cm de terre compacte, vraisemblablement en regard de ses fouilles topographiques.

³¹ Schwarz 1957, 40-51; Schwarz 1964, 93-94.

³² Ou patron de la communauté avenchoise, *patronus publicus*; la désignation de *patronus publicus* revient encore deux fois à Avenches, dans l'inscription dédiée à Ti. Iulius Abucinus (*CIL XIII* 5102-04; cf. Pekáry 1967, 49-55) et dans l'inscription I 73 de notre catalogue; cette dénomination particulière apparaissant d'une part dans une inscription offerte par les *incolae*

par T. Nigrius Modestus, membre du collège des prêtres du culte impérial (I 40). E. d'Oleires se rend sur place en novembre 1849 et y acquiert deux fragments d'inscriptions à grands caractères (I 41) trouvés dans le champ de Louis Guisan, maînonneur. En mars 1850, il consigne ses observations sur un dessin (pl. 9) et dans un rapport qu'il envoie le 9 avril 1850 «à la Commission du Musée et de la Bibliothèque»³³: «Il existait d'autres inscriptions (que I 40) dans ce local, ce dont j'ai pu m'assurer par les fragments que j'ai recueillis qui sont tous de roc (urgonien), soit d'une sorte de marbre légèrement jaunâtre du Jura (hauterivien) et contiennent des lettres de différentes grandeurs et de formes diverses... ils se trouvent dans les ruines d'un grand bâtiment... (dont) ce que j'en ai vu mesurait passé cent pieds (30 m) de face tournée au midi et occident, précédée d'un péristyle, composé de pilastres et de colonnes qui n'étaient éloignés les uns des autres que de quatre pieds et demi (1,35 m)... Trois des bases de colonnes... (encore en place, surmontaient) une espèce de socle continu, composé de dalles de même marbre, de trois pieds (90 cm) de large, sur un pied et demi (45 cm) de hauteur ou de face (cf. Sc 31-35 et 40); derrière et attenant à ces dalles, on voit un parquet de grandes plaques de même marbre (cf. Sc 36-40), bien dressées, jointives et qui ont perdu quelque chose de leur niveau. Ce parquet est découvert par place sur une largeur d'environ douze pieds (3,60 m)... Il existe là plusieurs débris de colonnes qui se seront cassées en tombant; j'ai dessiné un de ces débris (encore en place)...». Le dessin de d'Oleires reproduit la coupe et le plan de l'édifice, avec sa position nord-sud, à la limite des champs d'A. Renaud et de L. Guisan (cf. pl. 9, s et r); sa direction d'est en ouest nous est donnée par le plan dressé par Bursian en 1867 (cf. pl. 1.3). La base du socle sur lequel reposent les bases de colonnes du «péristyle» se situe à 1,30 m sous le niveau du sol d'alors (pl. 9, q), donc 30 cm au-dessous du niveau de la place mise au jour par G. Fornerod. Les structures dessinées s'étendent sur 31,80 m. On «déplaçait» tous les matériaux de construction de la partie sud lorsque d'Oleires fit son croquis. Ce

avenchois (I 40), d'autre part dans une inscription offerte par les *coloni* avenchois — la dédicace à Ti. Iulius Abucinus, le premier à recevoir cette distinction —, on peut se demander si le *patronus publicus* ne désignerait pas le patron commun aux *incolae* et aux *coloni*, chargé par conséquent apparu après la réduction d'Avenches en colonie; ce complément apporté à la charge de patron serait-il apparu après la désignation de patron de la cité des Helvètes, désignation que reçut C. Flavius Camillus (*CIL XIII* 5063) ? — Sur les *incolae* et les *coloni* d'Avenches et la *variatio* rhétorique entre *civitas* et *colonia*, cf. D. van Berchem, *Les routes et l'histoire, Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève 1982, 146-47.

³³ ACV, K XIII 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850; lettre presque entièrement publiée par Schwarz 1957, 40, 42-44.

qu'il a observé ou les indications qu'on lui a fournies étaient suffisamment claires pour qu'il puisse restituer une succession de six bases de colonnes, interrompue au nord par une base de pilastre située à 3,30 m de la suivante, qui, toutes deux, étaient restées en place (cf. Sc 16; pl. 14.2). A l'ouest du socle, d'Oleires note un parquet dallé sur 3,60 m nord-sud et 3 m est-ouest: à l'étude de la coupe (pl. 9, b), le dallage en question devait être situé à même hauteur ou légèrement au-dessous du «parquet» constaté en I du plan; il était bordé, à l'ouest, par l'inscription I 40 *in situ*.

La partie nord de l'édifice était en place: sur le socle reposaient encore trois bases de colonnes distantes de 2,10 m (environ 7 pieds romains de 0,296 m) d'axe en axe. A l'est de la colonnade s'ouvrait une salle aux parois plaquées de marbre (plutôt de l'urgonien, cf. Sc 23 et 24) sur un mortier d'accrochage, aménagement similaire à celui de l'exèdre H de l'*insula* 40 (cf. pl. 18). Il s'en déduit que, selon toute vraisemblance, les galandages du plan s'appuyaient contre des murs récupérés, d'une largeur d'au moins 60 cm, dimension des pilastres. Le dallage intérieur s'étend sur 13,30 m-13,40 m (environ 45 pieds romains). Aucun mur ne vient fermer la salle du côté est. Le nord de l'édifice ne montre qu'une base de pilastre interrompant la colonnade et des «pierres» sur une «place précédemment fouillée» (pl. 9, n et o)³⁴. Dans sa lettre du 9 avril 1850, outre plusieurs débris de colonnes, E. d'Oleires mentionne des fragments d'inscriptions: il n'est plus possible aujourd'hui de les déterminer, mais ils faisaient sans doute partie du lot de fragments répertoriés sous le N° 111 du catalogue de Troyon (cf. I 53). Le 30 avril 1850, E. d'Oleires achète pour le compte du musée «seuil, trois bases de colonnes et dallage du parquet, le tout en roc blanc du Jura (urgonien)»³⁵; il s'agit d'éléments qui étaient encore en place en mars 1850.

A la suite d'une convention établie avec les propriétaires, E. d'Oleires effectue des fouilles subventionnées par l'Etat de Vaud, de l'été 1850 à mars 1852³⁶. Dans une lettre du 25 juillet 1850, d'Oleires dit s'être occupé de la «distribution» de l'intérieur de l'édifice et de la prolongation du portique précédemment fouillé; à cette occasion, il met au jour un fût de colonne cannelée, «le seul qu'on ait trouvé avec ce genre d'ornement» (Sc 22; pl. 13.1), et «quelques petits fragments d'inscriptions»³⁷. Le 3 août 1850, d'Oleires parle de petits fragments d'inscriptions de forme et de grandeur de lettres différentes de l'inscription de

³⁴ On notera, à la lettre o, qu'E. d'Oleires a convenu de dire «extrémité occidentale» pour notre côté nord.

³⁵ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 30.4.1850.

³⁶ Cf. Schwarz 1957, 44.

³⁷ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 25.7.1850.

l'ancien questeur d'Asie (I 40), dont une inscription où apparaît le mot *schola* (I 42). E. d'Oleires rapporte aussi que le bâtiment fouillé avait un portique «composé de colonnes entremêlées de pilastres (qui était) beaucoup plus étendu que sur le plan du 8 avril (copie du plan de mars 1850), (puisqu'a été découverte) une prolongation d'environ 90 pieds (27 m) d'un ordre d'architecture différent quoique placé à peu près sur le même alignement»³⁸. Une copie de lettre du 26 août 1850 amène quelques précisions. Ce ne sont plus des débris d'inscriptions qu'on a trouvés en dehors de l'inscription de l'ancien questeur (I 40), mais trois inscriptions dont d'Oleires fait le croquis, un fragment d'architrave avec le mot *schola* (I 42; pl. 11.2), un fragment d'inscription «gisant un peu plus loin» avec le nom d'un donateur (?) Q. Iulius — (I 43) et «près de là» un fragment d'architrave marqué — RIM — (= — RIN —, I 44); E. d'Oleires ajoute que le bâtiment avait «environ 200 pieds (60 m) de face et était orné de plusieurs ordres d'architecture, une partie des colonnes (étaient) unies (lisses; cf. pl. 14.4) et l'autre partie cannelées... Les tronçons de colonnes cannelées ont 24 pouces (72 cm) de diamètre, les... colonnes unies ont 18 pouces (54 cm) de diamètre, près de la base»³⁹. Le 13 septembre 1850, on découvre «trois piédestaux carrés, debout à la place qu'ils occupaient dans le bâtiment, deux surmontés de bases de colonnes» (cf. Sc 20; pl. 13.1); le 14 septembre, c'est le dégagement «d'une base de grande dimension en marbre (urgonien) ornée de moulures, placée en avant du pilastre de l'angle oriental et méridional (= sud-ouest) de l'édifice, quelques pierres de taille et..., à 7 pouces (21 cm) en avant de la face principale, non loin de la base ci-dessus, une inscription... debout à la place qu'elle occupait... Trois lignes seulement ont été découvertes... lu le mot de *professoxxer* (sic)»⁴⁰; il s'agit d'une dédicace à la femme de Q. Cluvius Macer, «arrière-petite-fille de M. Afranius Professus qui fit don de la curie» (I 45)⁴¹; l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer lui-même (I 46), le

premier à qui l'on dédie une *schola* et des statues durant son duumvirat, fut trouvée *in situ* avant le 15 octobre 1850 (cf. ci-dessous), avec et en même temps que la plaque dédiée à son fils Q. Macrius Nivalis (I 47), «placée comme toutes les autres inscriptions en avant du portique»⁴². Au 15 octobre, «les ouvriers étant ordinairement dans l'eau, on a dû ouvrir deux fossés d'écoulement qui ont permis de miner à fond le sol en avant du péristyle, (là) où se trouvaient les inscriptions encore debout sur leur base et faisant face au même point d'horizon que le bâtiment; dans cette opération, on a trouvé une assez grande quantité de gros blocs [de roc] (cf. Sc 40 et I 48-50) et plus encore de pierres de maçonnerie, une espèce d'autel avec un tableau, [la face tournée contre celle du bâtiment], quelques débris d'inscription, de pierre[s] sculptée[s](,) une main droite en bronze (B 8)... une lame en bronze ... (ornée d'une tige d'où partent) six feuilles de chaque côté (B 17; pl. 11.1)»⁴³. Le 23 janvier 1851, E. d'Oleires fait le point: le bâtiment «n'avait pas moins de 184 pieds (55,20 m) de face, ornée d'un péristyle de colonnes, composé de trois ordres différents»⁴⁴. Le 19 janvier 1852, une indication nous est donnée sur l'aménagement oriental de l'édifice: d'Oleires suggère des mesures à prendre «de manière à entraver le moins possible des nivelllements en dehors de la place excavée en avant du péristyle et du mur parallèle longitudinal en face au côté nord (= est) du dit péristyle, dont le propriétaire du fonds et l'entrepreneur des fouilles ont fait leur affaire particulière en dehors du consens de l'Etat et sans sa participation»⁴⁵; le «péristyle» était donc fermé par un mur du côté est. Le 12 mars 1852, d'Oleires déclare: «on a trouvé plusieurs petits fragments d'inscriptions et une certaine quantité de fragments de pierre de décor dont j'ai fait prendre des dessins, quelques corniches et soubassements d'appartements, des dalles de parquets, rouge, blanc et noir, un chapiteau de colonne de l'ordre corinthien (cf. Sc 18)... (et des fragments de colonnes)»⁴⁶; le tout fut transporté

³⁸ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 3.8.1850.

³⁹ MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal des Antiquités pour faire suite au journal analytique existant par cahier dès le 7^e juillet 1850 au 29^e octobre dite année, N° 2030 A, copie de lettre du 26.8.1850 (faussement écrit 1851).

⁴⁰ Op. cit. supra, copie de lettre du 14.9.1850.

⁴¹ La restitution de M(arci) [Afrani]ni — que Walser 91 restitue faussement [Afran]i — Professi a été proposée par Hirschfeld dans le *CIL* à partir d'estampilles de tuiles trouvées à Avenches, marquées M. AFR. PROF.; ces dernières sont non seulement attestées à Avenches (N^os inv. 1872/1463, 1873/1528-31, 1908/4644, 1909/4711, 1937/5319), mais aussi dans la villa de Vallon à proximité d'Avenches (inédit); l'inscription I 45 est datée de la 1^{re} moitié du II^e s. apr. J.-C. (cf. P. Frei, Zur Gründung und zur Rechtsstellung der römischen Kolonie Aventicum, *BPA* 20, 1969, 14), datation confirmée par le style des ornements architecturaux; l'arrière-grand-père de la femme de Q. Cluvius Macer devait être un gros fabricant de tuiles et de briques de la 1^{re} moitié du I^e s. apr. J.-C.

⁴² Cf. Schwarz 1957, 46 et 49; d'Oleires aurait plutôt parlé de «péristyle», n'usant jamais du mot «portique» pour désigner le bâtiment, mais nous n'avons pu retrouver, pour vérification, le carnet d'E. d'Oleires renfermant les copies des lettres citées, du 12.12. et du 20.12.1851, ainsi que celles du 19.1. et du 1.3.1852.

⁴³ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 15.10.1850; les compléments entre crochets sont tirés de la copie de cette lettre dans MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal analytique des Antiquités faisant suite à un cahier bouclé au 29^e octobre 1850, N° 2030 B; notons qu'à la fin de cette lettre, d'Oleires parle de «l'exactitude (qu'il a) apportée dans le mesurage», de la surveillance et de la direction journalière des fouilles pour «réduire la dépense».

⁴⁴ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 23.1.1851.

⁴⁵ Schwarz 1957, 46.

⁴⁶ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 12.3.1852; cf. Schwarz 1957, 45.

au musée. C'est au peintre Jacques Frizzi que d'Oleires a confié l'exécution des dessins en question (cf. Sc 18-19, 21, 25 et 40, I 48 et 50; pl. 11.3a, 12.1a, 14.1 et 14.4)⁴⁷.

Dans son testament, E. d'Oleires indique que «les seuils, les dés et les bases de colonnes de l'antique édifice de Prélaz, étalés sur la terrasse de l'amphithéâtre, pourraient servir de base à la claire-voie (d'un hangar-lapidaire à construire)»⁴⁸. F. Troyon précise, dans un rapport sur le Musée d'Antiquités d'Avenches établi après la mort du conservateur, que «sur la terrasse, aux pieds de la Tour, sont exposés plusieurs blocs de marbre, et entr'autres les seuils et piédestaux découverts dans les dernières fouilles de Prilaz, que M. l'Inspecteur d'Oleires a disposés d'après le plan des ruines»⁴⁹. Depuis lors, les éléments d'architecture avaient à peine bougé (cf. Sc 20, 22, 31-40): sur le côté gauche de l'allée menant à la tour du musée étaient disposés six seuils qui correspondaient au socle de l'extrémité nord du «péristyle» (pl. 10.1), celui que d'Oleires note en rose sur son plan de 1850 (pl. 9); sur le côté droit de l'allée se succédaient un dé de pilastre, trois bases et trois tronçons de colonnes rudentées (de 74 cm de diamètre à la base et 66 cm sur le fût; pl. 10.2) ainsi que quatre dés de piédestaux avec rainures séparés par des dalles (pl. 10.3). E. d'Oleires n'a pas respecté strictement les dimensions de la façade du bâtiment fouillé, mais a cherché à en montrer l'ordonnance avec les matériaux récupérés.

Partie ouest

Sur le plan 1910 (cf. pl. 5.2), un mur et un «acqueduc» nous apprennent qu'il y a eu des fouilles dans cette partie de l'*insula* 28. L'égout a été observé en 1878. Aucune date n'est donnée pour le mur, qui ne figure pas sur le plan 1888, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il a été vu postérieurement. Ce mur est en tout cas placé 10 à 11 m au-dessous de l'égout, dans l'alignement d'un mur observé en 1873 dans l'*insula* 27 (le premier mur sous l'égout).

⁴⁷ Reçus de J. Frizzi datés du 19 février, du 24 février et du 8 mars 1852, MRA/ARCH, 3^e Agenda d'E. d'Oleires, d'Avenches, Conservateur des Antiquités du Canton pour la division du Nord, dès le 1^{er} février 1847 au..., N° 2031 C; dessins MRA 1847/002-006.

⁴⁸ ACV, K XIII, 58, f° 2909, extrait du testament de feu M. d'Oleires, Conservateur au Musée d'Antiquités d'Avenches, copie conforme du 29 juillet 1854.

⁴⁹ MRA/ARCH III, 1852, 29.

1.3. *Insula* 34

Partie nord

Les découvertes faites par G. Fornerod dans la longue tranchée ouverte en 1890-91, l'engagent à entreprendre des fouilles en janvier et février 1892, «à l'extrémité orientale (= sud) (de la) place publique complètement dallée en pierres grises (découverte précédemment)» nous dit F. Jomini⁵⁰. Il ajoute «qu'il a été procédé à un minage régulier d'environ 100 mètres carrés de superficie, à une profondeur variant de 50 à 150 cm... Il ne s'y est guère rencontré que quelques beaux fragments de pierres sculptées, jaunes, blanches, très friables (Sc 46)... les dites fouilles ont mis momentanément à jour le fond de diverses pièces d'une riche habitation romaine, dont la première mesurait 12 mètres sur 7, dallée en marbre blanc (urgonien probablement), par carrés mesurant en moyenne 80 cm, mais tous cassés et en partie enlevés d'ancienne date; la seconde pièce placée en avant, mesure 6 mètres sur 9, elle présente un pavé mosaïque avec un bord blanc de 60 cm de large et un filet noir de 8 cm, le reste avec un fond blanc dans lequel se trouvent à 30 cm d'intervalle des points noirs de 3 cm². Tout près de ce pavé s'en trouve un second, tout à fait semblable, qui se prolonge sur la propriété voisine. Entre ces deux pavés, il existe un nouveau dallage à carrés réguliers de 30 cm, les uns en marbre blanc, les autres en ardoise noire, le tout formant un damier de 3 m de large sur 6 m de longueur, bordé d'un pavé fond blanc avec points noirs comme les précédents»⁵¹. Relevons que Jomini parle du fond de différentes pièces, mais pas de murs de séparation; s'il distingue une première pièce d'une seconde, pavements et dallages semblent cependant se toucher les uns les autres, comme le laisse entendre la dernière phrase où le dallage est décrit comme «bordé» directement par un nouveau pavement.

Sur le plan 1910 sont reportés des éléments qui ne figurent pas sur le plan 1888. A l'extrémité sud de la parcelle 1742 (cf. pl. 3) appartenant à G. Fornerod, à l'endroit même où sont situées les fouilles décrites ci-dessus, apparaissent un large mur, qui aurait 2 m de largeur si l'on respectait les dimensions du plan, une colonne ou un pilier qui devait être en place comme ceux de l'*insula* 22 nord, et une structure formant un angle à 5,60 m environ au sud du mur et dont 7 m environ sont dessinés en un trait plein dans la direction nord-sud.

⁵⁰ Jomini 1894, 32.

⁵¹ Jomini 1894, 32-33.

Partie est

En 1865, A. Caspari, conservateur depuis 1862, poursuit les fouilles entreprises par son prédécesseur, «à l'endroit où (il) s'était arrêté en 1851» dit-il dans son rapport adressé au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud⁵². Un plan dressé par A. Rosset, en annexe, nous donne les limites de ces investigations (pl. 15.1). A. Caspari en fait la description suivante: «Le sol fut miné... à une profondeur variant de 3 à 5 pieds (90-150 cm) selon l'élévation du terrain et en prenant pour guide le mastic (terrazzo ou plutôt mortier de support de dallage ou de pavement mosaïqué) que nous avons trouvé partout recouvrant le sol ancien. L'emplacement fouillé s'étendait sur une longueur d'au moins cent pieds (30 m) et sur une largeur qui variait... de 10 à 20 pieds (3-6 m). On en sortit quelques toises (1,80 m) de mauvaises pierres à bâtir et beaucoup de blocs de marbre jaunâtre complètement détérioré par l'eau qui croupit... dans ce pré, mais pas de poterie ni aucun autre objet antique». Caspari précise ensuite que son but était de retrouver les fragments d'inscriptions qui manquent à «9 (des) monuments découverts dans ce pré en 1851». Une quarantaine de fragments (I 63) sont ainsi mis au jour (pl. 15.1, 1 et 3). L'une des inscriptions «ne devait pas avoir moins de quatre pieds (1,20 m) en hauteur, à en juger par un morceau de la partie supérieure qui porte outre la bordure ordinaire une grande et belle corniche (cf. I 44 et 48-50)». Cinq ou six fragments avaient «des lettres hautes de un pouce (3 cm), très rapprochées (I 63a-c; pl. 15.1, 4-5 et 15.2)». Cette série d'inscriptions se trouvait à la limite ouest de la parcelle. En 3 du plan de Rosset, à 10 m environ à l'est de la limite de la parcelle, d'autres débris d'inscriptions sont mentionnés; ils étaient «tellelement cassés et à si peu de profondeur qu'on ne peut conjecturer qu'une destruction de deux monuments», c'est-à-dire de deux plaques ou de deux blocs inscrits différents. Caspari conclut son rapport en faisant remarquer que l'édifice mis au jour par d'Oleires s'étendait non seulement plus avant sur le champ de Louis Guisan, mais aussi sur celui d'Auguste Fornallaz: «nous avons découvert un grand mur (pl. 15.1, 2) qui va d'un champ à l'autre et constaté en outre la nature identique des matériaux éboulés se trouvant dans les deux champs»⁵³. Le terrain qu'a fouillé Caspari en limite des deux parcelles correspond très exactement à la zone située à l'est de la fouille de G. Fornerod en 1892.

⁵² ACV, K XIII, 58, fo 2909, rapport sur les fouilles d'A. Caspari, 12.11.1865.

⁵³ Toutes les citations faites jusqu'ici sont tirées de l'*op. cit. supra*.

Partie centrale

Avec ses 200 m de tranchée, G. Fornerod aurait touché, pour finir, la parcelle 1978 (pl. 2). Aucun rapport ni aucun dessin ne nous sont parvenus sur cette partie de la fouille. En avril 1850 cependant, E. d'Oleires note que, «dans la direction du midi» de l'édifice de l'*insula* 28 est, «sur un fonds à M. Gérard Fornerod,... on a extrait un mur le long duquel il existe une mosaïque que le propriétaire n'a pas l'intention de découvrir pour le moment»⁵⁴. Fouilles il y a donc eu, mais menées par Gérard Emmanuel Fornerod, père du précédent — dont le terrain reviendra à sa fille Marie à sa mort en 1884. Confirmation en est donnée dans une lettre d'A. Caspari du 5 avril 1872, où il fait allusion à des fouilles aux Prés de Prilaz organisées dans le but de découvrir les restes d'une inscription: «(les fouilles) n'ont pas amené de résultat, sauf quelques nouveaux fragments sans importance. Nous avons pu nous convaincre que cet emplacement avait anciennement été fouillé»⁵⁵. Les observations faites sur le terrain sont brièvement consignées un peu plus tard: «En Prilaz nous avons vu deux grandes mosaïques, sans figures, sans ornements, en simple marbre blanc parsemé de petits points et de rainures noires (*opus signinum* à tesselles et éclats vraisemblablement). On y a de plus trouvé une trentaine de fragments d'une grande inscription (I 64) sur dalle de marbre, mais qui n'a pu être complétée malgré nos recherches»⁵⁶. Le plan 1910 (pl. 5.2) permet de situer exactement le bâtiment dont parle Caspari: indiqué comme découvert en 1872, un long bâtiment rectangulaire muni de contreforts à l'ouest, s'étend au nord de la parcelle 1978 et en partie sur la parcelle avoisinante à l'ouest. Pour autant qu'on puisse se fier au dessin du plan 1910, l'édifice mesurait 29 m sur 12 m avec, à l'ouest, un mur de 18,50 m de long, des murs et des contreforts de 1 m de largeur; un quadrillage serré occupe la partie ouest du plan du bâtiment dans un carré de 10 m de côté, indication probable d'un des deux pavements repérés par Caspari. Quant aux fragments d'inscription, ils furent déposés dans une corbeille qui portait une étiquette de la main de Caspari «Fragments d'une grande inscription trouvée en Prilaz dans le champ de Mr. Gérard Fornerod. avril 1872»; l'information est de W. Wavre qui n'y fait allusion qu'une seule fois⁵⁷. Les trente fragments sont aujourd'hui mêlés à une ou même à plusieurs inscriptions recomposées par Wavre (I 64).

⁵⁴ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850.

⁵⁵ ACV, K XIII, 58, lettre d'A. Caspari, 5.4.1872.

⁵⁶ Caspari 1872, 362-63; cf. von Gonzenbach 1961, 63, N° cat.

5.12.

⁵⁷ Wavre 1905-06, 96; dernière allusion à la corbeille en p. 97, mais seulement pour l'indication du lieu de provenance.

La moitié sud de l'*insula* 34, à savoir sur 35 m nord-sud environ et sur toute sa largeur est-ouest, n'a pas été l'objet de fouilles répertoriées.

1.4. *Insula* 40

Quatre hivers durant, de 1913 à 1918, l'Association Pro Aventico fouille systématiquement les zones ouest et est (en partie) d'un grand bâtiment occupant le sud de l'*insula* 40, ainsi qu'un large secteur à l'ouest de l'*insula* 39 (cf. pl. 4). Les résultats ont été publiés par Eugène Secretan et par Paul Schatzmann, les nombreuses inscriptions par William Cart⁵⁸. Quand bien même le complexe architectural de l'*insula* 40 mériterait qu'on s'y arrête en détail, nous ne pouvons en faire qu'une brève présentation dans le cadre qui nous est imposé, en mettant l'accent sur l'organisation spatiale de l'édifice. Les planches 16 à 18 pallieront un tant soit peu les lacunes.

Les fouilles ont porté sur une surface de près de 90 m dans le sens est-ouest et plus de 50 m nord-sud (le long du mur ouest). Un long mur ferme tout l'espace au sud et à l'ouest; seuls deux murs extérieurs viennent y buter perpendiculairement du côté ouest, à 4,20 m l'un de l'autre. Une rue de 5 m de largeur longe le côté sud, observée à 80 cm de profondeur, recouverte d'une couche de gravier sur 80 cm de hauteur. Pas moins de 23 pièces sont agencées de part et d'autre d'un axe central autour duquel joue la symétrie antique, sur une distance maximale nord-sud de 35,80 m hors tout. Aux angles cardinaux sud et est, deux vastes rectangles (30 m sur 24 m environ) étaient vides de construction, le sol naturel apparaissant à 1,30 m sous la surface, à même niveau que le sol de la pièce Q ou du passage T (pl. 16); Secretan propose d'y voir des jardins⁵⁹.

Le corps principal du bâtiment présente tout d'abord une grande salle Q de 13,80 m sur 16,20 m dans œuvre, dallée, aux parois revêtues de marbre; plusieurs fragments d'inscriptions y ont été mis au jour (I 79-84, 88-89), la plupart d'époque sévérienne, dont une dédicace par les Helvètes à l'empereur Septime Sévère (I 79) et deux inscriptions mentionnant peut-être ses fils Caracalla et Geta (I 80-81). Au milieu de sa face sud, la salle était ornée d'un monument (pl. 16, R) suffisamment imposant pour avoir nécessité un soubassement de 4,40 m de côté surmonté d'une base circulaire de 3 m et prolongé au nord par un podium haut de 80 cm; celui-ci s'avancait de 2 m environ dans la salle, avec soubassement de blocs de grès et de molasse parementés de plaques de

marbre (urgonien?) de 6 cm d'épaisseur⁶⁰. De chaque côté du monument sont disposées deux pièces de 5,80 m sur 4 m, les seules de l'édifice à avoir montré des traces d'hypocauste (pl. 16, S). Au nord de la salle Q, la pièce B avait des parois plaquées de marbre (urgonien?) et un sol dallé de telle manière — agencement décoratif des dalles selon l'axe central du bâtiment, laissant 4 m libres du côté est (pl. 17) — qu'il faut supposer là un local donnant accès à la salle Q; leurs deux murs sont font d'ailleurs corps et sont munis de contreforts. La pièce A devait alors en être le hall d'entrée avec ses 10,80 m sur 7,20 m; ses parois étaient elles aussi plaquées de marbre et son sol dallé; de plus, c'est là qu'on a trouvé, dans l'angle sud-est, les fragments d'une inscription avec un «encadrement décoratif» où l'on peut lire —ET CURIAM—/[o]RN[avit?] (I 85)⁶¹. Des pièces annexes longent la face ouest des pièces A, B et Q, sans que l'on puisse dire si elles s'ouvraient de leur côté ou pas; leurs sols semblent avoir été en terre battue, excepté en P où l'on nous parle de «planchers en bois (?)» (pl. 16); la pièce E renfermait des consoles en marbre (urgonien?), des fragments de colonnes et d'autels.

Placées en façade et symétriques à l'axe du bâtiment, distantes de 42,90 m (145 pieds romains), deux pièces rectangulaires fermées sur trois côtés et ouvertes au nord, deux exèdres⁶², ont été l'objet d'une attention particulière. Même si elles étaient dans un mauvais état de conservation — l'exèdre est (pl. 18, H') révélait des traces de recherches antérieures et d'incendie ancien —, il restait suffisamment d'éléments conservés pour en permettre la restitution (pl. 18, 10 et 11): les deux exèdres, de 8,90 m sur 5,60 m dans œuvre, étaient dallées de plaques d'urgonien blanc, leurs parois faisaient alterner, au-dessus d'un soubassement plaqué de marbre et mouluré, pilastres de marbre (?) et surfaces peintes (cf. Sc 51-53; pl. 12.3 et 19.2); six colonnes à chapiteaux corinthiens (cf. Sc 47-48) dont deux engagées, s'élevaient au-dessus de piédestaux (cf. Sc 49; pl. 19.1); des rainures verticales retenaient des plaques de balustrade en marbre; celles-ci, d'une hauteur et d'une largeur restituées de 1 m sur 1,20 m, étaient décorées de deux foudres verticaux (cf. Sc 50; pl. 20.2). Chapiteaux et plaques de balustrade sont datables de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. apr. J.-C.

E. Secretan signale une soixantaine de fragments de lettres à l'emplacement de l'exèdre H

⁵⁸ Secretan 1917, 11-20; Secretan 1919, 102-06; Schatzmann 1919, 201-03, pl. XV; Cart 1915, 265-71; Cart 1917, 24-31; Cart 1919, 9-15.

⁵⁹ Secretan 1917, 13.

⁶⁰ Cf. Cart 1915, 266.
⁶¹ Secretan 1917, 15-16; cf. Cart 1919, 9.
⁶² Cf. S. Settim, «Esedra» e «ninfeo» nella terminologia architettonica del mondo romano. Dall'età repubblicana alla tarda antichità, ANRW I/4, 1973, I, 661-745, II, 101-23, fig. 1-22, en part. 666-71, 675-77.

(I 86) et P. Schazmann relève, lui, divers fragments d'inscriptions (I 87) trouvés devant l'exèdre H' (pl. 18, 18-20). Ces fragments correspondent exactement à ceux que T. Pekáry a publiés comme faisant partie d'une inscription honorifique monumentale mentionnant probablement un *praefectus fabrum*⁶³. Malheureusement, les autres fragments que Pekáry attribue à cette inscription ont déjà été publiés par Wavre (I 67); ils ne peuvent donc que difficilement faire partie de l'inscription trouvée par Schazmann. Pekáry dit bien, à propos des deux inscriptions monumentales qu'il restitue, que «la plupart des fragments» en étaient rassemblés dans deux caisses⁶⁴; il s'agit sans doute, une fois supprimés les fragments publiés par Wavre, des fragments composant la première inscription monumentale de Pekáry (N° inv. 7003), de ceux publiés par Schazmann et de cinq autres fragments que Pekáry restitue sur sa deuxième inscription monumentale (N° inv. 7004)⁶⁵. Ces inscriptions-là n'ont pas été vues par Wavre. Dans la première inscription, on retrouve les lettres qu'aline E. Secretan à propos de l'exèdre H (cf. I 86). Pekáry relève la contemporanéité des fragments des deux inscriptions restituées, leur facture et leur matériau identiques. En conséquence, on peut dire, sans trop se tromper, que l'inscription N° inv. 7003 est en fait celle qui a été trouvée en 1916 dans l'*insula* 40, vraisemblablement devant l'exèdre H, comme les fragments de l'inscription I 87 l'étaient devant l'exèdre H'. La cité des Helvètes a donc honoré là deux hauts personnages, dont l'un était préposé au culte impérial, curateur des citoyens romains et prêtre (I 86 a). Le caractère de l'écriture et le type de lettres font dater l'inscription du milieu à la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.⁶⁶.

Diverses pièces sont aménagées autour des exèdres, certaines avec des bases de monuments ou de piliers en grès (cf. pl. 16, M), une autre avec un foyer (cf. pl. 17, I). Toutefois, comme l'a noté P. Schazmann, les exèdres ne communiquaient pas avec les locaux voisins. Deux coupes faites par A. Rosset entre les pièces G et H (pl. 16) et I et H' (pl. 17), montrent clairement que le sol des exèdres était situé 80 cm plus bas que celui des pièces adjacentes qui était, lui, au niveau du sol de la salle Q. Il fallait donc monter au moins deux marches pour atteindre la grande salle, ce qui a pu se faire entre les pièces A et B où la fondation du mur est plus large que les autres.

W. Cart et E. Secretan insistent sur le fait que toute la zone fouillée a subi des dommages antérieurs, «dévastation voulue et systématique, des-

truction par l'incendie», puis récupération partielle des murs par des chercheurs de pierres à bâti⁶⁷. Un de ces ravages a eu lieu en mai 1808. C'est tout au moins ce qu'on peut en déduire après confrontation de diverses sources de renseignements. Dans sa lettre du 9 avril 1850 déjà largement citée, E. d'Oleires nous apprend «qu'un peu plus loin (que la parcelle 1978 de G. Fornerod), dans la même direction (sud), sur un fonds à mon épouse, on a trouvé en 1809, une inscription... décrite par feu Mr. Bridel»⁶⁸; le fonds en question est précisément celui qu'occupe la moitié ouest du bâtiment de l'*insula* 40, la parcelle 1316 qui a appartenu à Julie Catherine d'Oleires, fille de Pierre Blanc (cf. pl. 2 et 3); le texte du Doyen Bridel est le suivant: «(l'inscription trouvée) en 1809... dans un champ appartenant à M. Blanc, est un marbre dont trois côtés sont polis; le quatrième est brut, parce qu'il était encastré dans un mur», suivent les dimensions et le texte de l'inscription: «DOMNAE AUG./MATRI CASTROR./HELV.PVBLICE»⁶⁹, une dédicace par les Helvètes à l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère, mère des camps (I 78; pl. 20.1). La même inscription est publiée par F. L. von Haller von Königsfelden en 1812, mais découverte cette fois-ci en mai 1808: «A main gauche de la route venant de Berne, on remarque plusieurs levées de terre en partie couvertes de buissons. Le propriétaire, Fornerod, décida (de les enlever pour rendre le terrain labourable); les ouvriers tombèrent bientôt sur un petit édifice... (presque intact), (dallé) de pierres blanches, revêtu de plaques de marbre et (montrant) toutes les traces... d'un bain chaud. Sur un pilier de même matériau, on voyait...(l'inscription I 78)»⁷⁰. La date de la découverte importe relativement peu; par contre, étant donné l'opinion commune de Bridel et de d'Oleires sur son lieu de provenance, le propriétaire Fornerod dont parle F. L. von Haller ne peut être que Jean Samuel, père de Gérard Emmanuel, qui possédait la parcelle 1978 en contact avec le champ de Pierre Blanc. Un indice en faveur de cette interprétation est donné par la comparaison du plan d'Erasmus Ritter dressé en 1786 (pl. 1.1) avec celui d'Aubert Parent qui reprit le plan de Ritter et le mit à jour en 1808 (pl. 1.2): au nord d'un chemin de dévestiture existant encore aujourd'hui au sud de la parcelle qui renferme l'*insula* 40, se trouvent deux rangées de buissons sur le plan de Ritter; sur le plan de Parent n'en reste plus qu'une, 35 m à 50 m environ sous le chemin, si l'on respecte l'échelle du plan en toises

⁶³ Pekáry 1967, 46-48, fig. 2c.

⁶⁴ Pekáry 1967, 40.

⁶⁵ Pekáry 1967, fig. 2c, N° 8-11.

⁶⁶ Pekáry 1967, 45.

⁶⁷ Cart 1915, 266; cf. Secretan 1917, 11-12; Secretan 1919, 106.

⁶⁸ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850; cf. Schwarz 1957, 44.

⁶⁹ Bridel 1815, 172.

⁷⁰ Haller 1812, 253-55.

de 6 pieds du Roy (1,95 m) ; cela correspond exactement à la limite entre les propriétés Blanc et Fornerod. Fornerod, instigateur des travaux, aurait-il profité de miner les limites de terrains alentour ? C'est ce qu'on pourrait croire au vu de la description de la petite pièce chauffée, qui fait penser à l'une des salles S de l'*insula* 40 observées plus d'un siècle après. Il n'est certes pas possible de dire où pouvait exactement se trouver l'inscription vouée à Julia Domna, mais elle a tout à fait sa place dans le contexte sévérien de l'*insula* et, dans le champ Blanc, de la façade de la pièce A à la salle Q.

2. Le centre d'Aventicum

Tenter aujourd'hui de dresser le plan du forum d'Avenches reste du domaine de la conjecture. Fouilles de contrôle, voire fouilles systématiques sont, répétons-le, nécessaires. Grâce à la comparaison avec d'autres *fora* autour desquels la recherche s'est activée ces dernières années, il s'avère toutefois possible de se faire une idée cohérente de l'ensemble monumental avenchois. L'établissement d'un plan, même théorique, n'a pas été sans mal. Les sources dont on dispose, aussi bien littéraires que graphiques ne sont pas d'une précision extrême. Si l'on peut généralement se fier aux dessins d'A. Rosset, l'essentiel de notre information, ils révèlent des incohérences dans le détail qui nous ont conduits à des remaniements, parfois audacieux, mais non sans fondement⁷¹.

L'élément primordial dans la reconstitution du forum fut l'observation d'un axe central parfaitement respecté dans l'*insula* 40 et se retrouvant en droite ligne au centre du *cardo maximus* qui coupe l'*insula* 16 en deux parties (cf. pl. 21). Le *cardo maximus* a été fouillé superficiellement. Le mur de portique est de l'*insula* 16 ouest, révélé par l'extension de la fouille de 1965-66, permet néanmoins d'établir une largeur de rue de 9 m entre les portiques⁷². La largeur hors tout de l'*insula* devait être de 66,60 m (225 pieds), distance donnée par l'aménagement sud de l'*insula* 15 (cf. pl. 21) ; sa longueur est-ouest aurait pu être de 100 m (338 pieds) si l'on considère uniquement l'*insula* 16 est jusqu'au centre du *cardo*, mais un sondage fait au nord-ouest de l'*insula* 16 ouest fait pencher pour une distance est-ouest de 103 m (348 pieds). Le *cardo maximus* montait légèrement en direction du forum⁷³, auquel on accédait

⁷¹ Cf. *infra* n. 77, 114, 159, 230 et 235.

⁷² Cf. H. Bögli et coll., *Insula* 16 est, Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/66, BPA 21, 1970-71, 19-39; Bögli 1972-73, 281-82.

⁷³ Le *cardo maximus* s'élève à la cote 441.04-441.06 à l'angle nord-ouest de l'*insula* 16 est (plan MRA 1966/016), alors que le seuil est à la cote 443.77.

par un seuil dont on peut restituer une largeur d'au moins 6 m. L'accès a été supprimé lors d'une deuxième étape de construction par un mur qui, s'il est prolongé à l'ouest (cf. pl. 5.4), forme un angle avec un mur repéré lors du sondage de 1972. Ce dernier mur se trouve être dans le prolongement du mur de clôture formant le côté ouest du bâtiment de l'*insula* 40, à plus de 230 m de distance ; le bord extérieur des deux murs se situe à 46,50 m - 46,90 m (157 - 158 pieds) de l'axe central de l'*insula* 40 et du *cardo maximus*. C'est dire qu'ils procèdent d'une même conception architecturale. Par le jeu de la symétrie, nous pouvons avancer que le forum avait une largeur hors tout de 93 m (314 pieds) et que des constructions qui lui sont directement liées s'étendent sur 290 m (980 pieds) du nord au sud. Dans le grand rectangle ainsi défini prennent place *area sacra*, *area publica* et les bâtiments publics qu'on attend dans un centre religieux, administratif, politique et financier.

2.1. Area sacra

Entrée nord et *tabernae*

La forme des huit pièces dégagées au nord de l'*insula* 22 et la description du matériel trouvé dans deux d'entre elles en font des *tabernae*, des boutiques comme on en connaît aux bords des *fora* d'Augst ou de Paris en particulier (pl. 23.1 et 26)⁷⁴. La première pièce que décrit F. Jomini renfermait une « rampe d'escaliers en pierre dure » et « quantité de fragments de poterie ordinaire »⁷⁵, matériel qui contraste avec l'ordonnance de celui des deux autres pièces. Sur le plan 1910 (pl. 5.2), la rampe d'escaliers est située à l'ouest du relevé de la fouille de G. Fornerod, au nord du mur dégagé en 1972. La première pièce dont parle F. Jomini correspond à la partie est de la pièce I du sondage de 1972 (pl. 5.4) : comme elle, elle présente du matériel de remblai⁷⁶. Le mur de refend est de la pièce I serait dès lors situé soit à 12 m du mur ouest, selon le plan 1910, soit, de préférence, à 9,50 m environ (32 pieds), eu égard à l'axe de symétrie et à la limite est de la parcelle de M. Fornerod⁷⁷, dans un rapport de 2: 1 avec le mur ouest qui mesure 4,80 m (16 pieds) de long. La pièce I,

⁷⁴ Cf. R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*, 5. erweiterte Auflage bearbeitet von L. Berger, Basel 1988, 46-47, fig. 35-36; P. Pépin, Le Forum, *Lutèce, Paris de César à Clovis, Musée Carnavalet et Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 3 mai 1984 - printemps 1985*, Paris 1984, 157, fig. 69; cf. aussi M. Fleury, Paris (Lutetia, Parisii), *Forum, Gallia* 33, 1975, 319-22.

⁷⁵ Cf. *supra* n. 5.

⁷⁶ Cf. *supra* n. 14.

⁷⁷ Le plan 1910, à l'échelle 1: 1000, ne reprend pas toutes les limites de propriétés et simplifie certaines d'entre elles ; c'est en particulier le cas à l'emplacement de l'*insula* 27 où la limite de parcelles nord-sud est plus oblique sur le plan de cadastre

rectangulaire, fermée sur trois côtés et ouverte au sud, a tout d'une exèdre⁷⁸. C'est là que se trouvaient les fragments de statues tibériennes (Sc 1-6; pl. 6.2-3); leur style et leurs dimensions excluent la possibilité d'une récupération d'un autre bâtiment, tout comme la restitution d'un cycle cohérent malgré la dispersion des fragments dans la fouille (pl. 5.4); par comparaison avec le cycle statuaire de l'ancien forum de Leptis Magna érigé entre 14 et 37 apr. J.-C., la composition pourrait en être la suivante, d'après Denise Kaspar: au centre, la statue du Divus Augustus entouré, à gauche et à droite, des statues de Tibère comme empereur régnant, de Germanicus, d'Agrippine Majeure, de Drusus Mineur comme successeur désigné, et de Claudia Livilla⁷⁹. Un tel cycle peut très bien prendre place dans une exèdre, comme c'est le cas à Lindos sur l'île de Rhodes, et ainsi former un Augusteum comme à Carsulae en Ombrie ou Rusellae en Etrurie⁸⁰. Cependant, les dimensions de notre exèdre se prêtent mal à un Augusteum, 9,50 m sur 4,80 m environ contre 11,30 m sur 8,50 m à Rusellae, 15 m sur 10,60 m à Carsulae, ni d'ailleurs sa décoration, peinture relativement simple contre revêtement de marbre, sol de gravier contre dallage ou pavement en *opus sectile*. Manquent de plus des bases inscrites qui, si le cycle statuaire provenait effectivement de la pièce I, n'auraient vraisemblablement pas été déplacées lors du remblayage. Certes, un bloc inscrit (I 17) a été jeté dans la pièce (pl. 5.4, 4), mais il est en molasse et correspond à un bloc de construction plutôt qu'à une base de statue. En conséquence, il est à peu près certain que les statues de marbre du cycle tibérien étaient érigées à l'étage supérieur. Ainsi s'explique la rampe d'escaliers. Le plan 1910 indique quatre marches, semble-t-il, dirigées d'est en ouest; F. Jomini parle d'une rampe; elle a pu avoir l'aspect de la rampe d'escaliers du Temple de la Grange-des-Dîmes⁸¹. Le seuil repéré en 1972 prend alors tout son sens: on ne le passait pas pour aller buter contre le mur de

de 1842-43 (cf. pl. 2) que sur le plan 1910 (cf. pl. 5.2); dans le cas qui nous occupe, A. Rosset n'a pas jugé opportun de mettre une séparation de parcelles entre son champ et celui de M. Fornerod; les structures dessinées ont cependant été trouvées en 1891, dans le champ de M. Fornerod; si l'on considère la limite donnée par la colonne ou le pilier et les traitillés du mur sous-jacent au nord, l'angle dudit mur intervient à 16 m du bord est du terrain Fornerod (cf. pl. 21).

⁷⁸ Cf. *supra* n. 62.

⁷⁹ Cf. art. de D. Kaspar (en préparation).

⁸⁰ Pour Lindos, cf. T. Pekáry, *Das römische Kaiserbildnis in Staat, Kult und Gesellschaft*, Berlin 1985, 91; pour Carsulae, cf. M. Gaggiotti - D. Manconi - L. Mercando - M. Verzár, *Umbria, Marche, Roma* (Guide archéologique Laterza 4) 1980, 130 et 133; pour Rusellae, cf. M. Torelli, *Etruria, Roma* (Guide archéologique Laterza 3) 1980, 272-74; cf. G. Daretti, Il ciclo statuario della «Basilica» di Otricoli: La fase giulio-claudia, *Bollettino d'Arte* 67, 1982, 8-10, 12, fig. 12-14, 18.

⁸¹ Cf. Bögli 1989, 16, fig. 13.

l'exèdre, mais pour accéder au portique supérieur, pour y rencontrer l'impressionnante rangée de statues impériales. Un aménagement similaire a été observé à l'entrée sud de l'*area sacra* de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27) où, après un vestibule, deux marches donnaient accès au portique entourant le temple, par un seuil où se voyaient les encastrements des gonds d'une porte; face à l'entrée se trouvaient trois socles de statues et des fragments d'inscriptions mentionnant l'empereur Trajan, son épouse Plotine et un magistrat de la cité (C. Iulius?) Serenus, *duumvir* et prêtre de Rome et d'Auguste⁸². Le seuil avenchois comporte lui aussi un encastrement de gond et la rainure d'une porte (pl. 6.1). Cela signifierait que cette entrée était fermée, qu'elle s'inscrivait dans une construction fermée elle aussi. Le bloc de molasse inscrit (I 17) aurait, par suite, sa place au-dessus de l'entrée, signalant les travaux de construction que firent exécuter des magistrats, [*cur]avere idemq[ue] [dedicavere ?]*]⁸³.

L'entrée nord du forum est supprimée dans un deuxième temps. Un mur de façade est érigé. Escaliers et exèdre sont remblayés. Est-ce à dire que les *tabernae* adjacentes subissent le même sort? Les monnaies et le matériel céramique découverts démontrent le contraire, témoignant d'une occupation continue au moins jusqu'à la fin du II^e s. apr. J.-C.⁸⁴. Faut-il y voir un réaménagement de l'ensemble des *tabernae* — une reconstruction en pierre calcaire jaune du Jura comme on l'a si souvent observé à Avenches⁸⁵ —, tout en conservant le niveau de circulation antérieur? L'altitude du *cardo* entre les *insulae* 22 et 23 (443.40 m - 443.50 m aux points les plus hauts) et celle du *decumanus* au nord de l'*insula* 23 (443.08 m) vont dans ce sens⁸⁶. Une fouille dirait comment se poursuivait le mur de clôture du forum devant les *tabernae*, s'il servait oui ou non de fondation pour les colonnes ou les piliers d'un portique comme à Augst (cf. pl. 23.1).

⁸² Cf. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine III*, vol. 1, *L'urbanisme, les monuments*, Paris 1958, 331-32; R. May, *Saint-Bertrand-de-Comminges (Antique Lugdunum Convenarum)*, *Le point sur les connaissances*, Toulouse (Association pour la Promotion de l'Archéologie en Midi-Pyrénées) 1986, 96-97.

⁸³ Cf. l'inscription dédicatoire du théâtre augustéen de Leptis Magna, placée en plate-bande du passage au-dessus duquel s'élevait le tribunal occidental, nommant Annobal Rufus qui fit ériger à ses frais le théâtre de même qu'il en fit la dédicace, *d(e)s(u)a p(ecunia) fac(iendum) coer(avit) idemque dedicavit*; cf. G. Caputo - G. Levi della Vida, Il teatro augusteo di Leptis Magna secondo le ultime scoperte e un'iscrizione bilingue in latino e neopunico, *Africa Italiana* 6, 1935, 92-108, en part. 98; cf. aussi *Africa Italiana* 8, 1941, 16, fig. 9.

⁸⁴ Cf. *supra* n. 5 et 7.

⁸⁵ Cf. récemment J. Morel, *art. cit.* n. 12, 186; J.-P. Dal Bianco, Avenches VD - Derrière la Tour. Investigations en 1987-1988, *ASSPA* 72, 1989, 269.

⁸⁶ Cf. coupes MRA 1960/021 et 023; plan MRA 1972/007.

Cryptoportique

L'exèdre I (pl. 5.4) se laisse interpréter, à première vue, comme un rez-de-chaussée, le niveau de son sol étant à même hauteur que le seuil placé 5 m plus au nord. Toutefois, plusieurs indices parlent en faveur de l'existence d'un cryptoportique, d'une galerie souterraine ou semi-souterraine comme en attestent de nombreux *fora* provinciaux, notamment à Aoste, à Arles, à Bavay (pl. 28), à Lyon, à Paris (pl. 26), à Reims et à Trèves (pl. 29), sans oublier Nyon (pl. 23.2), pour n'en citer que quelques-uns⁸⁷.

Le premier indice est fourni par les peintures murales (pl. 7). Le décor qui a d'abord orné la pièce se caractérise par son fond blanc, par la sobriété de sa palette (jaune, noir, rose, rouge, vert et variétés de bruns), par la partition linéaire observée en bas de paroi, qui laisse supposer une partition identique de la zone médiane, et surtout par le style architectural apporté à la zone supérieure de la paroi comme aux bandes de séparation des compartiments inférieurs, présentées sous forme de colonnettes. Ce genre de décor s'inscrit dans la série de décors typiques de cryptoportiques de *fora* que Cl. Allag a récemment étudiée⁸⁸: on cherche toujours à imiter un placage de pierre ou de marbre; des moulurations apparaissent à Lyon, à Arles, à Feurs ou à Trèves⁸⁹; en bas de parois, on ajoute des touffes de feuillages à Bavay, des rubans auxquels sont suspendus des disques à Reims; une constante de ce genre de décor est le fond blanc qui va éclairer niches et galeries; il peut être sans décor comme à Nyon⁹⁰. La datation de la peinture avenchoise dans le 1^{er} tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. se déduit de la forme des fleurs du bas de paroi, de la guirlande horizontale des compartiments inférieurs et de la frise de rinceaux miniature⁹¹. Les fragments incurvés avec

⁸⁷ Cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 305-22; *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Ecole Française de Rome, 19-23 avril 1972, Paris 1973, 275-408; H. Cüppers, Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum, *Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier*, Mainz 1979, 211-62, en part. 224-29; E. Pelichet, Un ensemble monumental romain à Nyon, *Mélanges Louis Bosset*, Lausanne 1950, 165-80.

⁸⁸ Cl. Allag, Le décor des cryptoportiques en Gaule, *Revue du Nord* 67, 1985, 9-20.

⁸⁹ H. Cüppers, *art. cit.* n. 87, 222-23, fig. 11.

⁹⁰ Cf. E. Pelichet, *art. cit.* n. 87, 176, confirmé par les fouilles récentes de l'extrémité ouest de l'aile sud du cryptoportique par F. Rossi, Archéodunum (inédit).

⁹¹ Pour la forme des fleurs, mais non pas leurs dimensions, cf. Narbonne, Clos de la Lombarde, remblais, décor typique de la 1^{re} moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. selon A. Barbet, La diffusion du III^e style pompéien en Gaule, Deuxième Partie, *Gallia* 41, 1983, 127, fig. 11; pour la guirlande, cf. Vienne, fouilles de 1881-82, décor classé dans le 1^{er} tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. par A. Barbet, La diffusion des I^{er}, II^e et III^e styles pompéiens en Gaule, *Pictores per provincias*, Avenches (CAR 43) 1987, 20-21, fig. 11 et 16; la frise de rinceaux se rapproche d'une frise de volutes de Roquelaure en zone supérieure, sous un motif de denticules en perspective, décor daté du dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C. par A. Barbet, *art. cit. supra*, 115, 125, fig. 3.

système à réseau ont vraisemblablement décoré la voûte d'une niche comme celle du cryptoportique républicain de la villa d'Hadrien⁹². La peinture à panneaux rouges et noirs qui fut apposée sur le premier décor, moins classique pour une décoration de cryptoportique, a suivi la mode qui avait cours à l'époque claudio-néronienne à Avenches; elle n'est pas une exception sur les parois d'un cryptoportique: au vu des quelques fragments récoltés, elle reste plus sobre que les peintures à fonds rouges et noirs très animées du cryptoportique d'Urbisaglia, datées entre 10-20 et 40-50 apr. J.-C.⁹³.

Un deuxième indice est donné par la nature du sol de l'exèdre, en terre battue recouverte de gravier fin. J.-Ch. Balty a relevé l'existence, dans un vide sanitaire le long du portique ouest du sanctuaire d'Hercule à Alba Fucens, d'un système de filtre à base de gravier fin qui permettait l'écoulement des eaux recueillies⁹⁴. C'est la même fonction que devait remplir le gravier d'une exèdre située en sous-sol et soumise aux eaux de ruissellement.

Troisième indice, un égout rectiligne est repéré en 1863 (cf. pl. 5.2), puis à nouveau en 1891 par G. Fornerod, à 9 m au sud du mur de 1,20 m contre lequel s'appuient les *tabernae*. Sa voûte était à fleur de terre vers 1875, alors que 26 m plus au nord, G. Fornerod descendait de 2,30 m avant d'atteindre la voie décumane. Le terrain ne devait être alors guère différent d'aujourd'hui, avec une faible pente du sud au nord, des bosses n'excédant pas 50 cm de hauteur environ et peut-être aussi une légère levée de terre avant d'atteindre la route Lausanne-Berne. Même en comptant cette dernière, une montée de plus de 1 m du sud au nord est difficilement admissible. La voûte de l'égout devait donc être située à un niveau plus élevé que la rue. Si l'on considère que l'altitude de cette dernière correspond sans doute à celle du seuil et du sol de l'exèdre mis au jour en 1972, force est de conclure à la présence d'un égout s'élevant au-dessus du niveau de circulation de l'exèdre. Sur le plan de 1910, environ 8 m séparent l'égout du mur de fond des *tabernae*, les 9 m de G. Fornerod étant comptés jusqu'au bord intérieur de l'égout. On retrouve cette distance du côté ouest entre l'égout dégagé en 1863 et celui de 1885. Une telle disposition rappelle les cryptoportiques de Bavay (pl. 28) ou de Feurs (pl. 24.2) où un vide sanitaire était pratiqué dans l'épaisseur des

⁹² Cf. H. Lavagne, « Utilitas - Decor », Le cryptoportique républicain de la villa d'Hadrien, *Les cryptoportiques...*, *op. cit.* n. 87, 169-70, fig. 3; cf. aussi E. Frézouls, Le cryptoportique de Reims, *Les cryptoportiques...*, *op. cit.* n. 87, 297, fig. 4-5, niches peu profondes pratiquées entre des pilastres.

⁹³ Cf. Ch. Delplace, Le Pitture murali del criptoportico di Urbisaglia I, *Bollettino d'Arte* 66, 1981, 25-48.

⁹⁴ Intervention de J.-Ch. Balty à la communication d'E. Will, *Les cryptoportiques...*, *op. cit.* n. 87, 345.

murs et se développait sur tout le pourtour⁹⁵; à Trèves (pl. 29), des vides sanitaires faisant office d'égouts entouraient, de chaque côté, une galerie large d'environ 7,50 m⁹⁶; à Nyon (pl. 23.2), des vides sanitaires de 40-45 cm étaient ménagés dans de larges murs entourant une galerie de 8-9 m⁹⁷; les vides sanitaires de Reims (50 cm de largeur) et de Paris (1,45 m - 1,80 m de hauteur sur 60 cm de largeur; pl. 26) ne longeaient que le côté intérieur du cryptoportique⁹⁸.

La symétrie engage à restituer une galerie est semblable à celle que délimitent les égouts-vides sanitaires trouvés en 1863 et 1885. Le mur qui ferme le côté est du « Temple? » du plan 1910 serait alors le mur ouest de la galerie est. Aucun égout n'y est signalé, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il n'en existe pas. Un portique en forme de π caractéristique est ainsi délimité. En 1891 et en 1905, cinq colonnes ou piliers sont découverts; la base de 1 m² à bords cannelés offerte par G. Fornerod au Musée pourrait être la colonne ou plutôt le pilier mis au jour en 1891⁹⁹. Les quatre piliers du champ Rosset quant à eux, ne sont pas dessinés au centre de la galerie et montrent des décalages les uns par rapport aux autres; ils sont malgré tout alignés. Leur entrecolonnement varie entre 3,80 m, 4,20 m et 4,50 m. Si l'on se reporte à l'espace intérieur restituables de la galerie, on dispose d'une longueur est-ouest de 71 m environ, soit 240 pieds, 2 *actus* théoriques de 120 pieds. Trois entrecolonnements sont dès lors envisageables, à 13 pieds (3,85 m env.), à 14 pieds (4,15 m env.) et à 15 pieds (4,50 m env.). La dernière possibilité impliquerait 15 piliers, dont un pilier placé au centre devant l'exèdre, ce qui n'est pas de règle dans les autres cryptoportiques munis d'une exèdre ou d'une niche centrale (Arles, Bavay, Nyon, Conimbriga¹⁰⁰). Avec 13 pieds d'entraxes, la restitution des piliers serait la plus proche des éléments dessinés sur le plan 1910, mais en imposant à nouveau un pilier central. La solution avec 14 pieds d'axe en axe de pilier est la plus satisfaisante (cf. pl. 22), bien qu'elle oblige à supposer un sérieux flottement dans le report des bases de piliers sur le plan 1910: c'est une distance qu'on retrouve à Reims (4,20 m)¹⁰¹; elle offre un espacement régulier de 16 piliers dans la gale-

rie nord, comme à Bavay (pl. 28), et d'au moins 12 piliers dans les deux galeries est et ouest, comme à Reims, aile ouest. Notons que la fermeture sud de ces deux dernières galeries peut être estimée grâce aux bases de piliers d'un portique repéré dans l'*insula* 21 en 1872 (cf. pl. 5.2); le portique longeait le *decumanus maximus*, dont l'emplacement a été précisé en 1966 par une intervention entre les *insulae* 20 et 26 (cf. pl. 4)¹⁰². Les galeries est et ouest mesureront environ 56 m (189 - 190 pieds) dans œuvre, une longueur proche des 57 m hors tout de la galerie ouest de Reims, des 54 m (dans œuvre) des galeries est et ouest d'Urbisaglia ou des 52 m environ (dans œuvre) des portiques est et ouest de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27).

La déclivité observée dans les sondages 5 et 6 de G. Th. Schwarz en 1960, est de 1 m sur 12 m (8,33 %). Le sol du *caldarium* de l'*insula* 29 (cf. pl. 4) a été constaté à la cote 445,50, donc 2,40 m au-dessus de la rue longeant le nord de l'*insula* 23, 105 m plus bas¹⁰³. C'est supérieur à la pente du terrain sur lequel s'est implanté le cryptoportique de Feurs (1,20 m - 1,30 m environ de dénivellation pour 100 m, soit 1,3 %)¹⁰⁴. Il s'ensuit que le cryptoportique du forum d'Avenches devait former cave du côté nord, et rez-de-chaussée du côté sud, comme à Arles, Bavay, Feurs ou Ordona en Apulie¹⁰⁵; il est possible aussi que des fenêtres aient été ouvertes au-dessus du niveau de la cour centrale que délimite le cryptoportique, comme à Virunum¹⁰⁶. Les traces d'incendie observées sur les peintures de l'exèdre I (cf. pl. 5.4) incitent à supposer une couverture par un plafond plat porté par des poutres et des solives, du moins dans un premier état, de même qu'à Paris, à Nyon, à Virunum ou encore à Bavay et à Trèves à première époque¹⁰⁷. L'incendie observé dans l'exèdre I est sans doute à mettre en relation avec le remblayage de la pièce, qu'on peut dater de la fin du I^e s. apr. J.-C. par le matériel céramique. Cela signifie-t-il que tout le cryptoportique ait été remblayé? Rien ne permet de le supposer. Tout au plus peut-on dire qu'un mur apparaît à la limite ouest de la galerie nord, en bordure de l'abside (cf. pl. 5.2). Ce mur résulte-t-il de la fermeture de la galerie nord pour y former une platée, laissant

⁹⁵ Cf. M. Vaginay - P. Valette, Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs, *Cahiers archéologiques de la Loire* 2, 1982, 41.

⁹⁶ Cf. H. Cüppers, *art. cit.* n. 87, 220, fig. 8.

⁹⁷ E. Pelichet, Fouille archéologique à Nyon en 1958, *ASSP* 47, 1958-59, 119, fig. 2.

⁹⁸ E. Frézouls, *art. cit.* n. 92, 295, fig. 10-11; P. Périn, *art. cit.* n. 74, 155-56, fig. 69-70.

⁹⁹ Cf. *supra* n. 9.

¹⁰⁰ Pour Arles, cf. R. Amy, Les cryptoportiques d'Arles, *Les cryptoportiques...*, *op. cit.* n. 87, fig. 4; pour Conimbriga, cf. R. Etienne, Un complexe monumental du culte impérial à Avenches, *BPA* 29, 1985, fig. 3-4.

¹⁰¹ Cf. E. Frézouls, *art. cit.* n. 92, 296, fig. 10.

¹⁰² Cf. Bögli 1972-73, 283.

¹⁰³ Cf. MRA/DF, *Insula* 29/1954-55, 1957-58, *Journal de fouille*, 1.

¹⁰⁴ Cf. M. Vaginay - P. Valette, *art. cit.* n. 95, 41 et 45, fig. 6.

¹⁰⁵ Cf. *id.*, 41.

¹⁰⁶ Cf. H. Vettters, Virunum, *ANRW* II 6, Berlin - New York 1977, 314-16.

¹⁰⁷ Pour Paris, cf. P. Périn, *art. cit.* n. 74, 158; pour Nyon, cf. E. Pelichet, *art. cit.* n. 97, 119, fig. 2; pour Virunum, cf. H. Vettters, *art. cit. supra*, 316; pour Bavay, cf. H. Biévelet, Les deux états de l'édifice ouest, *Etudes bavaisiennes, Mélanges offerts au Chanoine Biévelet*, Villeneuve-d'Ascq (Publications de l'Université de Lille III) 1976, 132; pour Trèves, cf. H. Cüppers, *art. cit.* n. 87, 222-23.

accessibles les galeries est et ouest? Appartient-il à une phase ultérieure encore? Seule l'exèdre l'aurait-elle été remblayée? Ainsi, un soubassement compact aurait été créé pour supporter une vaste exèdre de près de 11 m de côté à l'étage du portique (cf. pl. 22); un dispositif semblable existe à Vaugrenier dans les Alpes-Maritimes¹⁰⁸. Autant de questions sans réponse pour l'instant. Remarquons que l'abside, placée de cette manière et qui avait certainement sa symétrie au bout de la galerie est, n'a de parallèle qu'à Bavay (pl. 28) où deux absides de près de 8 m de diamètre s'ouvrent sur les galeries nord et sud; elles appartiennent à l'état I de la construction du cryptoportique, daté avec vraisemblance de l'époque flavio-trajane¹⁰⁹.

Temple

La comparaison avec les autres *fora* connus fait attendre un temple dans l'espace intérieur du π du cryptoportique et du portique supérieur. Ce sont les fondations de son podium qu'A. Caspari a fouillées entre 1881 et 1882. En 1842, l'entrepreneur Briod étaisait les restes de son élévation sur la route de Salavaux à Vallamand-Dessous¹¹⁰. Sols ou parois du temple étaient décorés de carreaux ou de plaquettes de marbres variés (cf. Sc 13), sur le même modèle que le sanctuaire du Cigognier¹¹¹. Les traitillés du plan 1910 font comprendre à quel point les limites du temple ne sont pas assurées. G. Th. Schwarz admet l'existence d'un temple carré de 36 m de côté¹¹². E. Secretan, plus prudent, parle d'un «sanctuaire de forme à peu près carrée, à double enceinte, (dont) l'enceinte intérieure mesurait 30 m sur 31 m»¹¹³. Si l'on accepte la distance de 15 m du plan 1910 entre l'égout trouvé en 1863 et le bord ouest de la zone «Temple?», si de plus on la reporte par symétrie du côté est, depuis le mur ouest du portique supposé, on aboutit à un espace central de 19 m environ (64 pieds) de large; il correspondrait à la largeur du podium, dont l'angle sud-est a sauté sous les charges d'explosif de G. Fornerod. La longueur du podium est encore plus sujette à caution. Le plan 1888 (pl. 1.4) propose un côté de 31 m; à 4 m - 5 m au sud de la zone «Temple?» apparaît une structure figurée par une ligne traitillée. Le

¹⁰⁸ Cf. A. Olivier - G. Rogers, Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes), *Revue archéologique de Narbonnaise* 11, 1978, 143-94, en part. 146-49, fig. 4-7, exèdre de 9,50 m sur 10 m hors tout.

¹⁰⁹ Cf. E. Will, Les cryptoportiques de forum de la Gaule, *Les cryptoportiques...*, op. cit. n. 87, 331; cf. sur la question de la datation du cryptoportique, E. Belot - P. Prevost-Boure - N. Vanbrugge, Bavay, Découverte d'enduits peints, *Archéologia* 207, 1985, 55-58, en part. 58.

¹¹⁰ Cf. Jomini 1891, 40.

¹¹¹ Cf. Bridel 1982, 108-09.

¹¹² Schwarz 1964, 85; cf. *supra* n. 24.

¹¹³ Secretan 1919, 82.

plan 1910 offre quant à lui un côté de 34 m, mais non assuré, tandis qu'une structure est dessinée à l'aide d'une ligne droite au sud de la zone, traversant le champ de G. Fornerod (sud de la parcelle 1978), donc vraisemblablement observée entre 1889 et 1891; un dallage est indiqué à l'année 1874¹¹⁴. Si ces derniers éléments sont reportés sur un plan actuel, selon les limites de parcelles, le podium aurait alors une longueur de 30 m environ (cf. pl. 22). Malgré le caractère extrêmement conjectural des proportions proposées, il n'est pas sans intérêt de les mettre en parallèle avec celles du massif de fondation du temple de Bavay (20 m sur 33 m environ; pl. 28) ou encore celles du podium du temple de Virunum (24,60 m sur 34,60 m; pl. 25), voire du «soubassement massif» du temple du forum de Besançon (35 m sur 23-27 m environ)¹¹⁵.

Péribole

Le temple était probablement entouré d'un péribole d'environ 49 m (165 pieds) sur 41 m (138 pieds). Le dallage qui devait certainement le recouvrir n'a pas été vu par G. Fornerod dans sa tranchée de 1890-91; il ne parle que d'un banc de sable¹¹⁶, ce qui n'est pas sans faire penser au terre-plein qu'il a fallu aménager pour égaliser le niveau du péribole. L'organisation de la partie sud de l'*area sacra* n'est pas aisée à reconstituer. Le péribole s'arrêtait-il à la hauteur du podium côté sud? Le temple aurait ainsi eu, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27), le dos tourné à l'*area publica*, la face au nord, avec un autel prenant place entre ses escaliers et le portique nord, dans l'axe de l'exèdre ornée de statues impériales¹¹⁷. La restitution de la planche 22 montre cependant un espace d'environ 5 m entre la limite sud du podium et le bord du *decumanus maximus*. C'est dans cet espace que G. Fornerod a dû rencontrer ses «places mastiquées» avec calcaire jaune et son «bétonnage en gravier»¹¹⁸. Des constructions plus légères faisaient suite au massif du podium. Dès lors, une série de parallèles

¹¹⁴ Nouvelle approximation du plan 1910 qui pourtant apporte des précisions au plan 1888. Notons que sur le plan 1910, la structure dont il est ici question se trouve à la hauteur du mur de façade du bâtiment de l'*insula* 21 observé en 1872, alors que sur le plan 1888, elle est à la hauteur des piliers du portique du même bâtiment.

¹¹⁵ Pour Bavay, cf. J.-L. Boucly, Les accès du forum de Bavay vers l'Est et vers le Sud : état de la question, *Mélanges Ernest Will*, *Revue du Nord* 66, 1984, 115-21, en part. plan N° 1; pour Virunum, cf. H. Vettters, Virunum, *REIX A*, 1 (1961), 253-54; pour Besançon, cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 356-57.

¹¹⁶ Cf. *supra* n. 22.

¹¹⁷ L'hypothèse, tout à fait plausible, ne pourra être vérifiée que par la fouille du secteur nord du podium du temple, qui semble avoir été peu touché; un autel a pu y être érigé lors des réaménagements de l'*area sacra* à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C.; c'est la date proposée pour l'érection du temple de Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. R. May, *op. cit.* n. 82, 93-95.

les sont à envisager, à commencer par celui d'Augst (pl. 23.1) où le temple, dirigé face à la place publique, est précédé d'un autel au centre d'un espace d'environ 6,50 m; l'autel est daté du début de la période trajane, mais il repose sur d'anciennes fondations du 1^{er} s. apr. J.-C.¹¹⁸. A Nyon, les données sont maigres (pl. 23.2); la séparation marquée entre le massif du podium et l'éventuel mur qui le prolonge à l'est incite à y voir une construction similaire à celle d'Augst dans un premier état (?), avec un autel dans les 5,50 m environ qui séparent le temple du mur limitant l'*area sacra*¹¹⁹. Le forum de Paris pourrait avoir eu un aménagement semblable¹²⁰. Sur le Magdalensberg, le temple dédié au culte impérial, au Divus Augustus et à la Dea Roma (?), est un autre exemple de podium avec espace de 4,95 m (dans œuvre) avant le mur de clôture du périmètre; sa première phase de construction est datée d'époque tibérienne¹²¹. Le temple du «forum» d'Assise est lui aussi précédé d'un espace de 4,50 m avant la fin de l'esplanade sur laquelle il repose; là, deux rampes d'escaliers donnaient accès à la place inférieure et un autel était probablement érigé dans l'axe du temple; celui-ci semble avoir été réalisé entre 40 et 20 av. J.-C.¹²². Au vu de cette série, dans laquelle s'inscrirait le temple du forum d'Avenches et son périmètre, on peut se demander si l'aménagement temple-autel aussi rapprochés du mur de fermeture de l'*area sacra* dans un forum tripartite n'est pas signe d'un premier état de construction remontant au moins à l'époque tibérienne. Rappelons que l'aire sacrée du forum de Virunum (cf. pl. 25) se présente de manière radicalement différente de celle du Magdalensberg, avec un temple campant à peu près au centre de la place; le forum a été édifié au début du règne de Claude lorsque la ville devint *municipium*, supplantant la ville du Magdalensberg¹²³.

Dédicace

C. Bursian mentionne la découverte d'inscriptions au sud de l'*area sacra* (cf. pl. 1.3). P. Gros et D. Theodorescu ont souligné le lien qui existe entre certaines zones d'affichage et des édifices religieux comme la présence de parois consacrées

¹¹⁸ Cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 45, fig. 32-33; la date des premières fondations n'est pas assurée.

¹¹⁹ Cf. D. Weidmann, La ville romaine de Nyon, AS 1, 2, 1978, 76, fig. 2.

¹²⁰ Cf. P.-M. Duval, *Paris antique, Des origines au troisième siècle*, Paris 1960, fig. 50-51; P. Périn, *art. cit.* n. 74, 156.

¹²¹ Cf. G. Piccottini, Die Stadt auf dem Magdalensberg – Ein spätkeltisches und frührömisches Zentrum im südlichen Noricum, ANRW II 6, Berlin - New York 1977, 283-84, fig. 20.

¹²² Cf. P. Gros - D. Theodorescu, Le mur nord du «forum» d'Assise, Ornamentation pariétale et spécialisation des espaces, MEFRA 97, 1985, 886, 890-91, fig. 4.

¹²³ Cf. H. Vettters, *art. cit.* n. 106, 303-04; cf. aussi l'intervention de J.-Ch. Balty *cit. supra* n. 94, 344.

à l'information des citoyens sur les *fora*¹²⁴; sur les murs des portiques et des sanctuaires de l'*area capitolina* à Rome étaient accrochés par exemple les diplômes militaires sur tablettes de bronze, plus précisément près du temple de la Fides¹²⁵; le mur soutenant la terrasse du temple du «forum» d'Assise avait un secteur réservé aux plaques inscrites. Ce fut peut-être le cas à Avenches. G. Th. Schwarz a supposé que l'inscription CIL XIII 5075, dédiée au GENI(o) et mentionnant un Camillus ou une Camillia avait été trouvée lors du déblaiement du podium du temple en 1842. On ne peut malheureusement le suivre, car les arguments en faveur de cette hypothèse sont trop faibles¹²⁶. C'est pourtant, croyons-nous, dans cette direction qu'il faut chercher.

Dans l'*insula* 21 est, en bordure du *decumanus maximus*, un ou deux *sacerdotes* sont nommés (I 8a-b). Dans l'*insula* 28 est, à 3 m en avant d'un portique, un *sevir augustalis* fait ériger une statue en l'honneur d'un patron d'Avenches, ancien questeur d'Asie (I 40). Sur le forum ou à ses abords, une longue inscription est dédiée vraisemblablement à un *sacerdos perpetuus et patronus publicus* (I 73); dans l'*insula* 40, la cité des Helvètes honore un préposé au culte impérial (*magister sacrorum augustalium*), curateur des citoyens romains et prêtre (I 86a). L'*insula* 29, qui renferme les thermes du forum, a révélé deux inscriptions dédiées par Julia Festilla (CIL XIII 5094 et 5110), prêtresse du culte impérial (CIL XIII 5064) et donatrice d'un autel à Apollon (CIL XIII 5051)¹²⁷. L'inscription en l'honneur des médecins et des professeurs d'Avenches (CIL XIII 5079), dont l'emplacement original n'est pas connu, est consacrée aux *numina* des empereurs et au Génie de la colonie des Helvètes, Apollon; il s'agit bien d'une apposition, comme l'a noté G. Th. Schwarz¹²⁸. Ce dernier en conclut que le forum était dédié à Apollon, dieu protecteur de la ville, accompagné de la divinité éponyme Aventia à qui sont consacrées trois inscriptions (CIL XIII 5071-5073). Une nouvelle proposition peut être avancée par comparaison avec le cas des temples géminés de Glanum

¹²⁴ Art. cit. n. 122, 895-96, fig. 2.

¹²⁵ Cf. F. Coarelli, *Roma, Roma* (Guide archéologique Laterza 6) 1988², 31.

¹²⁶ Cf. *supra* n. 18; l'auteur du manuscrit de Saint-Gall a dessiné l'inscription au Génie lors de sa visite du musée; il y a aussi copié l'inscription à C. Valerius Camillus (CIL XIII 5110) trouvée «près du soi-disant mausolée»; Schwarz y voit une coïncidence d'autant plus frappante que F. R. de Dompierre, dans le Journal des Conservateurs (MRA/ARCH XI, f° 146 [80]), a dessiné précisément l'inscription au Génie entre les années 1841 et 1842; toutefois, ce dernier la dessine en même temps que l'inscription des Nautes (I 62) trouvée en 1804 et avant l'été 1842, date des fouilles de l'entrepreneur Briod.

¹²⁷ Cf. Schwarz 1969, 60-61; cf. aussi Walser 66, 87, 92 et 95; l'autel dédié à Apollon a été trouvé dans l'église de Baulmes au-dessus d'Yverdon; cependant, rien ne prouve qu'il provient de la région même et il peut tout aussi bien avoir été charroyé d'Yverdon ou d'ailleurs.

¹²⁸ Schwarz 1964, 95.

et de leur péribole récemment étudié par P. Gros. A l'origine temples dédiés à des divinités locales plus ou moins romanisées, érigés vers 30 et 27 av. J.-C., ils seraient devenus temples de divinités poliaires ou de divinités associées à des *numina* à fonction dynastique ou politique au moment de la construction du péribole vers 20 à 10 av. J.-C. — marque de l'emprise impériale et de la réorganisation du centre monumental; *cellae* et portiques se seraient alors garnis de statues de la famille impériale à laquelle culte était rendu¹²⁹. A Urbisaglia, le phénomène semble assimilé: le temple principal de la cité, entouré de son cryptoportique, serait dédié à la *Salus Aug. Salvien-sis*¹³⁰. A Saint-Bertrand-de-Comminges, les inscriptions provenant du péribole du temple du forum attestent un *sacerdos Romae et Augusti* et des statues impériales sont érigées dans l'un des portiques; R. May y suppose le siège du culte de l'Empereur et de Rome¹³¹. A Lousonna-Vidy, les Nautes du Léman ont consacré leur *schola* aux *numina* des empereurs; leur siège est construit au sud du forum, face à un bâtiment rectangulaire à fonction publique, situé lui-même près du temple qui ferme le forum au nord¹³². L'*area sacra* du forum d'Avenches était sans doute consacrée à la vénération de la famille impériale, comme l'atteste le cycle statuaire tibérien (cf. Sc 1-6). Le temple serait voué, lui, au *numen* de l'empereur et au Génie de la cité, puis de la colonie, assimilé à Apollon¹³³.

2.2. Area publica

Place publique

L'*insula* 28 renferme 60 m (202 - 203 pieds) d'un dallage continu du nord au sud, signe de l'existence d'une place publique comme l'a justement remarqué G. Fornerod¹³⁴. Le sol de la place est construit selon une technique observée récemment dans la cour du *macellum* de Nyon¹³⁵: des

¹²⁹ Cf. R. Bedon - R. Chevallier - P. Pinon, *Architecture et urbanisme en Gaule romaine, Tome 1, L'architecture et les villes en Gaule romaine*, Paris 1988, 146-47; P. Gros - A. Roth Congès - P. Varène, Le centre monumental gallo-romain, Glanum, Cité grecque et romaine de Provence, Les Dossiers d'Archéologie 140, 1989, 26-27 et 30.

¹³⁰ Cf. Ch. Delplace, Portraits d'Urbisaglia, *MEFRA* 93, 1981, 809-10.

¹³¹ R. May, *op. cit.* n. 82, 93 et 97.

¹³² Cf. G. Kaenel, *Lousonna, La promenade archéologique de Vidy*, Lausanne (Guides archéologiques de la Suisse 9) 1977, 32-33, 36-37, fig. 47.

¹³³ L'assimilation du Génie de la colonie à Apollon semble en tout cas opérée à la fin du II^e s. apr. J.-C. ou au III^e s. apr. J.-C., date de l'inscription *CIL XIII* 5079; cf. aussi A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 292-94 : à Arles, le temple du forum était vraisemblablement consacré au Génie de la colonie, comme l'attestent quatre inscriptions trouvées à proximité de son emplacement restitué.

¹³⁴ Cf. *supra* n. 30.

¹³⁵ Cf. F. Rossi, Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats, *ASSPA* 72, 1989, 255.

plaques de calcaire à Nyon, de grès à Avenches, sont posées sur des dalles de molasse servant de niveau de préparation. Le podium de la salle Q de l'*insula* 40 est monté de la même façon¹³⁶. Aux deux extrémités, la place est bordée par «quelques pierres jaunes»¹³⁴, du calcaire hauterivien; il doit s'agir des fondations d'une structure servant de limite à la place proprement dite, sur le modèle d'Augst (cf. pl. 23.1). Si l'on veut placer les 60 m de dallage sur un plan actuel (cf. pl. 22), il est nécessaire de prendre en considération le *decumanus maximus* qui séparait l'*area sacra* de l'*area publica*, suivant le schéma de plusieurs *fora*, ceux d'Augst, de Nyon ou de Virunum par exemple (pl. 23.1-2 et 25). Le *decumanus maximus*, large de 9 m, était vraisemblablement dallé sur tout son parcours entre les *insulae* 22 et 28, ce que laisse supposer le pavement relevé en 1874 (cf. pl. 5.2). Le gravier rencontré par G. Fornerod avant le dallage de pierres grises¹³⁴ a par ailleurs pu être celui du *decumanus maximus* dans une première période d'utilisation: les dalles qui le recouvriraient à l'endroit de la tranchée Fornerod auraient disparu lors d'anciennes récupérations, à l'égal du dallage du péribole de l'*area sacra* plus au nord. Du côté sud, 3,50 m environ séparent encore la place du large mur mis au jour en 1891-92 (cf. pl. 22). Faut-il alors voir dans les «quelques pierres jaunes» le soubassement d'un portique qui aurait entouré la place sur trois côtés à l'exemple de Virunum (pl. 25), avec un mur de clôture sur le côté nord comme à Martigny¹³⁷, à Augst et peut-être à Nyon (pl. 24.1 et 23.1-2)? Entre 1849 et 1852, la fouille du côté est de la place a certes mis au jour un portique, mais qui, comme on le verra plus bas, ne peut être considéré comme l'équivalent de ce que l'on attendrait ici. Cependant, à 3 m en avant du portique, on trouvait l'inscription I 40 en place. Au vu de la coupe de la planche 9b, il ne peut s'agir d'une dédicace de statue équestre qui aurait été élevée sur une esplanade, selon la suggestion d'E. Secretan¹³⁸; elle est encore moins la dédicace d'un bige ou d'un quadrigue, comme on pourrait s'y attendre pour un personnage de rang sénatorial, d'autant qu'elle a été gravée non pas par la cité, mais par un seul personnage¹³⁹; le bloc inscrit supportait une statue pédestre. L'inscription en l'honneur de la femme de Q. Cluvius Macer (I 45) est encore une dédicace de statue pédestre, mais placée à 21 cm seulement en avant du bâtiment fouillé. L'inscription I 46 à Q. Cluvius Macer, nouvelle

¹³⁶ Cf. *supra* n. 60.

¹³⁷ Cf. F. Wiblé, *Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny*, Martigny (Guides archéologiques de la Suisse 17) 1981, 15-18, fig. 19-21.

¹³⁸ Cf. Secretan 1888, 32.

¹³⁹ Cf. W. Eck, *CIL VI* 1508 (Moretti, *IGUR* 71) und die Gestaltung senatorischer Ehrenmonumente, *Chiron* 14, 1984, 210-11.

base de statue, était sans doute placée à même hauteur que la précédente. L'inscription en l'honneur de Q. Macrius Nivalis (I 47) ne serait qu'une plaque selon G. Walser, qui aurait alors été apposée contre le bâtiment. Au même endroit, «en avant du péristyle», les fouilles ont livré «une espèce d'autel avec un tableau (la face tournée contre celle du bâtiment)»¹⁴⁰; ainsi décrit, «l'autel» devait être en place; il est très probable qu'il s'agisse en fait du dos d'une base de statue placée à 3 m du portique comme la base I 40; main en bronze (B 8) et diadème (?) (B 17) ont pu lui appartenir. Les rapports de d'Oleires ne signalent aucune colonnade au niveau des blocs inscrits. Il y aurait donc eu un alignement de bases de statues, certaines à 3 m du portique, d'autres qui lui étaient accolées, de la même manière que sur le forum de Pompéi¹⁴¹; sur le forum d'Ostie, un passage est laissé entre portiques latéraux et bases inscrites élevées sur la place¹⁴². Les fondations de pierres jaunes vues par G. Fornerod du côté sud de la place ne seraient-elles pas alors à mettre en relation avec un monument du type base de statue? L'organisation des autres *fora* invite à répondre par la négative; une interprétation sera tentée dans le chapitre suivant.

La largeur de la place publique est de 43 m environ (145 pieds)¹⁴³, à savoir le double de la distance entre axe de symétrie de l'ensemble du forum et bord du portique est. 43 m sur 60 m, ce sont exactement les dimensions de la cour du forum de Martigny dans son premier état daté avec vraisemblance de l'époque de Claude (cf. pl. 24.1)¹⁴⁴. On retrouve une place large de près de 42 m pour 50 m à 60 m à Paris (pl. 26); la place du forum d'Augst mesure 33 m (46 m portiques compris) sur 58 m (pl. 23.1), celle de Nyon, 30 m à 33 m (42 m portiques compris) sur 56 m à 58 m (pl. 23.2); à Amiens, la place s'élargit à 44 m sur 65 m¹⁴⁵; à Londres, elle est de 30 m à 31 m (40 m à 41 m portiques compris) sur 62 m dans le premier état du forum daté entre 70 et 80 apr. J.-C.¹⁴⁶; on peut citer encore les *fora* de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27) et d'Arles, bien qu'ils s'éloignent déjà de la série la plus proche d'Avenches,

¹⁴⁰ Cf. *supra* n. 43.

¹⁴¹ Cf. A. e M. de Vos, *Pompej, Ercolano, Stabia*, Roma (Guide archologiche Laterza 11) 1982, 32-34, plan p. 33.

¹⁴² Cf. G. Calza - G. Becatti, *Ostie*, Rome (Itinéraires des musées, galeries et monuments d'Italie 1) 1980^b, fig. 5; C. Pavolini, *Ostia*, Roma (Guide archeologique Laterza 8) 1983, 105.

¹⁴³ L'emplacement est-ouest du bâtiment appelé «Schola des Macer», si l'on se fie aux plans de C. Bursian (pl. 1.3) et d'A. Rosset (pl. 5.2), varie malgré tout d'une quarantaine de cm selon qu'on reporte l'inscription I 40 à l'est ou à l'ouest de la limite de parcelles.

¹⁴⁴ Cf. *supra* n. 137.

¹⁴⁵ Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*, Amiens (Revue archéologique de Picardie) 1983, 82; cf. R. Etienne, *art. cit.* n. 100, 18, fig. 14.

¹⁴⁶ Cf. P. Marsden, *The Roman Forum Site in London*, London 1987, 28-32, 73, fig. 18.

avec, pour le premier, une place de 41 m sur 75 m et, pour le second, une cour d'environ 37 m sur 81 m¹⁴⁷.

En 1786, E. Ritter mentionne sur son plan (pl. 1.1) les «Ruines d'un Mausolée». En 1850, E. d'Oleires dit du podium du temple du forum qu'il n'est autre que le «Mausolée» en question¹⁴⁸. G. Th. Schwarz reprend cette affirmation en invitant toutefois à la prudence: la rangée d'arbres qui forme le rectangle qu'E. Ritter désigne comme «Ruines d'un Mausolée» correspondrait aux limites de la propriété Fornallaz sur laquelle se trouve l'*insula* 29 (cf. pl. 3, parcelle 1789)¹⁴⁹. E. Ritter ne nous fournit aucune explication sur son appellation. Probablement a-t-il pris en compte l'immensité du monument encore existant et son éloignement par rapport au forum qu'il situait au sanctuaire du Cigognier¹⁵⁰. Il n'y a pas de raison de douter de l'assertion d'E. d'Oleires. L'interprétation de Schwarz ne peut par contre être suivie. Si l'on respecte strictement l'échelle que Ritter donne à son plan, en toises de 6 pieds du Roy (1,95 m), on s'aperçoit que le pré rectangulaire entouré de bosquets qui nous occupe est situé à 40 m environ au sud-est de la fontaine du Bornalot, qu'on retrouve sur le plan 1910 (pl. 5.2); le bosquet nord du rectangle mesure environ 29 m sur 55 m, le bosquet ouest environ 17 m sur 57 m et le rectangle intérieur environ 30 m à 32 m sur 45 m à 55 m. Malgré l'approximation des dimensions, il est à notre avis indubitable que le pré dessiné par Ritter correspond à la place du forum. Le bosquet nord couvrait tout ou partie du temple, situé en limite des parcelles 3070, 3353, 1742 et 3299 (cf. pl. 2), en limite des *insulae* 22 et 28. Le bosquet ouest couvrait le portique ouest de l'*insula* 28. Comme Fornerod avant lui dans l'*insula* 40, Louis Guisan faisait vraisemblablement disparaître les buissons qui bordaient sa propriété lorsqu'il mit au jour les premiers vestiges de la prétenue «Schola des Macer»¹⁵¹.

Aile est

Tout le portique est de la place du forum a été fouillé par E. d'Oleires. Les documents qu'il a rassemblés suffiraient à en proposer l'élévation, comme il le souhaitait¹⁵². Nous nous contenterons

¹⁴⁷ Pour Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. R. May, *op. cit.* n. 82, 98-99; pour Arles, cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 295; R. Amy, *art. cit.* n. 100, 275-76, 289 et 291, fig. 4 et 7.

¹⁴⁸ Cf. *supra* n. 19.

¹⁴⁹ Cf. Schwarz 1964, 84; Schwarz 1969, 59.

¹⁵⁰ Cf. *supra* art. de D. Tuor-Clerc.

¹⁵¹ Cf. *supra* chap. 1.2. *Insula* 28, Partie est; cf. *supra* n. 70.

¹⁵² «Les pièces du péristyle... nous paraissent devoir être acquises, placées (et) rangées sur le devant du bâtiment du musée pour rappeler le monument et pour procurer aux artistes la possibilité de restituer ledit monument tel qu'il était par un dessin», MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal analytique des Antiquités faisant suite à deux cahiers, le dernier bouclé au 12 fév. 1851, N° 2030 C.

pour l'heure d'élaborer un plan, sur la base d'une interprétation générale. La chronologie de la fouille montre bien qu'E. d'Oleires a commencé par explorer le nord de l'édifice pour remonter au sud, dégageant d'abord l'intérieur des pièces avant d'attaquer leur façade ouest. Sur une longueur de 184 pieds vaudois (55,20 m) exactement, il observe un bâtiment qu'il nomme «péristyle», composé de trois ordres d'architecture différents. Si certaines bases de colonnes étaient encore en place en façade, les colonnes elles-mêmes jonchaient le sol du bâtiment (cf. pl. 9); celui-ci était limité à l'est par un mur¹⁵³; cette situation a pu être à l'origine de la désignation de «péristyle». Comme cela se déduit du dessin de la planche 9, les trois ordres décorent très certainement les façades de trois pièces; celles-ci étaient probablement séparées par des passages délimités par des pilastres. Des dalles rouges (du porphyre ou plutôt du calcaire devenu rouge à la suite d'un incendie?), blanches et noires ont probablement formé le dallage des passages, comme le pavé de «marbre blanc» et d'«ardoise noire» du bâtiment de l'*insula* 34¹⁵⁴. La largeur de la pièce nord est de 13,30 m - 13,40 m; celle de la pièce centrale a pu être égale à la précédente, étant donné que, lorsque d'Oleires poursuit les fouilles, il annonce clairement que les 27 m de bâtiment fouillé appartiennent à un ordre d'architecture différent. La troisième pièce était ornée de colonnes lisses surmontant des piédestaux rainés pour recevoir des plaques de balustrades (Sc 20), à l'exemple des exèdres de l'*insula* 40 (cf. pl. 18). Cinq piédestaux sont connus. Sur les dalles qui séparaient quatre d'entre eux sur la terrasse du musée, une seule (Sc 36; cf. pl. 10.3) était creusée latéralement de manière à recevoir les montants d'une plaque de balustrade par exemple. Six dalles analogues devaient entourer les piédestaux. En considérant les demi-piédestaux qui bordaient chaque côté de la colonnade¹⁵⁵, nous pouvons estimer la longueur de la façade de la pièce à 11 m environ.

La première pièce devait être ornée de colonnes cannelées (cf. Sc 22; pl. 13.1). La seconde pièce était agrémentée de colonnes rudentées, dont trois bases et des fûts de colonnes étaient alignés sur la terrasse du musée (cf. Sc 40; pl. 10.2). Des plaques de revêtement (Sc 27-30; pl. 12.2) rehaussaient les parois, enserrées dans des encadrements avec feuilles d'eau, rais-de-cœur et tresses (Sc 25; pl. 12.1).

Dans l'essai de restitution du forum (pl. 22), deux passages ont été dessinés de chaque côté

¹⁵³ Cf. *supra* n. 45.

¹⁵⁴ Cf. *supra* n. 48 et 51.

¹⁵⁵ L'un des deux piédestaux engagés a été dessiné par J. Frizzi, MRA 1847/004.

de la troisième pièce pour atteindre les 55,20 m qu'E. d'Oleires attribue au «péristyle» proprement dit. Il semble bien en effet que d'Oleires n'ait pas inclus dans l'édifice à colonnades les 3,50 m environ qui terminaient sa fouille du côté sud; en avant du dernier pilastre sud-ouest se trouvaient une grande base moulurée et des pierres de taille; directement à l'ouest de ces éléments ont été dégagées les trois inscriptions en l'honneur de la famille Macer (I 45-47) et peut-être les fragments d'architrave inscrits (I 48-50). L'aménagement du secteur reste difficile à saisir.

G. Th. Schwarz voyait dans le bâtiment une basilique en 1957, hypothèse qu'il évite de reprendre en 1964¹⁵⁶. Trois côtés fermés et un quatrième ouvert dans chacune des pièces parlent pour une succession de trois exèdres qui ont pu servir de *scholae* au sens de sièges de corporations, comme la *schola* des Nautes du Léman sur le forum de Lousonna. De la même manière qu'en façade des exèdres de l'*insula* 40 (cf. I 86-87), de grandes inscriptions sur architraves honoraient des donateurs ou des hauts personnage. L'inscription mentionnant une *schola* (I 42) et celle citant Q. Iulius (I 43), vu leur caractère proche de l'inscription avenchoise des Nautes (I 62), prendraient facilement place au-dessus d'un des passages conduisant aux locaux disposés derrière les exèdres. Le mot *schola* y désignerait alors effectivement le siège d'une corporation. Ce n'est pas la signification du terme *schola* sur l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer (I 46); G. Th. Schwarz a démontré qu'il y désigne un monument muni d'un banc, orné de statues, élevé sur une place, le long d'une rue ou servant de monument funéraire¹⁵⁷. L'ensemble de l'édifice ne peut donc correspondre à la «Schola des Macer». Tout au plus une de ces pièces a pu être aménagée en un monument-*schola*, qu'il est aujourd'hui impossible de déterminer. L'aile est de l'*insula* 28 se rapproche bien plus, quant à sa fonction, du forum des corporations d'Ostie où se succèdent les bureaux commerciaux sur sols pavés de mosaïques-annonces; sa décoration soignée le met en

¹⁵⁶ Cf. Schwarz 1957, 51 et Schwarz 1964, 94.

¹⁵⁷ Cf. Schwarz 1957, 15-21, 49; les récentes fouilles de la nécropole du lieu-dit «En Chaplix» ont mis au jour deux monuments semi-circulaires richement ornés de statues, bordant la route qui conduit à la ville romaine par son entrée nord-est; aucune inscription n'y a été trouvée pour l'instant par les fouilleurs, D. Castella et L. Flutsch, Archéodunum, cf. *id.* La nécropole romaine d'Avenches VD-En Chaplix. Premiers résultats, ASSPA 72, 1989, 272-80, et J.-M. Pittier, Archéologie vaudoise, L'année des nécropoles, *Gazette de Lausanne*, 15-16 juillet 1989, 1-2; on peut cependant avancer qu'il s'agit vraisemblablement là de *scholae* telles que celle que mentionne l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer, cf. V. Kockel, *Die Grabbauten vor dem Herkulaner Tor in Pompeji*, Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, Bd. 1, Mainz 1983, 18 s.; *id.*, Funde und Forschungen in den Vesuvstädten I, *Archäologischer Anzeiger* 1985, 564-65, fig. 47.

parallèle avec le forum de Nyon où la célèbre mosaïque dite d'Artémis paraît le sol d'une grande pièce de l'aile nord de l'*area publica* (pl. 23.2, E); la disposition des pièces enfin suscite le rapprochement avec le forum de Virunum (pl. 25), mise à part la différence de dimensions, et, dans une moindre mesure, avec les *fora* de Martigny et de Londres dans leur premier état¹⁵⁸.

L'aménagement de la partie est de l'édifice reste conjectural (pl. 22). Locaux divers et boutiques y avaient certainement leur place.

Aile ouest

La disparition des arbres et autres buissons sur l'emplacement de l'aile ouest de l'*insula* 28 indique aujourd'hui qu'elle a dû être explorée autrefois. Aucune information ne nous est parvenue à ce sujet, excepté l'existence d'un mur et d'un égout dirigés est-ouest, relevés sur le plan 1910¹⁵⁹. Sur le modèle du forum de Virunum, il est permis de supposer une disposition semblable à l'aile est de la place publique (cf. pl. 22).

2.3. Basilique et annexes

Basilica

L'organisation de l'*area sacra* et de l'*area publica* dégagée jusqu'ici fait présumer, à l'instar des *fora* déjà mis en parallèle, une basilique fermant le petit côté sud de la place du forum¹⁶⁰. La relation des fouilles de 1892 par F. Jomini, complétée par le plan 1910, amène plusieurs indices en faveur de cette hypothèse¹⁶¹. Premièrement, les fouilles n'ont pas touché de rue, que G. Fornerod ou F. Jomini n'auraient pas manqué de constater; la «riche habitation» découverte interrompait le tracé du *decumanus* repéré entre les *insulae* 29 et 35; il ne se prolongeait donc pas entre les *insulae* 28 et 34 comme le propose le plan 1970, basé ici sur le plan archéologique de 1962¹⁶². Cette particularité se retrouve dans le plan du forum de Trèves où la basilique est érigée sur le tracé d'un des *cardines* du réseau de la ville (cf. pl. 29).

Les pavements décrits par F. Jomini sont un deuxième indice en faveur d'un bâtiment public:

¹⁵⁸ Pour Ostie, cf. C. Pavolini, *op. cit.* n. 142, 67-69; pour Nyon, cf. D. Weidmann, *art. cit.* n. 119, 76, fig. 2; pour Martigny, cf. *supra* n. 137; pour Londres, cf. *supra* n. 146.

¹⁵⁹ La position qui leur a été attribuée sur le plan du forum de 1989 (pl. 21) est hypothétique; le plan 1910 offre de telles différences de mesures par rapport aux limites de parcelles actuelles qu'il a été choisi de placer arbitrairement égout et mur dans le prolongement des éléments observés dans l'*insula* 27 (cf. *supra* n. 71).

¹⁶⁰ Cf. J.-Ch. Balty, Le forum de Bavay et les basiliques de forum, *Revue du Nord* 71, 1989, 7-23.

¹⁶¹ Cf. *supra* n. 51.

¹⁶² Cf. Schwarz 1964, 88-89.

grandes dalles en «marbre blanc» comme dans les exèdres de l'aile est de l'*area publica* (cf. Sc 37-40), carrelage de «marbre blanc» et «d'ardoise noire» comme ce devait être le cas dans les passages entre les exèdres citées, genre de carrelage qui recouvrait les exèdres des portiques du forum de Glanum ou la curie d'Avignon, trois pavements de mosaïque identiques enfin, traités de manière simple, propre à couvrir de grandes surfaces, selon un schéma proche de la mosaïque de façade de l'odéon de Lyon¹⁶³.

Troisième indice, le mur de 2 m reporté sur le plan 1910 en limite sud de la place publique, a une largeur comparable au mur de façade de la basilique de Trèves, sans compter l'avancée centrale (pl. 29)¹⁶⁴. Autre indice encore, une colonne ou un pilier est noté au sud du mur (cf. pl. 5.2), vraisemblablement en place à l'égal des piliers de l'*insula* 22 nord; son axe est situé à 6 m du mur. A. Caspari relevait en 1865 la nature identique des matériaux trouvés en limite des champs Guisan et Fornallaz (pl. 15.1) et mentionnait l'existence d'un grand mur (plutôt une fondation de mur?) traversant les deux champs¹⁶⁵. Ce mur est situé exactement à 6 m au nord de l'extrémité du mur à contreforts du bâtiment dégagé en 1872 dans les champs voisins (cf. pl. 5.2 et 21).

La réunion de tous ces éléments permet, en faisant jouer l'axe de symétrie du forum, de tenter une restitution de la basilique d'Avenches. Elle aurait une largeur hors tout de 26 m environ, 23 m dans œuvre, ce qui la rapprocherait de la basilique de Nyon aux mêmes proportions, mais aussi de la basilique d'Augst (22 m dans œuvre), de celle d'Ardea (23,80 m intérieurs), d'Augusta Bagiennorum (24 m), de Pompéi (24 m dans œuvre), de Trieste (23,50 m) ou de Vetera près de Xanten (24,40 m), pour ne citer que quelques exemples¹⁶⁶. Les ailes de la basilique mesurerait 6 m de largeur. Les pavements de 6 m sur 9 m et de 6 m sur 3 m mis au jour par G. Fornerod ont très bien pu couvrir une partie du sol de l'aile nord; le dallage de carreaux noirs et blancs s'adapte parfaitement à une zone de passage, marquage au sol d'un

¹⁶³ Pour Glanum, cf. J.-Ch. Balty, Basilique et curie du forum de Glanum : Note sur le centre monumental de la ville augustéenne, *Latomus* 21, 1962, 292; pour Avignon, cf. F. Salvati, Tibère, Drusus le Jeune et le «forum» d'Avignon, *Revue Archéologique* 1979, 266; cf. aussi le pavement de l'exèdre I du forum de Thuburbo Majus, M. A. Alexander - A. Ben Abed - S. Besrour-Ben Mansour — D. Soren, *Thuburbo Majus, Les mosaïques de la région du forum*, Tunis (Corpus des Mosaïques de Tunisie II) 1980, 33, pl. XIII, N° 24 A; pour Lyon, cf. P. Wuilleumier, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, Paris (Suppl. Gallia IV) 1951, 50, pl. X, 2-3.

¹⁶⁴ Cf. H. Cüppers, *art. cit.* n. 87, fig. 22.

¹⁶⁵ Cf. *supra* n. 52.

¹⁶⁶ Pour Nyon, cf. Ph. Bridel, Les basiliques du forum de Nyon (Colonia Julia Equestris), *Revue du Nord* 71, 1989, 59-65, en part. 61; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 49-51; pour les autres basiliques citées, cf. J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 163, 297-98.

accès de la basilique. La basilique de Pompéi offre une entrée centrale, celle de Nyon aurait trois entrées donnant sur la cour, dont une centrale, de même que celle d'Augst¹⁶⁷. Dans son rapport, F. Jomini dit que l'un des pavements de mosaïque se poursuit sur la propriété voisine; il ne s'agit très probablement pas de la parcelle fouillée par A. Caspari, mais plutôt de celle qui jouxte le côté ouest du champ de G. Fornerod; le passage dallé de noir et de blanc qui a été dégagé correspondrait alors à l'accès central de l'édifice; il était entouré de deux mosaïques de 9 m de long, interrompues par deux nouveaux dallages en damier. Ces pavements bordaient au nord le large mur de 2 m et devaient être limités au sud par la colonnade qu'on attend au centre d'une basilique. La seule colonne reportée sur le plan 1910 en atteste au moins l'existence.

L'emplacement de la colonne, du mur observé par A. Caspari en 1865, les dimensions des pavements, le respect de la symétrie et l'observation de l'aménagement de l'espace central des basiliques d'Augst, de Martigny et de Nyon en particulier (pl. 23.1-2 et 24.1), invitent à restituer une nef centrale d'environ 45 m sur 12,50 m, dimensions similaires à la nef centrale du deuxième état de la basilique de Nyon. Le ou plutôt les accès dallés de 3 m de largeur empêchent cependant un agencement de 14 colonnes comme à Nyon; ils poussent à choisir une suite de 12 colonnes avec un entraxe de 13 à 13 pieds et demi (environ 3,90 m à 4 m), celui qui régit l'ordonnance des colonnes des basiliques de Glanum et de Pompéi¹⁶⁸. Ainsi 4 colonnes occuperaien la largeur de la nef. Un ordre intérieur de 4 × 12 colonnes est attesté à Pompéi, à Vetera près de Xanten et à Trieste¹⁶⁹. Vu la proximité de leurs dimensions, faut-il voir à Avenches comme à Nyon une colonnade avec absides sur les petits côtés? Rien ne permet de l'avancer.

F. Jomini parle d'un dallage de 12 m sur 7 m en avant duquel se trouve l'un des pavements de mosaïque; il rapporte aussi qu'une troisième mosaïque, identique aux deux autres, bordait encore le carrelage noir et blanc. Si le pavage était limité par le mur de façade au nord, il faut en déduire que le côté sud se poursuivait sous forme de mosaïque. Cela impliquerait-il une alternance de pa-

¹⁶⁷ Pour Pompéi, cf. K. Ohr, *Die Basilika in Pompeji*, Karlsruhe (Dissertation der Fakultät für Architektur an der Technischen Hochschule in Darmstadt) 1973, pl. XVII; pour Nyon, cf. Ph. Bridel, *art. cit. supra*, 63; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 50, fig. 39, basilique du premier état.

¹⁶⁸ Pour Glanum, cf. P. Gros - P. Varène, *Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution*, *Gallia* 42, 1984, fig. 12; pour Pompéi, cf. K. Ohr, *op. cit. supra*, pl. XVII.

¹⁶⁹ Pour Vetera, cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 525, fig. 175; pour Trieste, cf. Cl. Zaccaria, *Problemi epigrafici del foro di Trieste*, *MEFRA* 100, 1988, 72, fig. 3; cf. aussi J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 160, 10.

vements à l'intérieur de la nef centrale? Une telle séparation de la nef centrale en zones alternées se voit dans la basilique-marché de Saint-Bertrand-de-Comminges à l'époque antoninienne, mais avec des piliers de séparation¹⁷⁰. Il se peut aussi que les 7 m cités ne soient que la distance sur laquelle le dallage, en partie récupéré, a été observé — sur le plan 1910 ne sont relevés que 7 m de structure au sud-ouest du champ de G. Fornerod, le reste étant dessiné en traitillé. La deuxième solution a été retenue pour l'essai de restitution de la planche 22.

La longueur intérieure de la basilique serait d'environ 55 m; ses murs de fermeture s'inscriraient dans le prolongement des murs qui fermaient les exèdres de l'*area publica* (cf. pl. 22). Longueur et ordonnance la rapprocheraient de la basilique du premier état de Martigny — dont la nef centrale mesure d'ailleurs 45 m de longueur — (pl. 24.1). Deux absides venaient-elles agrandir l'espace intérieur? Elles rappelleraient à nouveau Martigny et Nyon, mais aussi Augst dans le premier état de la basilique ou le côté sud de la basilique de Trieste.

La basilique d'Avenches aurait donc eu une longueur totale d'environ 57 m, 71 m en comptant des absides. Du côté nord, comme à Martigny (pl. 24.1), une rampe d'escaliers a pu lui donner accès, rampe dont G. Fornerod aurait vu les fondations, ces pierres jaunâtres qui fermaient la place publique. Que faire alors de l'espace restant pour combler la largeur totale du forum (93 m)? Y avait-il des salles latérales comme c'était peut-être le cas à Nyon¹⁷¹? Ou faut-il supposer un agrandissement, sur le modèle d'Augst ou de Martigny? Les absides auraient été supprimées, la nef centrale éventuellement prolongée, la basilique atteignant ainsi environ 73 m hors tout, ses murs de façades est et ouest s'inscrivant dans le prolongement des murs externes du cryptoportique de l'*insula* 22 (cf. pl. 22). La longueur intérieure de la basilique de Trèves est de 74 m (pl. 29). La basilique de Ladenburg mesure quant à elle 73 m hors œuvre¹⁷². A l'exemple de Bavay (pl. 28) et peut-être de Paris (pl. 26), les derniers mètres auraient été réservés à des boutiques ouvertes sur les rues latérales¹⁷³.

¹⁷⁰ Cf. R. May, *op. cit.* n. 82, 108-09.

¹⁷¹ Cf. Ph. Bridel, *art. cit.* n. 166, 63.

¹⁷² Cf. B. Heukemes, *Ladenburg HD*, dans Ph. Filtzinger - D. Planck - B. Cämmerer, *Die Römer in Baden-Württemberg*, Stuttgart 1986³, 386-89.

¹⁷³ Pour Bavay, cf. R. Hanoune - A. Muller, *Recherches archéologiques à Bavay I-II*, *Revue du Nord* 70, 1988, 47, fig. 1-3; pour Paris, cf. pl. 26, mais aucune boutique n'a été reportée aux abords de la basilique sur la maquette du forum de Paris, publiée dans le catalogue de l'exposition «Lutèce, Paris de César à Clovis», cf. *supra* n. 74, 26 et 28; cf. aussi H. Drerup, *Zur Plangestaltung römischer Fora*, *Hellenismus in Mittelitalien, Kolloquium in Göttingen vom 5. bis 9. Juni 1974, Zweiter Teil*, Göttingen 1976, 407, fig. 1a.

La présence d'inscriptions (I 63) dans la basilique ne doit pas choquer, au contraire: une statue équestre d'époque impériale est attestée dans la nef centrale de la basilique de Pompéi, des statues ornaient les absides latérales de la basilique de Virunum¹⁷⁴. La mention d'un *duumvir* (I 63b; pl. 15.2) s'intègre par ailleurs bien à un lieu dont «l'une des fonctions principales... est de servir de siège, permanent ou temporaire, aux tribunaux»¹⁷⁵.

Annexes sud

Le bâtiment fouillé en 1872 au nord de la parcelle de G. Fornerod (N° 1978, cf. pl. 3) n'est que très peu documenté¹⁷⁶. Les deux grandes mosaïques en *opus signinum* ont certes pu recouvrir le sol des deux pièces que semble montrer le plan 1910 (pl. 5.2), mais elles pouvaient aussi décorer le sol de l'espace d'environ 4 m laissé entre le mur sud de la basilique et le mur nord desdites pièces. C'est peut-être l'un de ces pavements que G. Fornerod découvrait vers 1850 lorsqu'il extrayait les pierres d'un mur. La grande inscription I 64 rappelait-elle en entablement les travaux consentis par un haut personnage? Les recherches en cours de M^{me} R. Frei-Stolba et du Séminaire d'épigraphie de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne apporteront, nous l'espérons, une réponse. Le plan de l'édifice tel qu'il apparaît sur le plan 1910 est plus parlant. G. Th. Schwarz l'interprétait comme un temple¹⁷⁷. Sa position par rapport à la basilique et au reste du forum, ses contreforts sur le côté ouest et la répartition des pièces, l'une carrée et l'autre rectangulaire, invitent à en faire une curie et un tribunal, à l'image de l'édifice annexe de la basilique de Glanum¹⁷⁸. C'est dans une disposition analogue que se situent les curies d'Augst et de Feurs (cf. pl. 23.1 et 24.2); dans ses 18,90 m sur 9,40 m intérieurs, celle de Feurs comporte un vestibule, semble-t-il, comme ce pourrait être le cas à Avenches dans un espace intérieur d'environ 15,50 m sur 10 m¹⁷⁹. La salle carrée de la curie d'Avenches se rapprocherait, outre de la curie de Glanum (11,75 m sur 10,15 m), de celle d'Avignon, à peu près carrée, de 12,10 m de profondeur hors œuvre, excepté son abside axiale¹⁸⁰. Ce serait

¹⁷⁴ Pour Pompéi, cf. A. e M. de Vos, *op. cit.* n. 141, 35 et 37; pour Virunum, cf. H. Vettters, *art. cit.* n. 115, 258.

¹⁷⁵ P. Gros, *Byrsa III, Rapport sur les campagnes de fouilles de 1977 à 1980: la basilique orientale et ses abords*, Rome (Collection de l'Ecole Française de Rome 41) 1985, 151.

¹⁷⁶ Cf. *supra* chap. 1.3. *Insula* 34, Partie centrale, n. 54-57.

¹⁷⁷ Schwarz 1964, 91.

¹⁷⁸ Cf. P. Gros - A. Roth Congès - P. Varène, *art. cit.* n. 129, 32-33.

¹⁷⁹ Cf. M. Vaginay - P. Valette, *art. cit.* n. 95, 43; *iid.*, Feurs (Loire): dégagement du forum augustéen, *Les Dossiers d'Archéologie* 78, 1983, 42.

¹⁸⁰ Pour Glanum, cf. J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 163, 313; pour Avignon, cf. F. Salvati, *art. cit.* n. 163, 266.

donc ce bâtiment dont les fils Macer tiennent à rappeler, sur la place publique, à proximité de la basilique, qu'il a été offert par leur trisaïeul M. Afranius Professus (cf. I 45)¹⁸¹.

Il est bon de relever que la distance nord-sud du forum, curie comprise, est d'environ 184 m (622 pieds), peut-être même de 190 m (642 pieds) si l'on considère que la limite nord du terrain de forme trapézoïdale (cf. pl. 2, parcelle N° 421) reflète un état ancien. Avec 93 m (314 pieds) est-ouest, la superficie du forum d'Avenches a pu être calculée suivant un rapport de 1:2.

Les constructions qui recouvreraient la moitié sud de l'*insula* 34 n'ont laissé aucune trace à ce jour. Le plan 1786 d'E. Ritter (pl. 1.1) laisse cependant supposer qu'il devait y avoir une structure fermant le quartier en bordure de la rue attendue à cet endroit: des arbres, arbustes ou buissons s'étaient développés le long des anciennes limites de propriétés (cf. pl. 21, parcellaire ancien), sauf entre les *insulae* 34 et 40. Entre les *insulae* 35 et 41, la limite de propriété se situerait au niveau probable d'un mur intérieur de portique d'environ 5 m qui se serait ouvert au sud de l'*insula* 35, le long de la rue. Entre les *insulae* 33 et 39, la limite s'est faite au bord de la rue, ce qui expliquerait le décalage reporté au milieu de la ligne d'arbustes sur le plan 1786 (pl. 1.1).

2.4. Hôtel de ville ou *praetorium*?

Le vaste édifice de l'*insula* 40 n'a pas été fouillé dans sa totalité. Le jeu de la symétrie permet de restituer au moins un mur de clôture du côté est. La découverte, en limite de propriété (cf. pl. 16, I), d'une colonne plus volumineuse que celles qui ornaien l'exèdre H¹⁸², incite à restituer un portique de façade; il pourrait d'ailleurs avoir suivi la limite de parcelles, située à 3,80 m environ (13 pieds) au nord du mur de façade du bâtiment. Si la salle située à l'ouest de l'exèdre H n'était pas accessible du côté nord, le couloir L (cf. pl. 16) devait, lui, donner la possibilité de monter sur la place, le jardin d'angle sud-ouest de l'édifice. Il s'ensuit qu'il devait y avoir liberté de déambuler tout au long de la façade du bâtiment. Cela n'empêche pas l'existence d'ailes de chaque côté de la place que délimiterait le portique. La limite ouest de la parcelle N° 1978 (cf. pl. 3) pourrait être alors signe d'une structure de l'aile est de l'*insula* 40. Il en va de même pour le côté ouest de la parcelle 1743 à mettre en rapport avec une aile ouest de l'*insula*. Ces limites de terrain s'inscrivent dans le prolongement de constructions observées ou restituées dans l'*insula* 28. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de souligner que les exèdres H et H' sont

¹⁸¹ Cf. *supra* n. 41.

¹⁸² Cf. Secretan 1917, 16.

distantes de 42,90 m l'une de l'autre, la largeur proposée pour la place publique. En conséquence, il ne fait à notre avis aucun doute que l'*insula* 40 procède d'une même conception architecturale que les *insulae* 22, 28 et 34. Le plan du forum d'Avenches avec son extension de l'*insula* 40 se rapproche ainsi étroitement des *fora* d'Augusta Bagiennorum¹⁸³, peut-être de Trèves (pl. 29) et surtout d'Amiens¹⁸⁴. Ce dernier a été mis en place dès l'époque flavienne au plus tard, au moment où Samarobriva, chef-lieu des Ambiens, recevait le droit latin. Le prolongement du forum d'Amiens est interprété comme un vaste *mactellum* destiné à accueillir foires et marchés à dates régulières¹⁸⁵. Ce n'était certainement pas le cas de l'*insula* 40 d'Avenches.

Hôtel de ville?

Dans la pièce A (cf. pl. 16), le hall d'entrée du bâtiment, une inscription rappelait l'embellissement de la curie (I 85). E. Secretan propose dès lors de voir une curie dans les pièces A et B, avec annexes dans les pièces adjacentes C, D et E¹⁸⁶. W. Cart suit prudemment Secretan, tout en restant dans l'expectative de données de fouilles plus concluantes¹⁸⁷. G. Th. Schwarz reprend l'interprétation de Secretan, en faisant de tout le bâtiment une curie au sens d'hôtel de ville: entrée monumentale, salles de réunions, locaux administratifs, locaux de service près de l'entrée, les exèdres servant de lieux de discussion, d'observation ou de repos¹⁸⁸. Une curie ne peut cependant désigner un ensemble de pièces; le terme s'applique à la salle de réunion du sénat local, l'assemblée des décurions chargés de l'administration municipale¹⁸⁹. Par ses vastes proportions (13,80 m sur 16,20 m), la salle Q pourrait se prêter à une telle identification. Munie de contreforts du côté est, elle montre un podium d'environ 2 m sur 5 m - 6 m au centre de sa paroi sud, face à l'entrée. Un «piédestal» prend place au fond de la curie de Thuburbo Majus; la curie d'Alésia est elle aussi agrémentée d'un piédestal; à Augst (cf. pl. 23.1), un podium est situé au milieu de la paroi côté basilique, face aux gradins, siège des *duumviri*; à Rome enfin, un large socle occupait le fond de la curie, réservé à la présidence, devant la base de la statue de la Victoire¹⁹⁰.

¹⁸³ Cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 383-85, fig. 122; R. Etienne, *art. cit.* n. 100, fig. 19.

¹⁸⁴ Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, *op. cit.* n. 145, 73-85, fig. 22; R. Etienne, *art. cit. supra*, 18, fig. 14.

¹⁸⁵ Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, *op. cit. supra*, 85.

¹⁸⁶ Cf. Secretan 1917, 15-16; *id.* 1919, 104-05.

¹⁸⁷ Cart 1919, 9.

¹⁸⁸ Cf. Schwarz 1964, 87 et 90.

¹⁸⁹ Cf. J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 163, 307.

¹⁹⁰ Pour Thuburbo Majus, cf. M. A. Alexander *et al.*, *op. cit.* n. 163, 51-52, plan 12, N° 41; pour Alésia, cf. A. Grenier, *op. cit.*

Le podium de la salle Q est construit au-devant d'une base circulaire R (cf. pl. 16). E. Secretan l'interprète comme base d'une colonne milliaire du type du *milliarium aureum* du forum de Rome, point idéal de départ des routes romaines¹⁹¹. L'idée est séduisante lorsqu'on sait qu'Avenches sert de point de référence pour les milliaires de la région¹⁹². De plus, la base, située à l'extrême sud de l'axe général du forum, est érigée dans une salle qui a révélé des inscriptions mentionnant les empereurs Sévères, connus pour leurs réfactions du réseau routier¹⁹³. Il semble toutefois difficile d'admettre une telle hypothèse: la base circulaire est construite dans un espace fermé, au contraire du *milliarium aureum*; elle fait partie intégrante de la salle Q. P. Schazmann opte pour une base de statue d'un personnage particulièrement vénéré; la forme circulaire rappellerait l'aménagement de certains mausolées honorifiques; l'*heroon* de Milet serait un exemple typique de ce genre de construction et, dans cette même cité, l'hôtel de ville renfermait un grand monument funéraire¹⁹⁴. Le monument en question, rectangulaire, est situé au milieu de la cour du *bouleuterion* de Milet, tandis que l'*heroon* est érigé en limite de ville et présente des proportions nettement supérieures à la base avenchoise¹⁹⁵. Une statue colossale d'empereur ou plusieurs statues auraient cependant tout à fait leur place dans une salle où la famille impériale est honorée par des inscriptions.

Il est frappant de noter le parallélisme qu'il y a entre l'aménagement des deux salles rectangulaires S autour du soubassement R et celui des deux bibliothèques entourant la colonne trajane sur le forum du même nom à Rome; la colonne était surmontée d'une statue de l'empereur et renfermait, dans sa base, l'urne d'or contenant ses cendres; elle marquait la fin du forum avant l'érection du temple dédié à Trajan et à Plotine vers 121 apr. J.-C.¹⁹⁶. L'espace n'est pas suffisant à Avenches pour y restituer une colonne historiée mais, malgré l'écart des dimensions, la similitude de la disposition architecturale est significative. On la retrouve au fond de la basilique de Virunum (cf. pl. 25) où deux salles chauffées sont installées

n. 82, 479-80; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 51; pour Rome, cf. A. von Gerkan, *Die römische Curia*, dans F. Krischen, *Antike Rathäuser*, Berlin 1941, 34-44, pl. 35-38; F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, Verona 1980³, 65-67; *id.*, *op. cit.* n. 125, 53-54.

¹⁹¹ Cf. Secretan 1917, 13; *id.* 1919, 103; cf. sur le *milliarium aureum*, F. Coarelli, *op. cit.* n. 125, 59; cf. aussi M. Verzár, *L'Umbilicus Urbis. Il Mundus in età tardo-repubblicana*, *Dialoghi di Archeologia* 9-10, 1976-77, 378 s.

¹⁹² Cf. Walser 320-22.

¹⁹³ Cf. W. Drack - R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart-Jona 1988, 70-71.

¹⁹⁴ Schazmann 1919, 201.

¹⁹⁵ Cf. G. Colonna, Milet, *Enciclopedia dell'Arte Antica* V, 1963, 12, 19, fig. 16.

¹⁹⁶ Cf. F. Coarelli, *op. cit.* n. 125, 98, 113-15.

de chaque côté d'un passage central; H. Vettters y suppose les bureaux des *duumviri*¹⁹⁷. Les données nous manquent pour avancer une datation de ce genre de construction; on peut toutefois se demander si les pièces S et le soubassement R de l'*insula* 40 n'offrent pas une combinaison des deux situations observées à Rome et à Virunum.

Que la salle Q soit une curie fait tout de même difficulté : qu'adviert-il de la curie de l'*insula* 34? Le bâtiment de l'*insula* 40 remonte à l'époque flavienne (selon Schazmann), voire tardo-flavienne pour sa décoration (cf. Sc 47-49). Les inscriptions I 86 et 87 dateraient du milieu ou de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.; Pekáry base sa datation essentiellement sur des considérations historiques¹⁹⁸, mais rien n'empêche de voir dans ces inscriptions un honneur rendu à un haut personnage en place avant la fondation de la colonie et qui aurait œuvré pour elle. La question reste en suspens. La salle Q aurait-elle été la nouvelle curie de la colonie, après nouvelle affectation ou suppression de l'ancienne curie lors de l'agrandissement du forum? La permanence des curies à leur emplacement d'origine dans d'autres cités¹⁹⁹, invite à répondre par la négative.

Praetorium

La superficie de la salle Q se rapproche, par son rapport de 5,75:6,75, de la salle d'audience du palais de Fishbourne, daté du dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. (rapport d'environ 5,6:6,6) et surtout de l'*Aula Regia* du palais de Domitien sur le Palatin (5,45:6,45)²⁰⁰. La vaste salle Q, bien que nettement plus modeste que la salle d'audience de Domitien, a tout d'une aula de réception. L'entrée monumentale de la pièce A, le large vestibule de la pièce B, les différents locaux annexes, la décoration soignée des exèdres H et H', l'existence de jardins et la disposition des pièces font pencher pour une interprétation de l'ensemble comme *praetorium*, au sens de palais même temporaire d'un gouverneur de province, comme en parle Cicéron (*Verr.* IV, 65 et V, 92), ou plus généralement de siège des hauts fonctionnaires romains²⁰¹. Si le plan du très probable prétoire d'Avenches n'est pas directement parallèle aux deux prétoires bien

¹⁹⁷ Cf. H. Vettters, *art. cit.* n. 115, 258; *id.*, *art. cit.* n. 106, 318.

¹⁹⁸ Pekáry 1967, 45 : la charge de *magister sacrorum augustinum* qu'a remplie le personnage de l'inscription I 86 appartiendrait à la période précédant la fondation de la colonie.

¹⁹⁹ Cf. en part. la *Curia Iulia* de Rome qui s'est substituée à la *Curia Hostilia*, F. Coarelli, *op. cit.* n. 125, 53; cf. aussi la curie de Vérone, G. Cavalieri Manasse, Verona, dans G. Cavalieri Manasse (éd.), *Il Veneto nell'età romana II, Note di urbanistica e di archeologia del territorio*, Verona 1987, 24-27.

²⁰⁰ Pour Fishbourne, cf. J. B. Ward-Perkins, *Roman Imperial Architecture*, London 19812, 240, fig. 150; pour Rome, cf. F. Coarelli, *op. cit.* n. 190, 148 et 150; *id.*, *op. cit.* n. 125, 139.

²⁰¹ Cf. W. Schleiermacher, S. 2535 zum Art. *Praetorium*, *RE Suppl.* IX (1962), 1180-81; A. Martin, *Praetoria as Provincial Governors' Palaces*, *Historia Testis, Mélanges d'épigraphie*,

documentés d'Aquincum et de Cologne²⁰², il en a cependant quelques caractéristiques comme une salle de réception centrale et des salles latérales symétriquement disposées, s'ouvrant sur un portique. Parmi les *principia*, équivalents militaires des *praetoria* civils, le bâtiment de l'*insula* 40 se rapproche de ceux du camp de Bonn²⁰³. Comme le remarque G. Precht à la suite de R. Egger, plusieurs pièces à caractère cultuel en relation avec le culte du monarque se rencontrent dans de tels bâtiments, aussi bien à Aquincum, à Dura Europos, à Carnuntum qu'à Cologne²⁰⁴. C'est aux *Dis Conservatorib[us]* que le légat d'Auguste, le gouverneur Q. Tarquitius Catulus, consacre la pierre rappelant la rénovation du prétoire de Cologne²⁰⁵. À Avenches, l'inscription I 79 est justement dédiée à l'empereur Septime Sévère, *conservat[ori] orb[is]*; un autel est consacré à Julia Domna (I 78); des fragments d'autels sont constatés dans la pièce E (cf. pl. 16); les bases en grès ornant certaines pièces (pl. 16, M) seraient finalement à interpréter, dans ce contexte, comme bases de monuments plutôt que de piliers.

L'élément le plus important d'un *praetorium* était son tribunal²⁰⁶. Le podium de l'*aula* Q incite à voir là le tribunal du haut duquel le gouverneur ou tel haut fonctionnaire rendaient leurs jugements. Comme dans les *principia* de Lambèse, il est possible que certaines pièces aient été occupées soit par un *tabularium*, des archives, soit par des collèges, des *scholae*²⁰⁷. Très finement, R. Herzog a déjà supposé que les deux facultés des *medici* et des *professores* cités sur l'inscription *CIL XIII* 5079 avaient précisément leurs auditoires dans les exèdres H et H' de l'*insula* 40²⁰⁸. Notons enfin la mention de *tabularia* sur l'inscription *CIL XIII* 5113.

La colonie des Helvètes a eu pour patron un légat propréteur impérial de Germanie supérieure (*CIL XIII* 5090), autrement dit un gouverneur d'*histoire ancienne et de philologie offerts à Tadeusz Zawadzki*, Fribourg 1989, 229-40; R. Egger, *Das Praetorium als Amtssitz und Quartier römischer Spitzenfunktionäre*, Wien 1966.

²⁰² Pour Aquincum, cf. J. Szilágyi, *Aquincum*, Budapest-Berlin 1956, 27-28, *Beil.* II; Kl. Sz. Póczy, *Städte in Pannonien*, Budapest 1976, 73 et 75; pour Cologne, cf. O. Doppelfeld, *Das Praetorium unter dem Kölner Rathaus, Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin 1958, 313-21; G. Precht, *Baugeschichtliche Untersuchung zum römischen Praetorium in Köln*, Köln 1973, en part. 110-16, pl. 44-47.

²⁰³ Cf. R. Fellmann, *Das Zentralgebäude der römischen Legionslager und Kastelle, Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa* 1957-58, 75-174, en part. 127-28, fig. 52; cf. aussi M. Gawlikowski, *Les principia de Dioclétien, «Temple des Enseignes»*, Varsovie (Palmyre VIII) 1984, en part. 59-69.

²⁰⁴ Cf. G. Precht, *op. cit.* n. 202, 114.

²⁰⁵ Cf. G. Precht, *op. cit. supra*, 27.

²⁰⁶ Cf. G. Precht, *op. cit. supra*, 114.

²⁰⁷ Cf. R. Fellmann, *art. cit.* n. 203, 137-39; cf. aussi M. Gawlikowski, *op. cit.* n. 203, 64-65.

²⁰⁸ Cf. F. Stähelin, *Sammelbesprechungen – Bulletin bibliographique. Römerzeit, Zeitschrift für schweizerische Geschichte* 23, 1943, 454-55; *id.*, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel 1948³, 256-57, 484-85.

de la province créée par Domitien²⁰⁹. Elle honore en une longue inscription un autre de ses patrons qui a été en particulier gouverneur de la Province lyonnaise, consul et finalement légat préposé par l'empereur Trajan à la perception du cens (*CIL XIII* 5089). De tels personnages ont dû siéger dans l'aula du prétoire de l'*insula* 40, sous la tutelle impériale.

3. Phases de construction du forum

Voici brièvement les étapes de construction principales qui se dégagent de l'analyse des données anciennes sur le forum d'Avenches:

Etat 1. Dès l'époque tibérienne, le forum est établi suivant un axe central à l'emplacement de l'*insula* 22 et vraisemblablement dans les *insulae* 28 et 34. En font foi le cycle statuaire (Sc 1-6), la peinture murale à fond blanc (pl. 7) et les inscriptions I 16 (pl. 8.3) et 17 (qui peuvent toutefois appartenir à l'état 2). A cette période, l'*insula* 22 est munie d'un cryptoportique, d'une entrée nord avec escalier monumental donnant accès à une galerie supérieure où devait se trouver le cycle statuaire, d'un temple avec autel au côté nord probablement. Au premier état du forum sans doute, M. Afranius Professus (cf. I 45) aurait fait construire la curie de l'*insula* 34.

Etat 2. A l'époque claudienne ou claudio-néronnienne, on pratique des réfections, comme en témoigne la peinture murale à fonds rouges et noirs (cf. I 18) qui recouvre la peinture à fond blanc de l'exèdre I de l'*insula* 22. La place publique et les portiques latéraux de l'*insula* 28 pourraient avoir été aménagés à ce moment-là: le sol de la place est construit de la même façon que le sol du *maccellum* de Nyon daté de période claudio-néronnienne; les portiques ont une organisation semblable à celle des portiques claudiens des *fora* de Virunum et de Martigny.

Etat 3. A période tardo-flavienne et trajane, tout le complexe du forum est réaménagé. Après 80 apr. J.-C., *terminus post quem* livré par le matériel céramique découvert en remblai dans l'exèdre I de l'*insula* 22, l'entrée nord du forum et une partie du cryptoportique semblent être supprimées pour laisser place à une grande exèdre en galerie supérieure. Les *tabernae* nord ont peut-être été reconstruites. Le portique est de l'*insula* 28 reçoit une nouvelle décoration (cf. Sc 16-30), des personnages illustres de la cité y sont honorés par des statues (cf. B 8, 12 et 17) et par des inscriptions (cf. I 40, 45-47). L'extension de la zone publique du forum dans l'*insula* 40 serait à mettre au compte de cette restructuration: même si la datation des

inscriptions I 86 et 87 n'est pas assurée, les éléments de décors architecturaux mis au jour dans les exèdres et le portique nord du bâtiment sont clairement attribuables à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s. apr. J.-C. (cf. Sc 47-53).

Etat 4. A l'époque sévérienne, une attention particulière est apportée au bâtiment de l'*insula* 40. Des dédicaces y sont faites à l'empereur Septime Sévère et à ses fils, un autel est consacré à l'impératrice Julia Domna (cf. I 78-83). Une telle occupation des lieux rend très probables des changements dans la décoration sinon dans la structure du bâtiment. Que la monnaie la plus tardive du lot découvert dans l'une des boutiques nord de l'*insula* 22 soit un dupondius/as de Commode²¹⁰ pourrait être le signe d'une modification de ce secteur sous les Sévères.

4. Les abords du forum

L'observation du plan des quartiers adjacents au forum fait apparaître une particularité digne d'être signalée (cf. pl. 21 et 22). L'*insula* 23, à l'est de l'*area sacra*, est divisée en deux, voire en trois parties; celle proche du forum est consacrée à un bâtiment officiel. Dans l'*insula* 29, le même phénomène se répète, avec une zone de boutiques ou de locaux divers proche du forum, nettement détachée du reste du quartier occupé par les thermes. Du côté ouest du forum, l'*insula* 21 semble suivre une même partition. L'*insula* 33 laisse entrevoir une disposition semblable. Les tiers d'*insulae* directement à l'est et à l'ouest du forum seraient donc aménagés en fonction de lui. Il nous a dès lors paru bon de les présenter dans les grandes lignes. Le sud de l'*insula* 16 partagée par le *cardo maximus* et le nord de l'*insula* qui faisait suite à l'*insula* 40 au sud²¹¹ sont mal connus et ne seront pas pris en compte ici.

4.1. Insula 21 est

Dans sa lettre mentionnant les fouilles menées durant l'hiver 1857-58, Ch. Renaud décrit les découvertes faites dans les champs du Colonel Schairer et d'A. Blanchod «près le Bornalet» (cf. pl. 2, parcelles N°s 544 et 1304), plus précisément dans les terrains qui longent le côté ouest du forum, dans les *insulae* 21 et 27 est et peut-être 28

²¹⁰ Cf. *supra* n. 7.

²¹¹ De récentes photographies aériennes faites par F. Francillon de la Section des Monuments historiques de l'Etat de Vaud et l'étude en cours par M. Fuchs de fouilles effectuées en 1823 au sud des *insulae* 38 et 39 démontrent l'existence de deux et même de trois rangées d'*insulae* supplémentaires au sud du réseau de la ville antique tel qu'il apparaît sur le plan 1970; il ne comporterait ainsi pas moins de 57 *insulae* régulières, sans parler des quartiers qui se sont développés à l'est et à l'ouest du centre urbain.

²⁰⁹ Cf. W. Drack - R. Fellmann, *op. cit.* n. 193, 59-60.

ouest²¹²: «Il y avait des péristyles d'un bout à l'autre de la rue faisant face à celle de Prélaz, et je crois pouvoir en juger par la quantité de bases et de tronçons de colonnes qui s'y trouvent... J'ai recueilli une quantité de fragments de marbres de couleurs variées, des morceaux de corniches de soubassements, une quantité de fragments de marbres avec des lettres (cf. I 52)... Messieurs Cornaz... à Faoug... ont acheté et voituré 80 à 100 chars de pierres de ces fouilles pour bâtier. J'ai porté au Musée tout ce que j'ai trouvé comme les crochets en fer qui ont servi à sceller les inscriptions contre les murs ainsi que tous les marbres qui en valaient la peine». Il n'y a pas lieu de douter de l'interprétation de Ch. Renaud à propos de ces goujons servant à maintenir des panneaux, inscrits ou non. Comme l'ont remarqué P. Gros et D. Theodorescu pour Assise²¹³, il existait des aires d'affichage aux environs des *fora* où étaient placardés les décrets et autres textes officiels; un tel endroit a pu exister en bordure de l'*insula* 21 est. Les inscriptions I 1-3, dont celle en l'honneur de Iulia Alba (I 1), proviennent du champ du Colonel Schairrer, donc de l'*insula* 21 est. La description de Ch. Renaud donne à penser que les terrains touchés ont été proprement vidés de tout leur matériel antique.

Pourtant en 1866-67, toujours dans le champ du Colonel Schairrer, on découvre l'inscription en l'honneur de Q. Otacilius Pollinus mentionnant un Otacilius Sabinus (I 4)²¹⁴. Sur le plan 1910 (pl. 5.2), l'emplacement est précisé en date de 1869, entre le bâtiment fouillé de 1864-66 à 1872 (*insula* 21 centre) et l'édifice dégagé au sud en 1873 (*insula* 27 centre). L'inscription fait allusion à une *schola* et à des statues. De là, on en a déduit que le bâtiment de l'*insula* 27 devait être la «Schola d'Otacilius Sabinus» (cf. plan 1888, pl. 1.4). Entre 1899 et 1903, le pasteur F. Jomini, conservateur du musée dès 1900, fait fouiller son terrain «sur l'emplacement des inscriptions»²¹⁵. Plus de 300 fragments d'inscriptions sont découverts, la plupart sinon tous en relation avec la famille des Otacili (cf. I 4-14). W. Wavre décrit l'endroit d'où proviennent les inscriptions par rapport au plan de 1888: «Au nord (de l'endroit marqué «Schola d'Otacilius Sabinus, 1869»), le plan semble indiquer un bout de route: c'est plutôt un espace libre, gravelé, qui ne se continuait probablement pas à gauche. En dessous de l'extrémité de cet espace, (dans le terrain rectangulaire aboutissant non loin du Bornale), M. Jomini... a fait pratiquer des fouilles... à peu près à la hauteur de l'espace libre qui figure sur le plan entre la dite *schola* et le bâtiment marqué

²¹² ACV, K XIII, 58, lettre de Ch. Renaud, du 5.4.1858 (orthographe corrigée).

²¹³ P. Gros - D. Theodorescu, *art. cit.* n. 122, 892 et 895.

²¹⁴ Cf. Schwarz 1957, 51-57, en part. 51-52.

²¹⁵ Jomini 1903, 33.

1872 et 1864-66»²¹⁶. Il s'agit très exactement de l'extrémité sud de l'*insula* 21 est, y compris le prolongement du *decumanus maximus*, à la hauteur de l'endroit où figure la mention de l'année 1869 sur le plan 1910 (pl. 5.2; cf. pl. 5.1, N° 10). Plus loin, Wavre fait la description d'un édifice fouillé en 1902 dans le même secteur: «Un bâtiment de 22.40 m sur 7 m, formé de deux compartiments de 10 m de long de l'est à l'ouest sur 4.60 m de large du nord au sud; le mur sud a 60 cm de large et le mur nord 1.80 m. C'est sur le front sud qu'ont été trouvés presque tous les fragments d'inscriptions à une profondeur variant de 30 cm à 1.20 m, sur un sol pavé en partie et en partie défoncé. Dans l'intérieur du bâtiment il n'a pas été trouvé de fragments épigraphiques; par contre le fond était mastiqué à environ 40 à 50 cm de profondeur avec des plaques de marbre de 1 ½ à 3 cm d'épaisseur, sur le mastic, mais détruites. Entre les deux compartiments, il y avait un mur de refend enlevé à fond»²¹⁷. Ce bâtiment a été reporté grossièrement sur le plan 1910 à l'année 1903. Il est dessiné sur le plan de la planche 21 d'après la description de Wavre.

Lorsqu'il se penche sur la «Schola d'Otacilius», G. Th. Schwarz affirme qu'on ne peut faire confiance à Wavre quand celui-ci avance que l'inscription I 4 a été trouvée elle aussi au sud du bâtiment fouillé en 1902 et que ce bâtiment correspond à la *schola* des Otacili. L'édifice serait d'époque tardive, les inscriptions réemployées dans les fondations d'une construction postérieure. Pour appuyer ses dires, Schwarz se réfère à d'autres découvertes des années 1902-03 qui prouveraient l'existence de *tabernae* d'où pourraient tout aussi bien provenir les inscriptions²¹⁸. Les découvertes en question, telles que les décrivent F. Jomini²¹⁹, sont notées sur le plan 1910 aux années 1901 et 1903 dans la moitié ouest de l'*insula* 27 (cf. pl. 5.2). Vu la précision du texte de Wavre, il ne fait à notre avis aucun doute que les 300 fragments d'inscriptions ont bien été découverts sur la face sud du bâtiment mis au jour en 1902 dans l'*insula* 21 est. Avec Wavre, nous pensons que les deux pièces du bâtiment s'ouvraient au sud et que les inscriptions soit leur étaient accolées, soit les précédait, comme dans le cas des inscriptions du portique est de l'*insula* 28. Comme Wavre, nous estimons que l'édifice correspond à une *schola*, à deux *scholae* plutôt (cf. I 13), au sens de monuments en forme d'exèdres érigés en l'honneur de la famille des Otacili. Le mur nord du bâtiment, avec ses fondations larges de 1,80 m, se prête tout à fait à recevoir des statues honorifiques.

²¹⁶ Wavre 1903, 45.

²¹⁷ Wavre 1903, 54.

²¹⁸ Schwarz 1957, 54-55; cf. Schwarz 1964, 92-93.

²¹⁹ Jomini 1903, 33-34.

ques. La grande inscription dédiée à Q. Otacilius Pollinus (I 6) a pu orner un tel monument ou la base d'une statue équestre (?) à proximité. Nous sommes à l'entrée du forum. A Philippi, l'une des entrées du forum était ornée d'un monument honorifique d'environ 7,90 m sur 2,50 m dédié à plusieurs prêtresses du culte des impératrices²²⁰.

La cité des Helvètes a voulu honorer une de ses plus illustres familles à un endroit crucial: l'entrée du forum par le *decumanus maximus*; là, peut-être ce dernier s'élargissait-il en une place sans portiques, enrichie de plusieurs monuments. Dans la première moitié du II^e s. apr. J.-C., les Otacilii y étaient à l'honneur, eux qui comprenaient un prêtre (cf. I 8), qui avaient probablement œuvré à la construction ou à l'embellissement de temples (cf. I 12), dont un des représentants surtout, Q. Otacilius Pollinus, a été patron des bateliers de la Saône et du Rhône, *inquisitor des Trois Gaules* (cf. I 6); il a reçu trois fois le privilège de l'*immunitas* (sans doute une dispense d'impôts dus à l'Empire) par l'empereur; il a même vraisemblablement rencontré Hadrien à Lyon en 121 apr. J.-C.²²¹.

4.2. Insula 23 ouest

La partie ouest de l'*insula* 23 fut dès sa première étape de construction consacrée à un édifice public: les thermes du forum y furent érigés dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (cf. Sc 8 et 14)²²². Sous Trajan, un nouveau bâtiment est implanté sur les thermes, à un niveau nettement supérieur, qui a nécessité un fort remblayage²²³. Comme les thermes, il est séparé du reste de l'*insula* par une rue, qui a été rétrécie de 8 m à 5 m environ.

Le plan de l'édifice présente une salle centrale avec soubassement rectangulaire en saillie au nord et deux pièces latérales donnant directement sur des portiques au sud; trois marches au sud de la salle centrale permettent d'accéder directement à ce qui doit être une cour centrale (cf. pl. 21). Dans le local nord-ouest, on mit au jour la célèbre statue acrolithe de Minerve, soigneusement enterrée dans une *favissa* (cf. Sc 7). Sur la base de nouvelles recherches, M. Bossert re-

monte la datation de la statue colossale au début du II^e s. apr. J.-C., contemporaine donc de l'édification du bâtiment et de son ornementation architecturale (cf. Sc 15; pl. 14.3). La présence de trois salles juxtaposées a fait penser à un Capitole, d'autant plus que la tombe destinée à la statue de Minerve a été creusée dans la pièce où l'on attend une Minerve dans les temples consacrés à la triade capitoline²²⁴. L'argument est de poids; cependant le manque de *pronaos*, commun à tous les *capitolia*, fait difficulté, tout comme la séparation intérieure des pièces latérales²²⁵.

L'enterrement de la statue de Minerve incite à l'interpréter comme statue de culte. H. Bögli propose alors de voir aussi dans le bâtiment un temple de Minerve, puis, avec R. Chevallier, un temple de Minerve flanqué de bibliothèques (?)²²⁶. Récemment, Ph. Bridel suggérait d'attribuer le bâtiment à une curie²²⁷. Cette dernière hypothèse doit être rejetée, si toutefois notre proposition de placer la curie dans l'*insula* 34, éventuellement même dans l'*insula* 40, est acceptée. En conclusion nous ne pouvons qu'adopter la position d'H. Bögli: «Dans l'état actuel de la fouille, aucune solution définitive ne saurait être proposée»²²⁸.

²²⁴ Cf. H. Bögli, Il Capitolium di Aventicum, *Atti del Convegno internazionale per il XIX centenario della dedicazione del «Capitolium» e per il 150° anniversario della sua scoperta*, vol. 2, Brescia 1973, 145-49; Bossert 1983, 22-27, N° 9, en part. 25-26, n. 54.

²²⁵ Cf. I. M. Barton, Capitoline Temples in Italy and the Provinces (especially Africa), *ANRW* II 12.1, 1982, 259-342.

²²⁶ Cf. Bögli 1984, 39; Bögli 1989, 39; R. Bedon - R. Chevallier - P. Pinon, op. cit. n. 129, 169; cf. aussi id., *Tome 2, L'urbanisme en Gaule romaine*, 76, où seule l'hypothèse d'une bibliothèque publique est retenue.

²²⁷ Exposé de M. Philippe Bridel, directeur des fouilles, *Aventicum, Nouvelles et informations de l'Association Pro Aventico* 1989, 10; Ph. Bridel se fonde sur le cas de Véronne où le monument longtemps attribué à un Capitole est en fait une curie à trois pièces contiguës, cf. G. Cavalieri Manasse, *art. cit.* n. 199, 24-27; cf. aussi Bögli 1989, 39.

²²⁸ Bögli 1989, 39; Cf. Bossert-Radtke, dans le cadre d'un travail sur les *capitolia*, et M. Bossert sont aujourd'hui en faveur de l'interprétation du bâtiment comme capitole, en fonction des raisons invoquées plus haut; M. Fuchs penche plutôt pour un temple de Minerve du fait de la présence d'une statue de culte, mais ayant servi de bibliothèque, comme le laisse supposer la présence des deux banquettes peu fondées de la salle centrale qui ont dû servir à supporter des colonnes entre lesquelles prendraient facilement place les niches de rayonnages pour les *volumina* et autres *codices*; de plus, les pièces latérales sont ouvertes sur des portiques qui se prolongent au sud; dernier point, la cour centrale est accessible directement par deux ou trois degrés depuis les portiques et la salle centrale; la cour était vraisemblablement à ciel ouvert au vu de l'écoulement des eaux de pluie prévu le long du portique ouest et devant la salle centrale, avec déversement à l'angle sud-ouest de la salle pour finir dans l'égout qui longe le bâtiment à l'ouest (cf. Bögli 1989, fig. 39); cf. le plan des bibliothèques du forum de Trajan à Rome, F. Coarelli, *op. cit.* n. 125, 113, fig. p. 98; C. M. Amici, *Foro di Traiano. Basilica Ulpia e biblioteche*, Roma 1982; cf. aussi la stoa hadriana à Athènes et en particulier le «Temple de Diane» à Nîmes, E. Makowiecka, *The Origin and Evolution of Architectural Form of Roman Library*, Warszawa (Studia Antiqua) 1978, 67-69, 78-84, fig. 9 et 13; cf. V.M. Strocka, *Römische Bibliotheken*, *Gymnasium* 88, 1981, 298-329, pl. XIII-XXIV; R. Bedon, *Les bibliothèques grecques et romaines*, *Archéologia* 208, 1985, 58-73.

²²⁰ Cf. M. Sève - P. Weber, Un monument honorifique au forum de Philippi, *Bulletin de Correspondance Hellénique* CXII, 1988, 467-79; cf. aussi S. De Maria, *Iscrizioni e monumenti nei fori della Cisalpina romana : Brixia, Aquileia, Veleia, Iulium Carnicum*, *MEFRA* 100, 1988, 27-62, en part. 39.

²²¹ Cf. R. Frei-Stolba, Q. Otacilius Pollinus : Inquisitor III Galiarum, *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte, Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt 1988, 186-201.

²²² A l'époque claudienne pour Bögli 1976, 245-46; cf. le tesseron de céramique Drack 21 N° inv. 60/217 de 1^{re} moitié du I^{er} s. apr. J.-C. trouvé sous le niveau de circulation du portique ouest des thermes, lors du sondage 5 des fouilles topographiques de G. Th. Schwarz.

²²³ Cf. Bögli 1976, 246-47; Bögli 1989, 38-39.

4.3. *Insula* 27 est

Peu d'indications nous sont parvenues sur la partie est de l'*insula* 27. La notice de Ch. Renaud laisse entendre que, comme dans l'*insula* 21 est, un portique longeait le *cardo*²²⁹: «L'on fouille aussi dans le champ au-dessus faisant suite à la même rue; il y a un grand aqueduc, qui continue sur M. Schairrer, qui paraît longer les maisons faisant face au Forum»; il doit s'agir de l'égout repéré entre les *insulae* 27 et 28 (cf. pl. 21), qui pourrait effectivement longer la ligne de boutiques qui bordaient probablement l'*insula* 28 (cf. pl. 22), pour se poursuivre par le tronçon repéré en 1885 (cf. pl. 5.2). Plus loin, Ch. Renaud fait observer que les ouvriers d'A. Blanchod, le propriétaire du terrain, «laisse[nt] dans terre et recouvrent les grands matériaux... ne fouillent pas régulièrement... et cherchent les murs; ils (n'en) trouvent pas moins quelques morceaux de marbre blanc uni et quelques-uns cannelés comme des colonnes appliquées avec chapiteaux sculptés et des corniches de soubassements». «Je n'ai pu obtenir que très peu de choses», conclut Ch. Renaud, «les demoiselles Cornaz et leurs jeunes frères (venant) tous les jours ramasser tout ce qu'ils trouvaient»²²⁹.

De la structure carrée d'environ 9 m de côté qui occuperait l'angle nord-est de l'*insula*, nous ne connaissons que son plan, sans même que son emplacement soit sûr²³⁰. Il se pourrait que W. Wavre y fasse allusion lorsqu'il cite A. Rosset à propos de «la construction de 1869»²³¹: «Occupant un espace assez étendu, (elle) était en réalité de peu d'importance... les substructions étaient mesquines, sans cachet». Cependant, cette description semble plutôt s'appliquer au bâtiment fouillé en 1873 selon le plan 1910, désigné effectivement avec l'année 1869 sur le plan 1888. La structure en question serait-elle alors la base d'un nouveau monument honorifique? Seule une fouille de contrôle apporterait une réponse.

4.4. *Insula* 29 ouest

De 1905 à 1908, F. Jomini fouille un édifice à l'ouest des thermes «En Perruet», noté à l'année 1906 sur le plan 1910. Il parle de «constructions très considérables, probablement des édifices publics semblables à ceux que l'inspecteur d'Oleyres signale dans ses notes (aile est de l'*insula* 28); les ouvriers (y) ont trouvé des murs parallèles construits avec des matériaux de choix,

²²⁹ Cf. *supra* n. 212.

²³⁰ Le plan 1910 situe le bâtiment en limite de parcelles (cf. pl. 5.2), le plan 1905 aussi, mais en face de la pièce est du bâtiment fouillé en 1902 (pl. 5.1); nous avons choisi de le faire figurer dans l'angle de l'*insula* 27 sur la pl. 21, tout à fait arbitrairement; cf. *supra* n. 71.

²³¹ Wavre 1903, 54.

une quantité de pierres sciées formant de magnifiques parements; très peu de fragments de poteries, seulement quelques grandes amphores brisées, sans col ni anse»²³². D'après le plan 1910, la surface interne des pièces serait de 9,50 m sur 5,30 m environ pour la pièce la plus au nord, de 4,50 m de largeur environ pour les pièces intermédiaires et 10 m environ pour la partie la plus large de la pièce sud. On y a découvert des clefs, un style en fer, des fragments de plaques de revêtement, des dalles dont une moulurée, trois bases de colonnes, des jetons en os, des fragments de bronze (B 20-23) et d'inscriptions (I 55-60) et quelques outils²³³. Un égout traversait obliquement le sud de l'édifice pour se poursuivre dans les thermes à l'est; une conduite formée de dix amphores emboîtées les unes dans les autres s'y déversait. Au fond de l'égout, on découvrait une plaque en bronze dédiée à Mars Caisivus par Pomp. Optatus (I 61). L'une des pièces se signalait par une mosaïque décorée de quatre-feuilles blancs sur fond noir avec inscription figurée dans une *tabula ansata* (I 54).

Une étude récente a démontré que le commanditaire nommé n'était en réalité pas M. Fl. Marcunus, comme l'avait restitué hâtivement F. Jomini, mais M(arcus) Fl(avius) Marc[ia]nu[s]²³⁴. Si la deuxième ligne de l'inscription reste d'interprétation problématique, on peut en tout cas affirmer que ce personnage, probablement édile ou *duumvir*, a fait pavier de mosaïque une exèdre à ses frais, sans doute au début du III^e s. apr. J.-C. Il s'agit vraisemblablement de la salle sud de l'édifice fouillé, désignée par un M (= mosaïque) sur le plan 1910; elle aura subi une réfection, peut-être un agrandissement par la suppression d'un mur qui la coupait en deux lors d'une phase antérieure; le petit carré intérieur reporté au sud-est de l'édifice le laisse supposer (cf. pl. 5.2): seul le mur est-ouest est attesté, en trait plein et curieusement placé au centre de la salle; il semble bien correspondre à une section de mur entre deux pièces de même largeur que les pièces plus au nord; il est de plus situé sur le trajet de l'égout qui a été complètement dégagé après la dépose de la mosaïque en 1906. L'inscription était apposée à l'entrée de la salle, le plus sûrement du côté ouest. Les cinq pièces auraient donc été ouvertes

²³² Jomini 1907a, 32-33; sur les fouilles de 1905-08, cf. encore Jomini 1906, 158, 245, 323-24; Jomini 1907b, 67-68, 262, 379; Jomini 1908, 362-63; Jomini 1910, 10-11; sur l'*insula* 29 en général, cf. Schwarz 1964, 96-102; Schwarz 1969; Bögli 1989, 34-38.

²³³ Cf., dans l'ordre, MRA, N°s inv. 1906/4448-49, 4431-35, 1907/4558, 1906/4307; suivant les indications d'Anika Duvalchelle-Fréchelin, que nous remercions, les outils se composent de deux haches (1907/4513-14), d'une polka (1906/4175) et de deux ciseaux droits (1906/4451, 1908/4596); à cela s'ajoutent encore une lame de couteau (1907/4503) et un crampon (1907/4505).

²³⁴ Fuchs 1987.

à l'ouest. Etant donné l'espace disponible jusqu'au *cardo* (cf. pl. 22), il faut peut-être restituer cinq pièces identiques en bordure de rue, mais tournées face à l'est, dans un plan proche du forum secondaire N du forum sud d'Augst²³⁵. La maigre description de F. Jomini citée plus haut et la nature du matériel récolté suggèrent malgré tout que les pièces fouillées n'étaient pas des *tabernae*, mais des lieux de réunion. S'agissait-il à nouveau des bureaux d'une corporation ou de plusieurs corporations, vu la proximité du forum ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous avons affaire à un bâtiment public annexé aux thermes du forum érigés à l'époque flavienne.

Les thermes renfermaient deux inscriptions en l'honneur de deux membres de la grande famille helvète des Camilli, C. Iulius Camillus (*CIL* XIII 5094) et C. Valerius Camillus (*CIL* XIII 5110)²³⁶. Une troisième inscription cite avec vraisemblance le même C. Valerius Camillus (I 53); elle provient de la partie ouest de l'*insula* 29²³⁷, zone où l'on a également découvert les jambes d'une statue masculine en bronze (B 19). Il est tentant d'en déduire que les Camilli ont joué un rôle dans la construction des thermes du forum. M. Fl. Marcianus porte le même gentilice qu'un autre membre du clan des Camilli, C. Fl. Camillus (*CIL* XIII 5063), qui fut *duumvir* de la colonie et *flamen* d'Auguste. Marcianus suivait-il les traces de ses ancêtres ?

4.5. *Insula* 33 est

De 1907 à 1909, l'Association Pro Aventico exécute des fouilles à l'est de l'*insula* 33 (cf. pl. 21)²³⁸. Un grand édifice est dégagé sur près de 45 m de longueur et plus de 20 m de largeur. La plupart des pièces étaient pavées de mosaïques, plusieurs étaient chauffées par hypocauste. L'une d'elles, munie d'un hypocauste rayonnant, était décorée d'une mosaïque figurée dont n'a été conservé que le panneau bien connu des deux acteurs²³⁹. Dans sa description des lieux, E. Secretan insiste d'abord sur le fait que l'eau apparaissait dès les premiers mètres, avant la couche romaine; en outre, des fouilles anciennes avaient

²³⁵ Cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 87, fig. 75; relevons qu'à partir du plan 1910, la position de l'édifice ne peut être assurée dans le sens est-ouest; cf. *supra* n. 71.

²³⁶ Cf. Schwarz 1969, 60-61, pl. 22; Walser 87 et 95; sur les Camilli, cf. D. van Berchem, La fuite de Decimus Brutus, *op. cit.* n. 32, 61-64.

²³⁷ Cf. ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850 : «Près de là (partie nord de l'aile est de l'*insula* 28), mais à orient, on a découvert, il y a environ vingt ans une fort grande inscription, consistant en un grand nombre de petits morceaux, que j'avais retirés en les faisant chercher dans une quantité de maisons de la ville où des enfants qui les avaient enlevés, les avaient portés; inscription qu'on n'a pu déchiffrer».

²³⁸ Cf. E. Secretan, Fouilles en Prilaz (hivers 1907 à 1909), (*Terrain Blanc*), *BPA* 10, 1910, 28-33, plan hors texte p. 28-29.

²³⁹ Cf. E. Secretan, *art. cit. supra*, 30, pl. VII; von Gonzenbach 1961, 68-70, N° cat. 5.20, date la mosaïque de 200 à 250 apr. J.-C.

presque tout enlevé jusqu'à 1,50 m, les fondations elles-mêmes étaient parfois détruites jusqu'à 2 m de profondeur; les mosaïques avaient disparu ou ne subsistaient que morcelées; le matériel récupéré se résumait au corps de marbre blanc d'un ibis sans tête ni pattes²⁴⁰.

Le terrain fouillé a appartenu à A. Blanchod déjà cité à propos de l'*insula* 27 est (cf. pl. 3, parcelle N° 1304). auparavant, il était la propriété de l'Inspecteur E. d'Oleires, le conservateur du musée de 1844 à 1852. Celui-ci l'a acquis en 1836 des hoirs Guisan²⁴¹. Le registre du cadastre de 1808 ne compte qu'un champ appartenant à la famille Guisan dans cette région, plus précisément aux hoirs du Major Guisan²⁴². C'est le terrain acheté par E. d'Oleires. Il y fait allusion dans sa lettre du 9 avril 1850: «Il y a bien des années déjà qu'on a trouvé sur une propriété que j'ai acquise (depuis) lors, une colonne tout entière, de grande dimension, avec son chapiteau, plus une inscription décrite sous N° 28, page 32 du dictionnaire... (de) Louis Levade²⁴³. Chapiteau et inscription sont ceux de la «Schola des Nautes», le siège des bateliers de l'Aar et de l'Aramus (cf. Sc 45 et I 62; pl. 13.2). Probablement sur la base d'une mauvaise interprétation d'une note d'E. d'Oleires, le plan 1888 (cf. pl. 1.4) situe la «Schola des Nautes» au sud de la «Schola des Macer», en limite du champ trapézoïdal (parcelle N° 421, pl. 3) et du champ dont Louis Guisan, maître, était propriétaire en 1849 (parcelle N° 1844)²⁴⁴. Le champ trapézoïdal n'a jamais appartenu à la famille Guisan, alors qu'on peut assurer que l'inscription I 62 a été trouvée en juin 1804 dans «le Pré des hoirs du Major Guisan»²⁴⁵. L'architecte français A. Parent était sur les lieux au moment de la découverte du chapiteau Sc 45 et de l'inscription des Nautes²⁴⁶: elle s'est faite lors de la «destruction totale d'un bain thermal... Des manœuvres étaient occupés à remuer des terres, détruisant à mesure... (des pillettes d'hypocauste, ils) déterraient jusqu'aux fondements les murs déjà en partie mé-

²⁴⁰ Cf. E. Secretan, *art. cit. supra*, 29 et 32; pour l'ibis, cf. Bossert 1983, 31, pl. 27, N° 17, qui propose une datation dans le 1^{er} s. apr. J.-C.

²⁴¹ ACV, GFC 1/III-4, onglet du notaire Bornand, acquis du 9 janvier 1836.

²⁴² ACV, GD 33/1, F° 95, art. 886, f° 38, N° 88.

²⁴³ ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850; cf. MRA/ARCH, Minute du journal analytique cit. *supra* n. 152, où E. d'Oleires, en date du 25 avril 1852, précise que l'inscription en question a été trouvée «dans un fonds... acquis dans le temps de la famille Guisan à une trentaine de toises (54 m environ) au midi de nos fouilles», donc à l'ouest (ou au sud-ouest) de l'*insula* 28 est, la parcelle qui nous occupe.

²⁴⁴ Cf. *supra* n. 243 où le midi de la fouille d'E. d'Oleires a sans doute été pris pour le sud tel que nous le concevons aujourd'hui dans la description du site, plutôt que pour l'ouest dans l'acception de d'Oleires.

²⁴⁵ Cf. Note du 7 septembre 1811 de L. Guisan, l'un des donateurs de l'inscription, en frontispice de l'exemplaire MRA de Schmidt 1760; cf. aussi Troyon I, 14, N° 184.

²⁴⁶ Cf. Schwarz 1957, 22-24.

connaisables». G. Th. Schwarz déclare que la relation d'A. Parent «doit être considérée comme forgée» et qu'elle ferait référence à deux bâtiments distincts²⁴⁷. Il ne nous est pas possible ici de réfuter chacun des points de l'argumentation de Schwarz, mais nous pouvons affirmer qu'A. Parent décrit, à l'année 1804, uniquement les fouilles faites dans le pré des hoirs Guisan. Plus encore, ces fouilles sont celles qui ont précédé les fouilles de 1907 à 1909. Un élément en faveur de cette interprétation est donné par le plan 1786 d'E. Ritter (pl. 1.1): une ligne d'arbres suit une oblique dans le sens nord-sud à l'ouest du rectangle désigné comme «Ruines d'un Mausolée» (la place publique de l'*insula* 28); les arbres devaient servir de limite entre les parcelles 544 et 1304 au nord (cf. pl. 3) et divisaient au sud le champ Guisan. Comme Fornerod en 1808 dans l'*insula* 40, le propriétaire a sans doute voulu rendre son terrain mieux cultivable en éliminant les arbres qui y croissaient. Ceux-ci étaient plantés exactement le long du bord est des fouilles de 1907-09. Le plan d'A. Parent de 1808 ne montre plus d'arbres à cet endroit.

L'inscription des Nautes était très vraisemblablement placée en architrave au-dessus de l'entrée de l'édifice fouillé en 1804²⁴⁸. Le bâtiment, par ses dimensions, devait avoir une fonction publique. Il pourrait parfaitement être considéré comme le siège de la corporation des bateliers de l'Aar et de l'Aramus à la fin du II^e s. apr. J.-C. La grande salle centrale précédée à l'est d'une autre salle qui semble tout aussi vaste, la salle chauffée avec mosaïque figurée, la douzaine de pièces plus petites pavées de mosaïques, une annexe thermale (?) enfin, tout parle en faveur d'une *schola*. Malgré la différence de plan, elle se rapprocherait, par son aménagement, de la *schola* de Trajan à Ostie, probablement siège des *fabri navales* dès le milieu du II^e s. apr. J.-C., de la *schola* des Juvenes à Mactar en Afrique du Nord ou encore de la *schola* de Leptis Magna qu'une certaine Blaesilla aurait aidé à construire²⁴⁹.

4.6. *Insula* 39 est

Entre 1915 et 1917, des fouilles sont menées au sud de l'*insula* 39. Nous n'en possédons qu'un plan (cf. pl. 21) et une brève description d'E. Secretan²⁵⁰. Il note tout d'abord, à 12 m à l'ouest du mur de clôture de l'*insula* 40, les ruines d'un hypocauste; suit une pièce d'environ 12 m de côté dans

laquelle on descendait par quelques marches du côté sud, dont le sol en terrazzo était recouvert de cendres et de charbon et au centre de laquelle se trouvait un chapiteau qui aurait servi d'autel domestique; la pièce rectangulaire suivante était occupée au sud par un four à côté duquel était déposé un grand mortier en granit avec un gros caillou noirâtre servant de broyeur; près de là, une plaque votive était dédiée à Mercure par M. Valerius Silvester²⁵¹; des débris de verre et de nombreuses fioles brisées découverts à l'extérieur du bâtiment pourraient faire penser à un atelier de verrier, comme le sous-entend Secretan. D'après le plan qui nous est parvenu, la grande pièce de 12 m et la pièce rectangulaire faisaient corps, avec une sortie du côté nord, à l'intérieur d'un espace délimité par des murs sans accès à l'est ou à l'ouest. La pièce chauffée par hypocauste à l'est paraît appartenir à un autre secteur de l'*insula* qui a pu s'ouvrir sur le *cardo*. La limite de parcelles que prolonge le mur de séparation entre la grande salle et la pièce à hypocauste pourrait être le résidu d'une antique partition du quartier. Si la grande salle et la pièce rectangulaire semblent avoir eu un caractère privé, les données sont cependant trop pauvres pour juger du caractère public ou non de la zone la plus orientale de l'*insula* 39.

4.7. *Insulae* 35 et 41

Entre 1906 et 1908, un égout est mis au jour au nord-ouest de l'*insula* 35. En 1960, un sondage des fouilles topographiques menées par G. Th. Schwarz livre un mur bordant la rue au nord de la même *insula* (cf. pl. 21). Voilà les seules informations répertoriées à ce jour sur les *insulae* 35 et 41. Les limites de parcelles fournissent toutefois deux indices parlants: premièrement, l'extrémité est du champ trapézoïdal évoqué plus haut (parcelle N° 421, pl. 2) est située à près de 28 m du mur de clôture du forum (pl. 22), à la hauteur probable du mur est des cinq pièces de l'*insula* 29 ouest; deuxièmement, le côté est de la parcelle 3242 (cf. pl. 3) sur laquelle était en partie implantée l'*insula* 40, se trouve à 15 m - 18 m environ du mur de clôture du forum; la distance est proche des 23 m qui séparent le mur de clôture ouest de l'*insula* 40 du mur est de la grande salle de l'*insula* 39. Indices faibles et approximatifs, mais qui pourraient évoquer le souvenir d'anciennes séparations de quartiers en relation avec le forum. Pour ce qui concerne l'*insula* 41, il est aussi possible que ce soit le signe d'une extension de l'*insula* 40 à l'est et d'un décalage de la rue, comme c'est semble-t-il le cas à l'ouest des *insulae* 16 et 40 (cf. pl. 22).

²⁴⁷ Schwarz 1957, 24.

²⁴⁸ Cf. A. Parent, chez Schwarz 1957, 23 et 28.

²⁴⁹ Pour Ostie, cf. C. Pavolini, *op. cit.* n. 142, 182-83, plan p. 140; pour Mactar, cf. P. Romanelli, *A proposito della «Schola juvenum» di Mactaris, In Africa e a Roma, Scripta minora selecta*, Roma 1981, 485-98; pour Leptis Magna, cf. E. Vergara Caffarelli - G. Caputo, *Leptis Magna*, Verona 1964, 102, fig. 245.

²⁵⁰ Secretan 1917, 19-20.

²⁵¹ Cf. Cart 1919, 9-13; Walser 106.

5. Conclusion

Les quelques dates fournies par la rapide étude des abords du forum corroborent celles avancées pour le forum lui-même: une phase claudienne est attestée par les thermes de l'*insula* 23 ouest; une importante étape de construction se manifeste à l'époque flavio-trajane, tout d'abord dans les thermes de l'*insula* 29, puis dans l'édifice public de l'*insula* 23 ouest; un réaménagement de période sévérienne se fait jour dans l'*insula* 33. A cela s'ajoutent les monuments honorifiques dressés en l'honneur de la famille des Otacilii au sud-est de l'*insula* 21, probablement sous Hadrien.

Un des acquis de l'étude est d'avoir montré l'existence d'un forum régi selon un axe central dès l'époque de Tibère, comme à Feurs. Le deuxième point fort est l'émergence d'un plan tripartite avec extension monumentale à l'exemple des *fora* d'Augusta Bagiennorum et d'Amiens, plan adopté à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. au moins.

Autre constat, malgré des fouilles incessantes dès l'Antiquité tardive sans doute, particulièrement destructrices au XIX^e siècle, le sous-sol du forum et de ses abords a révélé, ce siècle, des

structures considérables dans les *insulae* 33 et 40, voire au nord de l'*insula* 22. Des fouilles menées avec les méthodes actuelles auraient encore beaucoup à nous apprendre, non seulement par des fouilles de contrôle dans les zones intensément touchées, mais aussi par des fouilles systématiques dans des endroits comme la moitié ouest des *insulae* 28 et 34 — place publique, portique latéral, boutiques et basilique —, toute la zone entre la curie supposée de l'*insula* 34 et le *praetorium* possible de l'*insula* 40, sans parler du portique est de l'*insula* 22 — l'*area sacra*. Alors pourront être confirmées ou infirmées les hypothèses avancées ici.

L'étude des données d'archives a permis enfin d'observer à quel point les limites antiques sont respectées par le parcellaire d'Avenches, en particulier dans la zone du forum. Serait-ce là l'ultime sursaut de la plaque tournante qu'était le forum des «très riches Helvètes», selon le mot de Strabon (IV 3, 3)? Il ne restait qu'à faire mentir Godefroi de Viterbe (Chronique, neuvième partie): «Nomen Aenza fuit quae peritura ruit... Decidit armorum cultu et omne forum».

ANNEXE

CATALOGUES

Abréviations

MAT. = matériau

C = calcaire; H = hauteurivien; M = marbre; Mo = molasse; P = porphyre; U = urgonien; V = verre

DIMENSIONS

cons. = conservé; diam. = diamètre; env. = environ; ép. = épaisseur; est. = estimé; ht. = hauteur; inf. = inférieur; inscr. = inscrit; int. = intérieur; interl. = interligne; l. = largeur; let. = lettre (hauteur de); L. = longueur; max. = maximum; prof. = profondeur; rest. = restitué; sup. = supérieur

I/R

I = importé; R = régional

CATALOGUE DES BRONZES (M. B. - M. F.)

N° CAT.	(n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
B 1	(1870/1444)		Bague, pâte de verre, avec dauphin. III ^e s. ap. J.-C.	diam. int. 0,17x0,15 cm intaille : 0,8x0,5 cm	Le Bornal et : <i>insula</i> 22, 1870	Troyon II, 78, n° 1444 ; Guisan 1975, 11, n° 1.13, pl. 2,13.
B 2	(1870/1445)		Disque avec tête de cerf.	diam. 3,2 cm	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> , 80, n° 1445 ; Leibundgut 1976, 80, n° 80, pl. 54.
B 3a-b	(1882/1943-44)	8.1	2 fragments, bronze doré, trépié ?	1943 : L. cons. 9 cm l. max. 3-3,5 cm 1944 : l. 5 cm ht. 2,9 cm	<i>insula</i> 22 : temple, 1882	<i>Ibid.</i> , 128, n° 1943-44 ; Schwarz 1963, 411 ms. 572 (lettre d'A. Caspari, 6. 8. 1882).
B 4	(1881/1940)		Poids ? perforé au milieu.	ht. 2,3 cm diam. 2 cm	<i>Ibid.</i> , 1881	Troyon II, 126, n° 1940 ; <i>ibid.</i>
B 5	(1905/4160)		Chaîne.	L. 66 cm	<i>insula</i> 22 ou 28 : Champ Fritz Thomas, 1905	Cf. Jomini 1907a, 28 ; cf. Sc 41.
B 6	(X145)		<i>Id.</i>	L. 40 cm env.	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i>
B 7	(60/1544)		Fragment, draperie ?	L. cons. 5,6 cm l. cons. 3,5 cm	Route entre les <i>insulae</i> 22 et 23, 1960	MRA/DF 2 : Fouilles topographiques 1959-64, sondage 6, 60 : BG.
B 8	(1849-52/572)		Fragment, main droite d'une statue colossale. Début du II ^e s. ap. J.-C.	L. cons. 1,8 cm l. 9,5 cm	<i>insula</i> 28 : "Schola des Macer", 1850	Troyon I, 60, n° 572 ; Leibundgut 1976, 118, n° 144, pl. 78.
B 9	(1849-52/574) (non déterminé)		"Ornement...destiné à être fixé sur une surface plane, représentant un vase dont le col est cassé".	ht. 3,9 cm l. 3 cm	<i>Ibid.</i> , 1849-52	<i>Ibid.</i> , n° 574.
B 10	(1849-52/575) (non déterminé)		Fragment de cadre.	L. 10 cm l. 3 cm	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 575.

B 11	(1849-52/576)	<i>Id.</i>	L. 23 cm l. 3,2 cm ép. 0,8 cm	<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 576.
B 12	(1849-52/576a)	Fragment de statue ?	L. cons. 16,5 cm l. cons. 9,5 cm		<i>Ibid.</i> , n° 576 a.
B 13	(1849-52/ 576 b,c,d) (non déterminés)	"Fragments... d'une destination indéterminée".			<i>Ibid.</i> , n° 576 b,c,d.
B 14	(1850/722)	Anse avec 2 feuilles.	l. 5,5 cm	<i>Ibid.</i> , 1850	<i>Ibid.</i> , 90, n° 722.
B 15	(1850/723)	"Ornement en bronze ciselé, ressemblant à une plaque de petite agrafe".	L. 4,8 cm	<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 723 ; Bursian 1869, 50, pl. 21, fig. 5.
B 16	(1850/724)	Ardillon.	L. 4,6 cm	<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 724.
B 17	(1849-52/725)	Fragment légèrement arqué, bronze doré, travail au repoussé représentant une tige ornée de 6 feuilles de chaque côté (diadème ?).	L. 23 cm l. 8,7 cm	<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 725 ; Bursian 1869, 51, pl. 21, fig. 17.
B 18	(1866/1262)	Boucle de chaîne ?	diam. 2,6 cm		Troyon II, 44, n° 1262.
B 19	(1872/1467)	Jambes d'une statue d'homme, presque grandeur nature.	ht. max. cons. 43,5-46 cm L. (pieds) 23 cm	En Perruet : <i>insula</i> 29, 1872	<i>Ibid.</i> , 82, n° 1467 ; Leibundgut 1976, 117, n° 142, pl. 77.
B 20	(1906/4177)	Spatule.	L. 8,5 cm	<i>insula</i> 29 est, 1906	Troyon III, 57, n° 4177.
B 21	(1906/4463)	"Cercle".		<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , 64, n° 4463.
B 22	(1906/4465)	"Trois rubans, cercles".		<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 4465.
B 23	(1906/4499)	"Fragment".		<i>Id.</i>	<i>Ibid.</i> , 65, n° 4499.
B 24	(non déterminés)	"1 anse (en) forme de poisson, 1 (anse) brisée..." 1 clef (avec) poignée en bronze, 1 anse brisée (en forme de S), 2 petites boules ou sphères d'ornements, 1 partie d'un fermeoir avec sa boule, 1 très mince épingle...", 1 gros fragment de plaque".		<i>insula</i> 40, 1915-16	MRA/CAT IV, 90, reçu du 26. 9. 1916.

CATALOGUE DES INSCRIPTIONS (M. F.)

Ce catalogue réunit les pièces en relation avec le forum et ses abords. Essentiellement axé sur la provenance des inscriptions, il ne prétend pas être une édition de textes, mais seulement une présentation générale renvoyant aux principales publications ou donnant quelques indications de première utilité sur les fragments non publiés. Le lieu de provenance des inscriptions I 6-14, 63, 65-77 est donné par une note manuscrite de W. Wavre, conservée à la bibliothèque du Musée romain d'Avanches (cote AV 20/II, 10 : Wavre 1902-03, pl. XII, dos). Bon nombre

d'inscriptions anciennement citées n'ont pas été réexaminées. Un guide des inscriptions d'Avanches, en cours d'élaboration par Mme R. Frei-Stolba et le Séminaire d'épigraphie de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, viendra bientôt combler les lacunes. Comme la plupart des inscriptions répertoriées ont été gravées sur blocs ou plaques de calcaire, il n'a pas été jugé nécessaire de le mentionner, au contraire des autres supports.

N° CAT. (n° inv.)	PI.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 1		-[I]V[IAE ALBAE-/-M AD HON/- -[omnibus] HON[oribus]-.	ht. 55 cm l. 100 cm let. 9 cm	<i>Insula</i> 21 est, 1857-58	<i>CIL</i> XIII 5105 ; <i>ACV</i> , K XIII, 58, lettre de Ch. Renaud, 5. 4. 1858 ; Hagen 43 ; Dunant 23.
I 2		-RO/-MRE-.	let. 9 cm ?	<i>Ibid.</i>	<i>ACV</i> , K XIII, 58, lettre de Ch. Renaud, 5. 4. 1858.
I 3		-LI/-IAN[uario ?].	let. 12 cm ou 15 cm ?	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> ; <i>CIL</i> XIII 5073 et 5134.
I 4	(1869/1398)	Inscription en l'honneur de Q. Otacilius Pollinus mentionnant Otacilius Sabinus et une <i>scho/a</i> . 1ère moitié du II ^e s. ap. J.-C.	ht. 55 cm l. 115 cm let. 4,5 cm	<i>Insula</i> 21 sud-est ou 27 nord-est, 1866-67	<i>CIL</i> XIII 5106 ; <i>Hagen</i> 42 ; Dunant 36 ; <i>Wavre</i> 1902-03, 142-43 ; <i>id.</i> 1903, 51 ; <i>Schwarz</i> 1957, 51-52, fig. 10 ; <i>Herzig</i> 1973-74, 36, fig. 4-5.
I 5		5 fragments d'une même inscription ? :			
I 5a		-S SC(ou O)-/-ND.M REM/- -M(?) EIVS SALV/-/ENDIO P P(?)/- -QVO O/-RIME.:-/-ID QVO O/- -CTISSI(?)/-/-C(?)IV-.	ht. 66 cm l. 48,5 cm let. 5 cm, 4,5 cm et 4 cm	<i>Ibid.</i>	<i>CIL</i> XIII 5124.1 ; <i>Hagen</i> 45a ; Dunant 34.
I 5b		-R(?)ITC/-REN/-/AC I/-MV-.	ht. 34,5 cm l. 25,5 cm let. 4cm	<i>Ibid.</i>	<i>CIL</i> XIII 5124.2 ; <i>Hagen</i> 45b ; Dunant 34.
I 5c		-RO/-[m]EMORIA/-PROCOP/-N-.	ht. 22 cm l. 32 cm let. 4,5 cm	<i>Ibid.</i> ?	<i>CIL</i> XIII 5124.3 ; <i>ICH</i> 210 ; Hagen 69a ; Dunant 35.

I 5d		-IMPER/-AVTEM ÉI(?)-/ERIS EI-.	ht. 24 cm l. 34,5 cm let. 4 cm	<i>Ibid.</i> ?	<i>CIL</i> XIII 5124.4 ; Hagen 69b ; Dunant 35.
I 5e		-ERE/-I(?)DÓF(?)-/VM M(?)-.	ht. 23,5 cm l. 18 cm let. 4,5 cm et 4 cm	<i>Ibid.</i> ?	<i>CIL</i> XIII 5124.5 ; Hagen 69c ; Dunant 35.
I 6	(1906/4394)	Inscription en l'honneur de Q. Otacilius Pollinus, fils de Q. Otacilius Cerialis. 1 ^{ère} moitié du II ^e s. ap. J.-C.	ht. rest. 250 cm env. l. rest. 580 cm env. let. 21 cm et 18 cm	<i>Insula</i> 21 est, 1899-1903	<i>CIL</i> XIII 11480 ; Wavre 1902-03, 138-41, pl. XII, n° I ; <i>id.</i> 1903, 46-48 ; <i>id.</i> 1905-06, 97-98 ; <i>id.</i> 1907, 47-48 ; Howald-Meyer 212 ; Reynolds 1969, 53-57, pl. 14-16 ; Herzig 1973-74, 35-36, fig.3 ; Bögli 1989, 53, fig. 54.
I 7		Inscription honorifique, 15 fragments, 6 lignes restituées.	ht. rest. 200 cm env. let. 18 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1902-03, 141, pl. XII, n° II ; <i>id.</i> 1903, 48-49 ; <i>id.</i> 1905-06, 98 ; <i>id.</i> 1907, 48.
I 8		5 fragments d'une même inscription ? :			
I 8a	(1904/4002)	Q. O[taclio] / SAC[erd] / -HEI-.	ht. 58 cm l. 74 cm let. 15 cm et 11 cm	<i>Ibid.</i>	<i>CIL</i> XIII 11481 ; Wavre 1902-03, 141-42, pl. XII, n° III ; <i>id.</i> 1903, 49.
I 8b	(1906/4382)	-TR/-[?sac]ERD/-V F(?) -.	ht. 39 cm l. 29 cm let. 11 cm	<i>Ibid.</i>	<i>CIL</i> XIII 11487 ; Wavre 1902-03, 142, pl. XII, n° III ; <i>id.</i> 1903, 50.
I 8c		-EO(?) -.	ht. 29 cm l. 25 cm let. 11 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1902-03, 142, pl. XII, n° III ; <i>id.</i> 1903, 50.
I 8d		-A(?) .- / I ^{II} -.	ht. 25 cm env. l. 24 cm env. let. cons. 9 cm	<i>Ibid.</i>	
I 8e		-T V- / S(?) -.	ht. 20 cm l. 17,5 cm let. 9 cm	<i>Ibid.</i>	

N° CAT.	(n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 9	(1904/4001)		4 fragments d'une même inscription :		<i>In sua</i> 21 est, 1899-1903	
I 9a	(1906/4380)		-ET STAT-/-[vol]UNSTAT/-[civ]TAS-.	ht. 41 cm l. 62,5 cm let. 9,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11485 ; Wavre 1902-03, 142, pl. XII, n° IV ; <i>id.</i> 1903, 50.
I 9b	(1906/4381)		-ACI-/TRI-.	let. 9,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1903, 50.
I 9c	(1906/4381)		-E(ou L)-/BERA-/ONE-.	let. 9,5 cm	<i>Ibid.</i>	
I 9d			-O-/IS-.	let. 9,5 cm	<i>Ibid.</i>	
I 10	(1904/4000)		-SSET QUANT-/NORI ID QUO[d]- -/AEVIRO STA[tuas?]/-REFET QV-.	ht. 59 cm l. 97,5 cm let. 9,5 cm et 9 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11485 ; Wavre 1902-03, 142, pl. XII, n° V ; <i>id.</i> 1903, 50.
I 11			3 fragments d'une même inscription ? :			
I 11a			-Q/A.	ht. 44 cm l. 55 cm let. 17,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1902-03, 143, pl. XII, n° VI ; <i>id.</i> 1903, 52.
I 11b			-A(?)TR-/B QV-.	ht. 50 cm l. 65 cm ép. 11 cm let. 17,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11492 a ; Wavre 1902-03, 142, pl. XII, E ; <i>id.</i> 1903, 52.
I 11c			-[inscr]IBTO[n]-.	ht. 31 cm l. 69 cm ép. 11 cm let. cons. 18,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11492 b ; Wavre 1902-03, 142, pl. XII, Z ; <i>id.</i> 1903, 52.
I 12	(1906/4376)		"80 fragments environ sur pierre jaunâtre", en particulier : fragment a) -NIBLI/-[te]MPLA AN-/ RET- ; fragment c) -OTAC-/ERETVR QV-/ -RUM- ; fragment t) -[sc]HOLA-/P [vir ?]-.	ép. 2,6-3,2 cm let. 3,5-4,2 cm interl. 2,5-3,2 cm	Prés de Prilaz : <i>in sua</i> 21 est ?	C/L XIII 11484 ; Wavre 1905-06, 99-101, pl. V, n° IX ; <i>id.</i> 1907, 49-50, pl. VI, n° IX.

I 13	(1906/4389)		-Q OT[A]cili/-[sc]HOLIS DV[abus]-/B ON A(?) -AE(?)IO OTÁCI// -PVBLICO V. I(?)C - -M.-/I I .	ht. 60 cm l. 96,5 cm let. 12-14 cm	<i>Ibid.</i> ?	CIL XIII 11482 ; Wavre 1905-06, 103, pl. V, n° XIV ; <i>id.</i> 1907, 50, pl. VI, n° XIV.
I 14	(1906/4390)			ht. 43 cm l. 135 cm ép. 4-5 cm let. 9,5-10 cm	<i>Ibid.</i> ?	CIL XIII 11483 ; Wavre 1905-06, 104, n° XIX ; <i>id.</i> 1907, 50, n° XIX.
I 15	(1882/1941)	8.2	Lamelle en bronze : -DC(ou O)-/ I(?)C - -M.-/I I .	ht. 7,2 cm l. 1,1 cm let. 0,6 cm interl. 0,7-0,8 cm	<i>Insula</i> 22 : temple 1881	Troyon II, 128, n° 1941 ; Secretan 1888, 34 ; <i>id.</i> 1896, 69 ; <i>id.</i> 1905, 68 ; <i>id.</i> 1919, 82.
I 16		8.3	Bord droit d'une plaque de marbre, tabula ansata, rameau de laurier : -REM/-VIN/-BITIO. 2 ^e quart du 1 ^{er} s. ap. J.-C.	ht. 23 cm l. 30 cm let. 4,5-6 cm interl. 2,5 cm	<i>Ibid.</i> , 1889	CIL XIII 11493 ; Jomini 1891, 42-43.
I 17			Inscription honorifique érasée sur bloc de molasse : -M(?)ACE(?)NA IN LV/-AVERE IDEM Q[ue]L. 1 ^{ère} moitié du 1 ^{er} s. ap. J.-C.	ht. 38,5 cm l. 85 cm ép. 55 cm let. 8 cm et 7,5 cm, 9 cm (l) interl. 3 cm	<i>Insula</i> 22 : exèdre, 1972	Bossert-Kaspar 1974, 18, pl. 7,4 et 9,1 ; Bossert 1983, 63, n. 25.
I 18			Graffiti sur fragments de peinture murale à fond rouge, 2 ^e -3 ^e quart du 1 ^{er} s. ap. J.-C. : AET(ius?)/-M(?) V(?)AE ^{.-} .	ht. 10 cm l. 8,6 cm let. 1,1 cm (sauf A de AET : 0,3 cm)	<i>Ibid.</i>	
I 18a	(72/3534)		-O(ou Q)R R(?) -VI(?) -V(?) -	ht. 6,7 cm l. 7,8 cm let. 5,3 cm (R)	<i>Ibid.</i>	
I 18b	(72/3535)			ht. 16,4 cm l. 12,4 cm let. 1,7 cm (l) et 5 cm (V)	<i>Ibid.</i>	
I 18c	(72/3536)					

N° CAT. (n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 18d (72/3541)		-IAT/-A/-N-.	ht. 9 cm l. 10,2 cm let. 0,6 cm, 0,5 cm et 2 cm	<i>Insula</i> 22 : exèdre, 1972	
I 19 (70/7844)		Fragment, plaque : -L(ou E)A (?)-.	ht. 7,5 cm l. 13,5 cm ép. 2,5 cm let. 2,5 cm	<i>Insula</i> 22 ou 28, 1966-70 (ramassage de surface)	
I 20 (70/7845)		Fragment, bord de plaque : -D(ou O) .-.	ht. 9,5 cm l. 9,2 cm ép. 2,7 cm let. cons. 3,5 cm	<i>Ibid.</i>	
I 21 (70/7846)		Fragment, plaque avec traces de rubéfaction : -O(ou Q)-.	ht. 11,3 cm l. 11,3 cm ép. 5 cm l. let. 8 cm	<i>Ibid.</i>	
I 22 (70/7847)		Fragment, plaque, chiffres ? : -I-.	ht. 7 cm l. 8 cm ép. 2,3 cm let. cons. 3,8 cm	<i>Ibid.</i>	
I 23 (70/7848)		Fragment, plaque : -A(ou R)E(ou F)-.	ht. 7,3 cm l. 9,5 cm ép. 2,4 cm l. let. 3,4 cm	<i>Ibid.</i>	
I 24 (70/7849)		Fragment, plaque avec bas de jambage de lettre.	ht. 5,8 cm l. 7,3 cm ép. 2,6 cm bas de let. 1,85 cm	<i>Ibid.</i>	
I 25 (70/7850)		Fragment, plaque de marbre, haut droit de lettre : -M-.	ht. 5,3 cm l. 10 cm ép. 4,5 cm ép. jambage droit 1,5 cm	<i>Ibid.</i>	

I 26	(70/7851)	Fragment, bloc : -AVG/-R/-O(ou Q)-.	ht. 17 cm l. 5,5 cm ép. cons. 5,5 cm let. 3,3 cm interl. 1,6 cm	<i>ibid.</i>
I 27	(70/7852)	Fragment, bloc, bord avec moulure d'encadrement : -E(ou L).-/B].-	ht. 6,4 cm l. 8,5 cm ép. cons. 6,1 cm let. 3,2 cm interl. 1,5 cm	<i>ibid.</i>
I 28	(70/7853)	Fragment, bloc, angle d'encadrement d'inscription.	ht. 24,5 cm l. 6,5 cm ép. cons. 7 cm	<i>ibid.</i>
I 29	(70/7854)	Fragment, bloc : -A..-/F(ou E).-.	ht. 8,3 cm l. 6,2 cm ép. cons. 6,4 cm let. cons. 3,1 cm interl. 1,5 cm	<i>ibid.</i>
I 30	(70/7855)	Fragment, bloc : -V-.	ht. 5,4 cm l. 2,5 cm ép. cons. 9 cm let. 3,2 cm	<i>ibid.</i>
I 31	(70/7856)	Fragment, bloc : -A..-/E(?)T/-.	ht. 11,2 cm l. 11,6 cm ép. cons. 7 cm let. cons. 2,8 cm interl. 2,7 cm	<i>ibid.</i>
I 32	(70/7857)	Fragment, bloc : ...-/E(?)D-.	ht. 7 cm l. 4,8 cm ép. cons. 5,8 cm let. cons. 3,8 cm interl. 1,5 cm	<i>ibid.</i>
I 33	(70/7858)	Fragment : -D(ou O)O-.	ht. 7,8 cm l. 6,7 cm ép. cons. 3,7 cm l. let. 3,8 cm	<i>ibid.</i>

N° CAT. (n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 34 (70/7859)		Fragment, plaque : -D.-/N.-.	ht. 6,2 cm l. 9,6 cm ép. 1,9 cm l. let. 4,1 cm (N)	<i>Insula</i> 22 ou 28, 1966-70 (ramassage de surface)	
I 35 (70/7860)		Fragment, plaque : -/-/ <i>hedera</i> (?).-.	ht. 7,5 cm l. 5,7 cm ép. 2,3 cm ht. cons. <i>hedera</i> 3,3 cm	<i>Ibid.</i>	
I 36 (70/7861)		Fragment, plaque : -O(ou D).-.	ht. 6,8 cm l. 7 cm ép. 2,3 cm let. cons. 3,5 cm	<i>Ibid.</i>	
I 37 (70/7862)		Fragment, plaque de couleur gris-rose : -(ou]).-	ht. 12,5 cm l. 9,4 cm ép. 2,1 cm let. cons. 3,5 cm	<i>Ibid.</i>	
I 38 (70/7863)		Fragment, bloc de couleur gris-rose : bas de haste gauche.	ht. 5,9 cm l. 8 cm ép. cons. 4,3 cm ép. moitié de jambage 0,9 cm	<i>Ibid.</i>	
I 39 (70/7864)		Fragment, bloc : -O(ou D ou Q).-	ht. surface inscr. 3,9 cm l. 10,4 cm ép. cons. 6,1 cm ép. max. du jambage 1 cm	<i>Insula</i> 28 est, 1849	
I 40 (1849-52/106)		Inscription en l'honneur d'un patron d'Averches, ancien questeur d'Asie, érigée par T. Nigrius Modestus, sévir augustal. Fin du I ^{er} s. - II ^e s. ap. J.C.	ht. 82 cm l. 75 cm ép. 37 cm let. 3,5 cm	<i>CIL</i> XIII 5091 ; <i>ICH</i> 177 ; Hagen 24 ; Dunant 1 ; Howald-Meyer 2111 ; Schwarz 1957, 47-48 ; Walser 83.	MRA/ARCH XI, 392 : note du 14. 11. 1849 par E. d'Oleires.
I 41		2 fragments d'inscription "à caractères infiniment plus grands" que I 40.		<i>Ibid.</i>	

I 42	(1849-52/107)	11.2	Fragment d'architrave, bord supérieur : -(AD) SCHOL[am]/-[P]VM REI P[ublicae]--(VS)-.	ht. 48 cm l. 66 cm let. 12,5 cm et 9,5 cm interl. 2,5 cm	<i>Ibid.</i> , 1850	CIL XIII 5114 ; ICH 183 ; Hagen 18 ; Dunant 6 ; Schwarz 1957, 48.
I 43	(1849-52/108)		-M D.-/PLVRIB-/Q IULIUS-/SC-.	ht.47 cm l. 73 cm let. 9,5 cm, 9 cm et 6 cm (cons.) interl. 2,5 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5101 ; ICH 188 ; Hagen 43 ; Dunant 9.
I 44	(1849-52/109)		Fragment d'architrave, bordure supérieure : -RIN-.	ht. 28,5 cm l. 34,5 cm ép. cons. 52 cm let. cons. 12 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5144 ; ICH 207 ; Hagen 65a ; Dunant 42.
I 45	(1849-52/104)		Inscription en l'honneur de la femme de Q. Cluvius Macer. 1 ^{ère} moitié du II ^e s. ap. J.-C.	ht. 120 cm l. 68 cm ép. 70 cm let. 4 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5099 ; ICH 185 ; Hagen 39 ; Dunant 3 ; Howald-Meyer 201 ; Schwarz 1957, 48-49 ; Walser 91 ; Bögli 1989, 79, fig. 100.
I 46	(1849-52/103)		Inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer. 1 ^{ère} moitié du II ^e s. ap. J.-C.	ht. 109 cm l. 62 cm ép. 35 cm let. 4,5 cm et 3,5 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5098 ; ICH 184 ; Hagen 38 ; Dunant 2 ; Howald-Meyer 200 ; Schwarz 1957, 49 ; Walser 90 ; Bögli 1989, 77, fig. 96.
I 47	(1849-52/105)		Inscription en l'honneur de Q. Macrius Nivalis, fils de Q. Cluvius Macer. 2 ^e moitié du II ^e s. ap. J.-C. ? (après I 46).	ht. 68 cm l. 58 cm ép. 22 cm let. 6 cm et 4,5 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5100 ; ICH 186 ; Hagen 40 ; Dunant 7 ; Howald-Meyer 202 ; Schwarz 1957, 49 ; Walser 85.
I 48	(1849-52/110)		Fragment d'architrave, bordure supérieure d'encaissement (à 6,5 cm du haut des lettres) : -IAR-/Q(ou O) IV-.	ht. 42,5 cm l. max. cons. 60 cm (surface int. 48 cm) ép. 44 cm let. 14,5 cm interl. 7,2 cm	<i>Ibid.</i>	CIL XIII 5126 ; ICH 171 ; Hagen 66a ; Dunant 42 ; dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/006).

N° CAT.	(n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 49	(1849-52/111a)		Fragment d'architrave, bordure supérieure d'encaissement : -D(ou O ou Q)VNI O(ou Q)-.	ht. 25,5 cm l. 50 cm ép. 58,5 cm let. cons. 10, 5 cm	<i>Insula</i> 28 est, 1850	CIL XIII 5144 ; Hagen 65b ; Dunant 42.
I 50	(1849-52/111)	11.3	Fragment d'architrave, bordure inférieure d'encaissement : -(ou N) R E(?)-, bas de lettre R à 13 cm d'un soffite avec rinceau floral (cf. Sc 40a-d).	ht. 17,5 cm l. max. cons. 58 cm (surface inscr. 35 cm) ép. 44 cm let. cons. 14 cm	<i>ibid.</i>	CIL XIII 5126 ; Hagen 66b ; Dunant 42 ; dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/006).
I 51	(1849-52/116)		-IR(?)I(?)AP-.			Troyon I, 8, n° 111b.
I 52			"Une quantité de fragments de marbre avec des lettres de trois grandeurs : 32 lignes (9,6 cm), 40 lignes (12 cm) et 50 lignes (15 cm) ... il y en a une quantité d'une moitié de lettre (.) de 1, 2, 3, 4 et 5 lettres".		<i>Insula</i> 21 est ou 27 est	ACV, K XII, 58, lettre de Ch. Renaud, 5. 4. 1858.
I 53	(1849-52/111)		"Le n° 111 comprend encore un grand nombre de débris d'inscriptions" dont : Inscription en l'honneur de C. Valerius Camillus ? 23 fragments en "marbre de Carrare".	let. 8 cm, 7cm et 6 cm		Troyon I, 8 et 10.
I 53a					<i>Insula</i> 29 ouest ?, vers 1830	CIL XIII 5125 ; ICH 170 ; Hagen 34 ; Dunant 32 ; ACV, K XII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9. 4. 1850, f°s 2-3.
I 54	(1906/4366)		Dédicace sur mosaïque : M FL MARC[ia]NIUS/- MEDIA[m]-/ET EXEDR[am?]-/ TESSELLA STRAV[it]-/D S [d?]?	l. 73 cm L. 144 cm let. 10,5-11,5 cm, 9,5-10 cm, 8 et 10 cm interl. 3,5 cm, 3 cm, 2 cm et 0,5-1 cm		CIL XIII 11479 ; Jomini 1906, 158, 245 ; Wavre 1906, 277-78, fig. 168, n° XXX ; Jomini 1907a, 33 ; Wavre 1907, 53-55, fig. p. 53, n° XXX ; Secretan 1917, 17, n. 1 ; Howald-Meyer 227 ; von Gonzenbach 1961, 72-73 ; Schwarz 1964, 85 ; id. 1969, 62 ; Bögli 1984, 35, fig. 36 ; Fuchs 1987 ; Bögli 1989, 35, fig. 36.
I 55	(1907/4517)		"Fragment d'inscription" : -RTVS-.		<i>ibid.</i> , 1907	Jomini 1907a, 36 : id. 1907b, 68.

I 56 (1907/4518)		Fragment d'inscription : -IN-.	<i>Ibid.</i>	
I 57 (1907/4519)		Fragment d'inscription : -TI-.	<i>Ibid.</i>	Jomini 1907a, 36.
I 58 (1907/4520)		Fragment d'inscription : -V-.	<i>Ibid.</i>	<i>Id.</i>
I 59 (1907/4555)		Fragment d'inscription : -(?) "Fragment d'inscription lettre I".	<i>Ibid.</i>	Troyon III, 67, n° 4555.
I 60 (1907/4557)		Inscription sur plaque en bronze : MART CAISIV/POMP OPTATVS/ PI AUG EX STIP. Au revers : R.	<i>Ibid.</i>	Troyon III, 67, n° 4557.
I 61 (1908/4638)		ht. 3,7 cm l. 6,7 cm ép. 0,2 cm let. 0,7 cm, 0,6 cm et 0,5 cm	<i>Ibid.</i> , "dans le limon de l'aqueduc du Perruet, à une profondeur d'à peu près trois mètres".	CIL XIII 11475 ; Troyon III, 71, n° 4638 ; Jomini 1908, 363 ; <i>id.</i> 1910, 11 ; Schultness 1913, 42-44 ; Howald-Meyer 221.
I 62 (1804/184)		Inscription des Nautae, épigraphie des bateliers de l'Aar et de l'Aramus. Fin du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Insula</i> 33 est, 1804	CIL XIII 5096 ; ICH 182 ; Hagen 17 ; Dunant 22 ; Howald-Meyer 217 ; Schwarz 1957, 26-28, fig. 4 ; Walser 88 ; Bögli 1989, 52, fig. 53 ; cf. ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9. 4. 1850, f° 3.
I 63 15.1		"Quarantaine de fragments (d')inscriptions dont l'une ne devait pas avoir moins de quatre pieds en hauteur ... Cinq ou six de ces fragments portant des lettres hautes de un pouce (3 cm), très rapprochées" dont :	<i>Insula</i> 34 nord-est, 1865	ACV, K XIII, 58, f° 2909, lettre d'A. Caspari, 12. 11. 1865 ; <i>id.</i> , plan dressé par A. Rosset, n° 1.
I 63a 15.1		Fragment, bloc : -IV/-NOIou C/-/-MI N.(?C ou O)/- -D(?) E(ou F)-.	<i>Ibid.</i>	<i>Id.</i> , plan dressé par A. Rosset, n° 1 et 4 ; Wavre 1905-06, 102, n° XIIa.
I 63b	15.2	Fragment, bloc, bordure gauche d'encadrement : . (bas de haste d'un mot centré) -/I/VI/-LAT/-.. (? haut de haste) O(ou Q)-.	<i>Ibid.</i>	ACV, K XIII, 58, f° 2909, plan dressé par A. Rosset, n° 1 et 5 ; Wavre 1905-06, 102, n° XIIb.

N° CAT. (n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 63c		Fragment, bloc : -LÉC-/T-.	ht. 10 cm l. 7 cm let. 2,8 cm interl. 1,2 cm	<i>Insula</i> 34 nord-est, 1865	Wavre 1905-06, 102, n° XIIC.
I 63d	15.1	"Débris d'une inscription à jamais perdue".		<i>Ibid.</i>	ACV, K XIII, 58, f° 2909, lettre d'A. Caspari, 12. 11. 1865 ; <i>id.</i> , plan dressé par A. Rossel, n° 3.
I 64		"Une trentaine de fragments d'une grande inscription sur dalle de marbre" (cf. I 66 - 76).			Caspari 1872, 362 ; Wavre 1905-06, 96 ; cf. <i>id.</i> , 102-110.
I 65	(1906/4427)	"En 2 fragments sur joli marbre strié gris et violacé" : -DIO-/GET-/A.	ht. 35 cm l. 26 cm ép. 3,2 cm let. 9,5 cm et 8,5 cm interl. 3,5 cm	Prés de Prilaz : <i>Insula</i> 34, 1872	C/L XIII 11496/97 ; Wavre 1905-06, 99, n° VIII.
I 66		"Petite plaque de marbre jaune, noir et blanc" : -RI D(où L)-/NI I/-SV-.	ht. 16 cm. l. 11,5 cm ép. 1,8 cm let. 4,3 cm et 3,9 cm interl. 1,8 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 101, n° X.
I 67	(1906/4383)	"20 fragments, beau marbre blanc, un peu jaunâtre" : -[PRAEFFECTO(?)]-[FA]BRVM(?) ; -G- ; -D- ; -VI- ; -TIO- ; -/- -S hēdēra R- ; -I(?)- ; -IV-.	ép. 2,8-3,3 cm let. 14,5 cm interl. 9,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 102, pl. V, n° XI (=Wavre 1907, pl. VI, n° XI) ; Pekáry 1967, 46-47, fig. 2c.
I 68	(1906/4392)	Restitution à partir "d'une douzaine de morceaux" : -O(?)IQUE AE-/-((?)TO EI(?) CVR[atori ?/-[praeſ p]RO]VIRO A/-[?dive]RSIS SCH[olis ?/- -SI I.(O?).(O?)-. -	ép. 4,5-4,7 cm let. 10 cm interl. 4-4,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11486 ; Wavre 1905-06, 102-03, pl. V, n° XII (=Wavre 1907, 50, pl. VI, n° XII) ; Howald-Meyer 205.

I 69	(1906/4388)	"6 fragments" -É EO-/METO(?)-/TEM-.	ht. 42 cm l. 33,5 cm ép. 3,5 cm let. 9,5 cm interl. 4,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11488 ; Wavre 1905-06, 103, pl. V, n° XV.
I 70	(1906/4379)	"3 morceaux" : -O(T?) / -[au]RELI PA-/BEN CI-.	ht. 40 cm env. l. 70 cm env. ép. 4 cm let. 9,5 cm interl. 4,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11489 ; Wavre 1905-06, 104, n° XVI.
I 71	(1906/4384)	"2 groupes" : -CVI TAM DEI / -PO---R SI-.	ht. 45 cm l. 104 cm ép. 5 cm let. 9,5 cm interl. 6,5 cm	<i>Ibid.</i>	C/L XIII 11490 ; Wavre 1905-06, 104, n° XVII.
I 72		-POS-/T CV-.	ht. 22,5 cm l. 42 cm ép. 3,5 cm let. 9,5 cm interl. 4,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 104, n° XVIII.
I 73	(1906/4385)	"22 morceaux ; le haut, et probablement le bas, avaient une frise de 10 cm", en particulier : - [?sa]CERD [p]ERPE[tu]O / - [publ]IC PATR[on]O / - [c]Y[r?] / ; - AE(?) / - M P- ; - PER / - M(?) N(?) - ; - T(?) N(ou M) / - S ET(?) / - / . Fin du 1 ^{er} s. - 1 ^{re} s. ap. J.-C.	l. est. 400 cm env. let. 9,5 cm et 7,5 cm interl. 3 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 105, pl. V, n° XXI (= Wavre 1907, pl. VI, n° XXI) ; Pekáry 1967, 55.
I 74	(1906/4377)	"20 morceaux sur marbre blanc, comme du sucre, avec frise en haut et en bas", en particulier : a) -T L(?)A(ou M) ; - (ou N)B(ou R) - ; b) -M O(ou Q) - ; S OR- ; M - .	let. a) 12 cm let. b) 7,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 105, pl. V, n° XXII (= Wavre 1907, pl. VI, n° XXII).

N° CAT. (n° inv.)	PI.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 75 (1906/4375)		"15 morceaux sur pierre calcaire jaune rougeâtre", en particulier : -STI.-/-YO- ; -ON R/- -(R?PROMO(?)-/T D[e?]DT/-..(?)ET(?)-.	let. 7-7,5 cm interl. 3 cm	Prés de Prilaz : <i>insula</i> 21 est, 27 est, 28 est, 28 ouest ou 34, avant 1900	Wavre 1905-06, 105, pl. V, n° XXIII (=Wavre 1907, pl.VI, n° XXIII).
I 76 (1906/4378)		"4 morceaux" : -PIRILEC(ou G ou O)-/-ME.(R?)IT/-T-.	ht. 34 cm l. 70 cm ép. 5 cm let. 11 cm interl. 5 cm et 4,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 105, n° XXIV.
I 77		"8 fragments sur un cippe, chapiteau ou autel" : -TR/-T/-;-TV-;-O/-VE(ou F) ; -E(ou L)M/-E(?)B(ou P ou R) ; -R/-C-;-V-;-A-.	ép. cons. 20 cm let. 13 cm et 8,5 cm	<i>Ibid.</i>	Wavre 1905-06, 106, n° XXV.
I 78 (S.A./185)	20.1	Fragments, autel votif : [Juliae]DOMIN[ae] AVG[MATRI] CASTROR/HEL PUBLI[ce]. Fin du II ^e s. - début du III ^e s. ap. J.-C.	ht. 60 cm l. 90 cm let. 5 cm	<i>Insula</i> 40, 1808	C/L XIII 5085 ; ICH 169 ; Hagen 14 ; Dunant 24 ; Howald-Meyer 191 ; Walser 80 ; cf. Haller 1812, 253-55 ; Bridel 1815, 172 ; ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9. 4. 1850, f° 3.
I 79	17	Fragments de dédicace, plaque : IMP CAES L S[leptim]/ SEVERO PERT[ini]AC A[ug]/ CONSERVAT[ori] ORB[is]/ HELVETI PV[ib]li[C]e[?]. 193-195 ap. J.-C. ?	ht. 36,5 cm l. 79 cm let. 5 cm et 4,75 cm interl. 3 cm	<i>Ibid.</i> , pièce Q, 1914	Cart 1915, 266-69, fig. 1 ; id. 1917, 26-28, fig. 1 ; id. 1919, 14-15, fig. 2 ; Howald-Meyer 190 ; Walser 108 ; cf. Secretan 1917, 13.
I 80		Fragments de dédicace : -I]MP/-[s]IEPT[im]-, -IMP CAES/-I FIL- ; puis les lettres -S/-AN-, -N-, -T-, -A-, -A-, -AI[P-, -]I-. Fin du II ^e s. - début du III ^e s. ap. J.-C.	let. 5,5 cm	<i>Ibid.</i> , 1915	Cart 1915, 269-70 (=Cart 1917, 29-30) ; cf. Secretan 1917, 13.

I 81	Fragments de dédicace : -m aurIELIO [an]t[io]N[i]NO- (1 ^{ère} ligne), puis -R/-CAV/-[?se]VER-, -A/- H[-P/-E,-[s]EP[tim]]/-N-, -M-, -O-, -M-, -E-. Fin du II ^e s. - début du III ^e s. ap. J.-C.	<i>Ibid.</i>	Cart 1915, 270 (=Cart 1917, 30); cf. Secretan 1917, 13.
I 82	Fragments avec lettres "de grandeurs différentes des autres, gravées sur une plaque de pierre plus épaisse" : -RA/-S(uo)/S(umptu?). Fin du I ^e s. - début du III ^e s. ap. J.-C.	<i>Ibid.</i>	Cart 1915, 270 (=Cart 1917, 30).
I 83	Fragments de dédicace : -VIII/-BL/- -PVB[licet?], -ER/-VC-, -D[v?]i. 198-206 ap. J.-C. ?	let. 8 cm env.	Cart 1915, 270 (=Cart 1917, 30-31); cf. Secretan 1917, 14.
I 84	"Deux lettres immenses" : -D-, -Q-.	<i>Ibid.</i>	Cart 1915, 271 (=Cart 1917, 31); cf. Secretan 1917, 14.
I 85	Fragments d'inscription avec "encadrement décoratif", "une trentaine de lettres isolées ou fragmentaires" : -IC-/TIBU-, lignes "en caractères plus grands" que -ET CURIAM/-[o]JR[N]avit?], -SA---R ("ligne finale").	<i>Ibid.</i> , pièce A, angle sud-est	Secretan 1917, 15-16; Cart 1919, 9 ; Secretan 1919, 105, n. 2 ; Schwarz 1964, 90.
I 86	"De très nombreux fragments de lettres, une soixantaine ... entre autres HI, O, R, S, RA, IR, HELV". Ces fragments correspondent, en partie, à :	<i>Ibid.</i> , exèdre H	Secretan 1917, 17 ; Schwarz 1964, 90.
I 86a (7003)	43 fragments, plaque de marbre : -L(?).D(?).O(?).QUIR [F]AVO MAGIS[t]RI[s]acrorum/ -faug]VS[! cu]RATORI CIVIUM R SACERD[oti...5/6]!/ / [C]IVITAS HEL- Milieu - 2 ^e moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.	ht. 66 cm l.est. 680 cm ép. 3-4 cm let. 17 cm, 15 cm et 13 cm	Pekáry 1967, 40-45, fig. 1-2b; Böqli 1989, 80-81, fig. 103.

N° CAT. (n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	DIMENSIONS	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
I 87 (7004)	18	10 fragments, plaque de marbre : -E(?)/-TA-, -LV-, - -/-VM-. Milieu - 2 ^e moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.	ép. 3-4 cm let. 14,2 cm	<i>In sua</i> 40, exèdre H ⁱ , 1918	Schazmann 1919, 203, pl. XV, n°s 18-20 ; Pékáry 1967, 46-47, fig. 2c.
I 88	18	"5 fragments rassemblés", plaque : -OM(?)/-ARVM M(?)/-AN-.	ht. 19 cm l. 31 cm ép. 1,9 cm let. 4,1 cm	<i>Ibid.</i>	Schazmann 1919, 203, pl.XV, n° 15.
I 89	18	"Fragment en calcaire du Jura", plaque : -S(?) OR/-MAG/-.-.	ht. 12 cm l. 16 cm ép. 2,3 cm let. 3 cm	<i>Ibid.</i>	Schazmann 1919, 203, pl. XV, n° 16.
I 90	18	"Deux fragments rassemblés en calcaire du Jura", plaque : -VITE(?)/-C(ou S)H-.	ht. 22 cm l. 26 cm env. ép. 3 cm let. 7,3 cm	<i>Ibid.</i>	Schazmann 1919, 203, pl.XV, n° 17.
I 91	18	"Fragment en pierre calcaire", plaque : -C/-AR-.	ht. 9,5 cm l. 8,3 cm ép. 2 cm let. 2,9 cm	<i>Ibid.</i>	Schazmann 1919, 203, pl. XV, n° 21.

CATALOGUE DES SCULPTURES (M. B.)

I. Rondes bosses

N° CAT.	(n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
Sc 1-4	(72/9-10)		Groupe statuaire tibérien.	M	colossales	I	<i>Insula 22 : exèdre, 1972</i>	Bossert-Kaspar 1974 ; Bossert 1983, 41-46, 63-64, n° 37-40, pl. 46-55 ; cf. Sc 5, 6 et 9.
Sc 1a-d	(72/10a-d)	6.3	Statue d'Agrippine Majeure.	M	ht. 275 cm	I	<i>Ibid.</i>	Bossert-Kaspar 1974, 21-24, pl. 13-21 ; Bossert 1983, 41-43, n° 37a-d, pl. 46-50.
Sc 1a	(72/10e)	6.2	Tête.		ht. cons. 34 cm l. 25 cm			Bossert 1983, n° 37d.
Sc 1b	(72/10c)		Bras droit.		L. 46,5 cm			<i>Ibid.</i> , n° 37c.
Sc 1c	(72/10b)		Tronc.		ht. cons. 78 cm			<i>Ibid.</i> , n° 37b.
Sc 1d	(72/10a)		Base avec partie inférieure des jambes.		ht. cons. 61 cm			<i>Ibid.</i> , n° 37a.
Sc 2a, b-f ?	(72/9a-e, h-n)		Fragment de statue cuirassée.	M	ht. 310 cm env.	I		Bossert-Kaspar 1974, 18-20, pl. 8-12 ; Bossert 1983, 43-44, n° 38a-f, pl. 50-53.
Sc 2a	(72/9a-d)		4 fragments d' <i>ocreā</i> , jambe gauche.		ht. rest. 50-55 cm L. pied 45 cm			Bossert 1983, 43, n° 38a, pl. 50-51.
Sc 2b	(72/9e, h-i)		Fragment de chevelure de tête masculine.		L. cons. 11 cm			<i>Ibid.</i> , n° 38b.
Sc 2c	(72/9k)		Fragment de coude.		L. cons. 7,5 cm			<i>Ibid.</i> , n° 38c.
Sc 2d	(72/9l)		Pouce droit.		L. cons. 5 cm			<i>Ibid.</i> , n° 38d.
Sc 2e-f	(72/9m-n)		2 fragments de doigts.		L. cons. 5 et 7 cm			<i>Ibid.</i> , n° 38e-f.
Sc 3	(72/9f)		Main gauche avec foudre, empereur divinisé (Auguste ?).	M	L. cons. 13 cm (doigt), 2 1/2 x grandeur nature	I		<i>Ibid.</i> , 44-45, n° 39, pl. 54.

N° CAT.	(n° Inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
Sc 4	(72/9g)		Tête d'aigle.	M	ht. 5 cm		<i>Insula</i> 22 : exèdre, 1972	Bossert 1983, 43, n° 40, pl. 55.
Sc 5	(X/1128)		Main gauche (empereur ?).	M	L. cons. 18 cm 2x grandeur nature	I	<i>Insula</i> 22 ? : exèdre, 1891	Cf. Jomini 1891, 42 ; Bossert 1983, 39, n° 31, pl. 43-3-4 ; <i>ibid.</i> , 50, n° 54 ; cf. Sc 1-4, 6.
Sc 6	(perdue)		Main avec corne d'abondance (?).	M	grandeur nature ?	I ?	<i>Insula</i> 22 : exèdre, 1891	Jomini 1891, 42 ; Bossert 1983, 50, n° 55.
Sc 7a-g	(72/1a-h, 72/2a-b)		Eléments d'une Minerve acrolithe. Début du II ^e s. ap. J.-C.	M/V	ht. rest. 265-80 cm	I ?	<i>Insula</i> 23 : favissa, 1972	Bossert 1983, 22-26, n° 9a-f, pl. 9-20.
Sc 7a	(72/1a)		Tête casquée.	M	ht. 56 cm			<i>ibid.</i> , n° 9a.
Sc 7b	(72/1c)		Main et avant-bras droits.		L. cons. 55 cm			<i>ibid.</i> , n° 9b.
Sc 7c	(72/1d)		4 fragments, doigts de main gauche.		L. cons. 6, 6,5, 7,5 et 9,7 cm			<i>ibid.</i> , n° 9c.
Sc 7d	(72/1e)		Partie antérieure du pied droit.		L. 21,4 cm			<i>ibid.</i> , n° 9d.
Sc 7e	(72/1f)		Partie antérieure du pied gauche.		L. 18,6 cm			<i>ibid.</i> , n° 9e.
Sc 7f	(72/1b)		<i>Gorgoneion.</i>		ht. 13 cm			<i>ibid.</i> , n° 9f.
Sc 7g	(72/2a-b)		2 disques à décor végétal.	V	diam. 2,6 cm			Bossert 1983, 24, pl. 14,3.
Sc 8	(72/8)		Doigt, réparation de statue colossale. Milieu - fin du I ^{er} s. ap. J.-C. environ.	C ?	L. 9,6 cm tenon 2,5 cm	R	<i>Insula</i> 23 : bains, 1972	<i>ibid.</i> , 40, n° 35, pl. 44.
Sc 9			Fragment de pied, presque grandeur nature. I ^{er} s. ap. J.-C. ?	M	ht. cons. 6 cm l. 10,4 cm	I	<i>Insula</i> 22 ou 28, 1966-70 (ramassage de surface)	Cf. Sc 1-6.

II. Fragments d'architecture

N° CAT.	(n° inv.)	Pl.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
Sc 10	(72/3818)		Fragment, base de colonne moulurée.	H		R	<i>Insula</i> 22 : région de l'exèdre, 1972	
Sc 11	(72/3819)		Fragment, angle de corniche moulurée.	M		R	<i>Ibid.</i>	
Sc 12	(72/3820)		<i>Varia</i> (fragments de dalles, fût de colonne, etc.).	M/U		R	<i>Insula</i> 22 : temple, 1889	
Sc 13	(perdus)		Fragments d'incrustations de couleurs différentes.	M/ P ? etc.			Cf. Jomini 1891, 41 ; cf. I 16.	
Sc 14a			Bases de colonnes. Milieu du 1 ^{er} s. ap. J.-C. environ.	Mo		R	<i>Insula</i> 23 : portique, 1972	MRA/DF 1 : <i>Insula</i> 23, 1972, nég. n° 16-20.
Sc 14b			Fûts de colonne et chapiteau d'ordre toscan.	<i>Id.</i>		R	<i>Ibid.</i> : piscine, 1979	<i>Ibid.</i> , n° 140-41, 143.
Sc 15a-I	14.3		Fragments de 11 chapiteaux corinthiens. Fin du 1 ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	H	Chapiteau le mieux conservé : ht. 63 cm diam. inf. 36 cm diam. sup. 75 cm env.	R	<i>Ibid.</i> , portique du temple, 1972	MRA/DF 2 : <i>Insula</i> 23, 1973, nég. n° 169-73 ; cf. Kähler 1939, 27, C13, pl. 2, von Hesberg 1978-80, 314 s., fig. 8-10 (Villa de Domitien, Castel Gandolfo) ; cf. Sc 47 a-c.
Sc 16	14.2		Chapiteau de pilastre corinthien. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. 65 cm l. sup. 105 cm prof. 64 cm	R	<i>Insula</i> 28 : "Schola des Macer", 1851	Bursian 1868, 31, pl. 7, 2 ; cf. Sc 15 a-l.
Sc 17	(non déterminé)	13.2	Fragment, chapiteau corinthien, avec fût de colonne cannelée. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	Chapiteau : ht. cons. 47,6 cm diam. 55,3 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> , 31, pl. 8,2 ; cf. Sc 15a-I, 47 a-c.

N° CAT.	(n° inv.)	PI.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
Sc 18	(1849-52/ 102a)	14.1	Angle de chapiteau. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	H	ht. cons. 16 cm	R	<i>Insula</i> 28 : "Schola des Macer", 1849-52	Troyon I, 6, n° 102a ; cf. <i>ibid.</i> , n° 102 et dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/0005).
Sc 19	(1849-52/ 102b)		<i>Id.</i>	U	ht. cons. 20 cm	R	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> , 6, n° 102b ; cf. dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/003).
Sc 20a-d		10.3	4 piédestaux de colonnes, moulurés, avec rainures pour plaques de balustrade. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. 73-74,5 cm l. et prof. 63,5-65 cm, l. rainures 5-5,5 cm	R	<i>Id.</i> , 1850	Cf. <i>ibid.</i> , 2, n° 3-7, 9, 11, 13, 15, 17, 27, 30-31 ; ACV, K XIII, 58, f° 2909 (testament d'E. d'Oleires) ; cf. Sc 20e, 49a-c.
Sc 20e	(non déterminé)	13.1	Piédestal avec base et amorce de colonne. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. totale 125 cm env. ht. piédestal 79 cm diam. inf. base 52,8 cm diam. colonne 37,4 cm	R		Cf. Troyon <i>loc. cit.</i> ; Bursian 1868, 31, pl. 8,7 ; cf. Sc 20a-d, 49a-c.
Sc 21	(1849-52/56)		Fragment, base moulurée de pilastre. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. 25,2 cm l. cons. 27,5 cm prof. max. 10 cm	R	<i>Id.</i> , 1849-52	Troyon I, 4, n° 56 ; dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/005).
Sc 22		13.1	Fût de colonne cannelée. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	H	ht. 83 cm diam. inf. 53 cm diam. sup. 49 cm	R	<i>Id.</i>	Bursian 1868, 31, pl. 8,8.
Sc 23	(1849-52/53)		Fragment, angle de plinthe moulurée. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	U	ht. cons. 22 cm l. cons. 37 cm ép. cons. 15 cm	R	<i>Id.</i>	Troyon I, 4, n° 53.
Sc 24	(1849-52/64)		Fragment, plinthe moulurée. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. cons. 18,5 cm l. cons. 34 cm ép. cons. 7,2 cm	R	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> , 6, n° 64.

Sc 25a-I (1849-52/ 112, 1-11)	12.1	11 fragments d'encadrement avec feuilles d'eau, rais- de-coeur, tresses. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	M	Sc 25h(112.8) : L. max. cons. 67 cm 1.5,9-8,5 cm ép. 6-10 cm	R		Troyon I, 10, n° 112 ; dessin J. Frizzi 1852, n° inv. 1849-52/112.5 (MRA 1847/002) ; Leon 1971, 77, pl. 20,2 (rais-de-coeur du forum de Trajan) ; cf. Espérandieu 12, 30, n° 7985 (théâtre d'Orange : encadrement de panneau avec relief, début 1 ^{er} s. ap. J.-C.).
Sc 26 (1851/269) (non déter- miné)	12.2	Fragment de corniche avec moulure. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C. ?	M	L. cons. 14,8 cm ép. 4,9 cm	R	Ibid., 1849-52	Ibid., 10, n° 113a-b (b perdu ?) ; Bursian 1868, 31, pl. 6,11 ; cf. Troyon I, n° 113 cf. Sc 28-30.
Sc 27 (1849-52/ 113a)		Fragment, plaque de revêtement, avec rameau de lierre. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	M	L. cons. 13,6 cm ép. 5 cm	R	Ibid.	Cf. Troyon I, 10, n° 113 (plusieurs fragments similaires) ; Bursian 1868, 31, pl. 6,10.
Sc 28		Fragment, rameau de laurier. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	/d.	L. cons. 18,5 cm ép. 5,2 cm	R	Ibid.	Cf. Troyon loc. cit. ; Bursian 1868, 31, pl. 6,13.
Sc 29		Fragment, feuille de vigne. 1 ^{er} quart du II ^e s. ap. J.-C.	/d.	30a : ht. cons. 13,3 cm ép. 4,5 cm. 30b : 8 et 4,8 cm	R	Ibid.	Troyon loc. cit. ; Bursian 1868, 31, pl. 6,8.
Sc 30a-b (1849-52/ 113 [938])		Fragment, motif floral. 1 ^{er} quart du II ^e s. après J.-C.	/d.		R	Ibid.	Troyon I, 4, n° 37.
Sc 31 (1849-52/37)	10.1	Seuil. II ^e s. ap. J.-C. ?	U	L. 176 cm l. 97,5 cm ht. 49,5 cm	R	Insula 28 : "Schola des Macer", 1850	Ibid.
Sc 32 (1849-52/38)	/d.	/d.	/d.	L. 196 cm l. 88,5 cm ht. 42 cm	R	Ibid.	Ibid., n° 38.
Sc 33 (1849-52/36)	/d.	/d.	/d.	L. 127 cm l. 92 cm ht. 42 cm	R	Ibid.	Ibid., n° 36.
Sc 34 (1849-52/39)	/d.	/d.	/d.	L. 156 cm l. 92 cm ht. 37,5 cm	R	Ibid.	Ibid., n° 39.

N° CAT.	(n° inv.)	PI.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNÉE	RÉFÉRENCES
Sc 35	(1849-52/35 [?])	10.1	Seuil. II ^e s. ap. J.-C. ?	U	L. 104 cm l. 95 cm ht. 42 cm ?	R	<i>Insula 28 : "Schola des Macer"</i> , 1850	Troyon I, 4, n° 35 (?)
Sc 36	(1849-52/8)	10.3	Dalle.	<i>Id.</i>	L. 118 cm l. 58,5 cm ht. 12 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> , 2, n° 8.
Sc 37	(1849-52/12)	<i>Id.</i>		<i>Id.</i>	L. cons. 88 cm l. 55 cm ht. 12 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> , n° 12.
Sc 38-39		<i>Id.</i>	2 dalles analogues.	<i>Id.</i>	non mesurables	R	<i>Ibid.</i>	Cf. <i>ibid.</i> , 2-6.
Sc 40	(en partie non déter- minés)	10.2 14.4	Seuils, bases de colonnes, piédestaux, plinthes, tronçons de fûts de colonnes, plaques de revêtement, nombreuses dalles, fragments d'appliques et de soffite d'architrave.	H/M ou U		R	<i>Ibid.</i>	Troyon I, 2-6, n° 10, 14, 16, 18-26, 28-29, 32-34, 40-52, 54-55, 57-63, 65-101 ; cf. dessins J. Frizzi 1852 (MRA 1847/002-06).
Sc 40a			Fragment de soffite d'architrave, restes de rinceau floral. Début du II ^e s. ap. J.-C. ?	U	ht. cons. 18,5 cm l. cons. 47 cm	R	<i>Ibid.</i> , encastré en 1863 dans le mur de clôture de l'amphithéâtre	Cf. Secretan 1905, 49 ; Troyon I, 46-49 (?) ; dessin J. Frizzi 1852 (MRA 1847/006) ; cf. théâtre de Brescia : Frova-Rossignani-Cavalieri Manasse 1975, 64-65, fig. 29, 32, 34-35 ; cf. I 50.
Sc 40b		<i>Id.</i>		<i>Id.</i>	ht. cons. 47 cm l. cons. 32 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i>
Sc 40c		<i>Id.</i>	Fragment de soffite d'architrave. Début du II ^e s. ap. J.-C. ?	<i>Id.</i>	ht. cons. 43 cm l. cons. 48 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i>
Sc 40d				<i>Id.</i>	ht. et l. cons. 9,5 cm ép. cons. 5 cm	R	<i>Insula 28 (?)</i> , 1966-70 (ramas- sage de surface)	

Sc 41	(1906/4398)	Base quadrangulaire avec fût de colonne cannelée.	H?		R	<i>Insula</i> 22 ou 28 est : champ Fritz Thomas, 1905	Jomini 1906, 158 ; <i>id.</i> 1907, 28.
Sc 42		Fragment, feuille d'acanthe d'un chapiteau de pilastre. Début du II ^e s. ap. J.-C.	U	ht. cons. 8,5 cm ép. cons. 3,6 cm	R	<i>Insula</i> 22 ou 28, 1966-70 (ramassage de surface)	Cf. Sc 52 a-b.
Sc 43		Fragment, bordure d'une plaque de revêtement, avec décor végétal (?).	<i>Id.</i>	I. cons. 9,4 cm ép. cons. 4 cm	R	<i>Ibid.</i>	
Sc 44a-i		<i>Varia</i> : 44 a-d, fragments de mouures ; e-i, revêtements.	M/U		R	<i>Insula</i> 33 : "Schola des Nautes", 1804	
Sc 45	13.3	Chapiteau toscan, avec rinceaux, feuilles d'acanthe, rais-de-coeur et postes. Début du II ^e s. ap. J.-C.	U	ht. 44 cm diam. inf. 44,5 cm diam. sup. 75,5 cm	R	<i>Insula</i> 33 : "Schola des Nautes", 1804	Parent 1800-10, 144, fig. 25 ; <i>id.</i> 1810, 7, fig. 6 ; Schwarz 1957, 28-29, fig. 5a-b ; cf. Sc 25a-l.
Sc 46	(perdus)	Fragments d'architecture (reliefs ?) ("pierrres sculptées... très friables").	H/M ou U		R	<i>Insula</i> 34 : basilique, 1892	Jomini 1894, 32 ; cf. Schwarz 1964, 92.
Sc 47a-c	18	3 chapiteaux corinthiens. Fin du I ^{er} s.- début du II ^e s. ap. J.-C.	H	Chapiteau le mieux cons. : ht. 63 cm diam. inf. 43 cm diam. sup. rest. 75 cm	R	<i>Insula</i> 40 : exèdres H et H', 1914 et 1918	Cf. Secretan 1917, 16 et plan (I) ; Schatzmann 1919, 202, pl. 15, 10-12 ; cf. Sc 15a-l.
Sc 48		Fragments de colonnes.	U	ht. rest. 380 cm diam. inf. 51 cm diam. sup. 43 cm	R	<i>Ibid.</i> : exèdre H, 1914	
Sc 48a		<i>Id.</i> Colonne en 3 fragments. Fin du I ^{er} s.- début du II ^e s. ap. J.C.					Secretan <i>loc. cit.</i> (I) ; Schatzmann <i>loc. cit.</i> ; MRA/DF 1 : <i>Insula</i> 40, 1913-18, esquisse de la colonne du 12, 10, 42.
Sc 48b	19.1 19.2 (non déterminés)	Colonne, 2 fragments. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>	ht. rest. 380 cm	R	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i> ; MRA/DF1 : <i>Insula</i> 40, 1913-18, n ^o 4/2-3 (=1914/14-15).

N° CAT.	(n° inv.)	PI.	SUJET / DATATION	MAT.	DIMENSIONS	I / R	PROVENANCE / ANNEE	RÉFÉRENCES
Sc 49a-c (non déterminés)	19.1 19.2 18		3 piédestaux conservés, rainures latérales, 4 par exèdre à l'origine. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	U	ht. (sans moulure sup.) 69,2 cm ht. rest. 86,4 cm	R	<i>Insula</i> 40 : exèdres H et H', 1914-18	Secretan <i>loc. cit.</i> ; Schatzmann <i>loc. cit.</i> 202, pl. 15 (plan : H, H'); 15,7 ; cf. Sc 20a-e.
Sc 50			Fragments de plaques de balustrades					Cf. <i>ibid.</i> ; <i>ibid.</i> , pl. 15,10, 13-14.
Sc 50a	18 20.2		Environ 40 fragments de plaques de balustrades, avec deux foudres verticaux par plaque. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	M	ht. rest. 100 cm env. l. rest. 120 cm env. ép. 4-4,3 cm	R	<i>ibid.</i> : portiques, 1914-18	Cf. Schwarz 1963, 552 ms. 578 (lettre d'A. Caspari, 2. 2.1862).
Sc 50b (perdus)			Fragments d'une ou de deux plaques avec décor analogue. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i>		R	Région <i>Insula</i> 40, portiques ?, 1860-61	Cf. Schwarz 1919, 202, pl. 15,12, 11.
Sc 51 (non déterminés)	18		Pilastres de séparation de panneaux pariétaux. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i> ?	ht. (avec bases) 180 cm, ht. totale (avec chapiteaux) 200 cm	R	<i>ibid.</i> , 1913-18	Cf. Schwarz 1919, 202, pl. 15,12, 11.
Sc 52a-b (non déterminés)	<i>Id.</i>		2 chapiteaux de pilastres, parois. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	<i>Id.</i> ?	ht. 20 cm l. sup. 24 cm l. inf. 16 cm	R	<i>ibid.</i>	Cf. <i>ibid.</i>
Sc 53	12.3 18		Environ 60 fragments de plaques de revêtement de parois, avec décor végétal. Fin du I ^{er} s. - début du II ^e s. ap. J.-C.	M	ht. max. cons. 41 cm ép. 4-4,5 cm non rest. panneaux env. 160x100 cm (Schatzmann)	R	<i>ibid.</i>	Cf. Secretan 1917, 16 ; Schatzmann 1919, 202, pl. 15, 11.

Abréviations de plans

Plan Fornerod 1769 (plan 1769) Plan du territoire de la dépendance, soit de la Mésséllerie de la Ville d'Avenches & de la Commune de Donnatire, dédié, fait et finit en 1769 par Dav. Fornerod, Conseiller (Burgerbibliothek, Ms. Ritter, Bl. 1)

Plan Ritter 1786 (plan 1786) Plan de la ville d'Avenche en Suisse et de l'Enceinte d'Aventicum Helveticum d'après le plan levé en 1769 par Dav. Fornerod, Commissaire Géogr. de LL. EE. de Berne et augmenté par Mr. Ritter Archit. en 1786 (publié dans Ritter 1788)

Plan Parent 1808 Plan de l'ancienne Aventicum Helvetorum, aquarelle d'A. Parent à partir du plan 1786 (publiée dans Parent 1800-10, f° 22)

Plan d'Oleires 1850 (plan 1850) Dessin des restes d'un Edifice Romain découvert dans l'enceinte de l'ancienne Aventicum à environ dix minutes de distance de la ville d'Avenches dans la direction d'Orient, pris en mars 1850 par El. d'Oleires d'Avenches, Conservateur des antiquités... sur un pré appelé Prilaz... (MRA 1850/001)

Plan Bursian 1867 Plan établi par L. Duvoisin en 1845, augmenté par C. Bursian sur les indications de A. Caspari et de G. Fornerod (publié dans Bursian 1867, pl. II)

Plan Rosset 1888 (plan 1888) Plan d'Aventicum publié par l'Association Pro Aventico (Bulletin N° II), dressé en 1888 par Aug^{te}. Rosset, Commissaire

Plan Rosset 1905 (plan 1905) Plan d'Aventicum publié par l'Association Pro Aventico, dressé en 1888 & revisé en 1905 par Aug^{te}. Rosset, Commissaire-Draineur (publié dans Secretan 1905)

Plan Rosset 1910 (plan 1910) Plan d'Aventicum, Etat des maçonneries et substructions romaines mises à jour dès 1679 à 1910, dressé d'après les relevés de Mr. Aug. Rosset, Commissaire Draineur, à Avenches, remis au net par G. Trivelli, 1910 (MRA)

Plan Lüdin 1957 (plan 1957) Aventicum, Extrait du plan d'ensemble de la Commune d'Avenches (1931), Plan archéologique dressé par O. Lüdin (publié dans BPA 17, 1957)

Plan archéologique 1962 (plan 1962) Aventicum, plan général 1962 édité par Pro Aventico, plan archéologique, O. Lüdin - G. Th. Schwarz, juin 1963 (MRA)

Plan archéologique 1970 (plan 1970) Aventicum, plan archéologique 1970 édité par l'Association Pro Aventico, dessiné par M. Aubert (MRA)

Abréviations bibliographiques

ACV	Archives cantonales vaudoises
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt</i>
AS	<i>Archéologie suisse</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (=JbSGUF, Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte)</i>
Bögli 1972-73	H. Bögli, Avenches, VD, Aventicum. Grabungen der Fondation Pro Aventico in den Jahren 1964 bis 1971, Chronique archéologique, ASSPA 57, 276-287
Bögli 1973-74	H. Bögli, Problemi urbanistici di Aventicum, <i>Atti del Centro di studi e documentazione sull'Italia romana</i> 5, 271-79
Bögli 1976	H. Bögli, Avenches VD, Aventicum, Grabungen der Fondation Pro Aventico in den Jahren 1972 und 1973, ASSPA 59, 245-47
Bögli 1984	H. Bögli, <i>Aventicum, La ville romaine et le musée</i> , Avenches (Guides archéologiques de la Suisse 19)
Bögli 1989	H. Bögli, <i>idem</i> (2 ^e éd. revue et augmentée)
Bossert - Kaspar 1974	M. Bossert - D. Kaspar, Eine iulisch-claudische Kaisergruppe in Avenches, BPA 22, 17-26
Bossert 1983	M. Bossert, <i>Die Rundskulpturen von Aventicum</i> , Bern (Acta Bernensia 9)

BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico</i>
Bridel 1815	Ph. Bridel, Trois lettres archéologiques sur Avenches, <i>Le conservateur suisse</i> 7, 1815, 152-77
Bridel 1982	Ph. Bridel, <i>Aventicum III, Le sanctuaire du Cigognier</i> , Avenches-Lausanne (CAR 22)
Bursian 1867	C. Bursian, Aventicum Helvetiorum, <i>Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich</i> 16, Abt. 1, Heft 1
Bursian 1868	C. Bursian, <i>idem</i> , Heft 2
Bursian 1869	C. Bursian, <i>idem</i> , Heft 4
CAR	<i>Cahiers d'archéologie romande</i>
Cart 1915	W. Cart, Nouvelles découvertes à Avenches, <i>IAS</i> 17, 265-273
Cart 1917	W. Cart, Nouvelles inscriptions, I. Inscriptions impériales, <i>BPA</i> 13, 24-31
Cart 1919	W. Cart, Encore des inscriptions d'Avenches, <i>IAS</i> 21, 9-18
Caspari 1872	A. Caspari, Fouilles à Avenches, <i>IAS</i> , 362-63
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i>
Dunant	E. Dunant, <i>Guide illustré du Musée d'Avenches, Seconde partie, Monuments épigraphiques</i> , 85-136
Espérandieu 12	E. Espérandieu, <i>Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine</i> 12, Suppléments (suite) par R. Lantier, Paris 1947
Frova-Rossignani-Cavalieri Manasse 1975	A. Frova - M. P. Rossignani - G. Cavalieri Manasse, Il Capitolium e la decorazione architettonica romana di Brescia, <i>Atti del Convegno internazionale per il XIX centenario della dedicazione del «Capitolium» e per il 150º anniversario della sua scoperta</i> , vol. 2, Brescia
Fuchs 1987	M. Fuchs, La mosaïque de Marcien, Flavius d'Avenches, <i>5th International Colloquium on Ancient Mosaics, Bath 5th-12th September 1987</i> (Actes à paraître)
von Gonzenbach 1961	V. von Gonzenbach, <i>Die römischen Mosaiken der Schweiz</i> , Basel
Guisan 1975	M. Guisan, Bijoux romains d'Avenches, <i>BPA</i> 23, 5-39
Hagen	H. Hagen, <i>Titulos aeventicenses et vicinos</i> , Bernae 1878
Haller 1812	F. L. von Haller von Königsfelden, <i>Helvetien unter den Römern, Zweyter Theil, Topographie von Helvetien unter den Römern</i> , Bern
Herzig 1973-74	H. E. Herzig, Die Familie der Otacilier in Aventicum, <i>Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums</i> 53/54, 35-41
von Hesberg 1978-80	H. von Hesberg, Zur Datierung des Theaters in der Domitianvilla von Castel Gandolfo, <i>Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia</i> 51-52, 305-24
Howald-Meyer	E. Howald - E. Meyer, <i>Die römische Schweiz</i> , Zürich 1941
IAS	<i>Indicateur d'antiquités suisses</i> (= ASA, <i>Anzeiger für schweizerische Altertumskunde</i>)
ICH	Th. Mommsen, <i>Inscriptiones Confoederationis Helveticæ Latinae, Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich</i> 10, 1854
Jomini 1891	F. Jomini, Fouilles particulières, <i>BPA</i> 4, 40-44
Jomini 1894	F. Jomini, Fouilles particulières, 1891-1892 et 1892-1893, <i>BPA</i> 5, 32-36
Jomini 1903	F. Jomini, Fouilles des particuliers, 1898-1902, <i>BPA</i> 8, 30-34
Jomini 1906	F. Jomini, Avenches, Musée cantonal, Kantonale Altertumssammlungen, <i>IAS</i> 8, 1906, 75-76, 157-58, 245, 323-24

- Jomini 1907a F. Jomini, Fouilles des particuliers (1903-1907), *BPA* 9, 24-36
- Jomini 1907b F. Jomini, Waadt, Avenches, Nachrichten, *IAS* 9, 67-68, 262, 379
- Jomini 1908 F. Jomini, Waadt, Avenches, Nachrichten, *IAS* 10, 362-63
- Jomini 1910 F. Jomini, Fouilles des particuliers, *BPA* 10, 9-16
- Kähler 1939 H. Kähler, *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin
- Leibundgut 1976 A. Leibundgut, *Die römischen Bronzen der Schweiz, Band II: Avenches*, Mainz
- Leon 1971 Ch. F. Leon, *Die Bauornamentik des Trajansforums*, Wien
- MEFRA *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité*
- Parent 1800-10 A. Parent, *Mémoire sur les recherches des antiquités de l'Helvétie de 1800 à 1810*, Soleure, Zentralbibliothek (Mss. S II 42)
- Parent 1810 A. Parent, *Mémoire et dessins des Antiquités du canton de Vaud*, Berne, Burgerbibliothek (Mss. Hist. Helv. VIII/70)
- Pekáry 1967 T. Pekáry, Inschriften von Avenches, 1. Teil, *BPA* 19, 37-56
- Reynolds 1969 J. Reynolds, Q. Otacilius Pollinus of Aventicum, *BPA* 20, 53-57
- Ritter 1788 E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques Antiquités de la Suisse, avec les Desseins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne
- Schazmann 1919 P. Schazmann, Notes sur les fouilles de l'Association pro Aventico aux Conches-Dessus à Avenches, *IAS* 21, 201-03
- Schmidt 1760 F. S. Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne (note manuscrite de L. Guisan, datée de 1811, en frontispice de l'exemplaire MRA, cote AV 3)
- Schulthess 1913 O. Schulthess, Neue römische Inschriften aus der Schweiz, I. Reihe: 1907-1912, *IAS* 15, 36-38
- Schwarz 1957 G. Th. Schwarz, Les *scholae* et le forum d'Aventicum, *BPA* 17, 13-75
- Schwarz 1963 G. Th. Schwarz, *Quellensammlung zur Forschungs- und Sammlungsgeschichte von Aventicum*, MRA, Dossier Schwarz (manuscrit dactylographié)
- Schwarz 1964 G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern
- Schwarz 1969 G. Th. Schwarz, Die flavischen Thermen «En Perruet» in Aventicum, *BPA* 20, 59-68
- Secretan 1888 E. Secretan, Le plan d'Aventicum, *BPA* 2, 8-56, en part. 29-37
- Secretan 1896 E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne
- Secretan 1905 E. Secretan, *idem*, 2^e éd. revue et augmentée
- Secretan 1910 E. Secretan, Fouilles et réfections du Pro Aventico, *BPA* 10, 24-36
- Secretan 1917 E. Secretan, Fouilles et réfections, *BPA* 13, 11-23
- Secretan 1919 E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 3^e éd. revue et augmentée
- Troyon I, II, III *Inventaire des Antiquités du Musée d'Avenches, dressé par ordre de la Commission des Musées du Canton de Vaud en 1852*; tome I par F. Troyon, tomes 2 et 3 par les conservateurs qui lui ont succédé jusqu'en 1958 (MRA/CAT II-IV)
- Walser G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, I. Teil, 1977, III. Teil, 1980
- Wavre 1903 W. Wavre, Les inscriptions de la Conchette, *BPA* 8, 45-55
- Wavre 1902-03 W. Wavre, Nouvelles Inscriptions romaines d'Avenches, *IAS* 4, 138-45
- Wavre 1905-06 W. Wavre, Inscriptions romaines inédites d'Avenches, Découvertes anciennes et nouvelles, *IAS* 7, 96-111

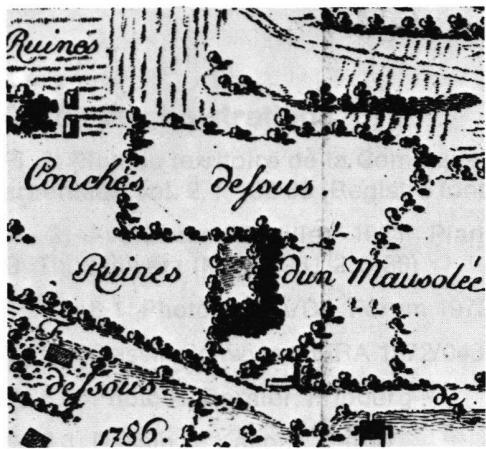
Wavre 1906	W. Wavre, Inscriptions d'Avenches, 3 ^e Article, <i>IAS</i> 8, 276-78
Wavre 1907	W. Wavre, Inscriptions avenciennes, <i>BPA</i> 9, 46-56

Crédit des illustrations

- Pl. 2: Plan du territoire de la Commune d'Avenches levé en 1842 et 1843 par L. Duvoisin, Commissaire arpenteur, vol. 2, f^{os} 62-63 (Registre foncier d'Avenches)
- Pl. 3: Aventicum, Fouilles 1961, Plans d'ensemble N^{os} 5 et 10 annotés par U. von Grünigen et G. Th. Schwarz (MRA 1961/235-36)
- Pl. 5.3, 6.1: Photos MRA/DF, Forum 1972, N^{os} 72/200 et 173
- Pl. 5.4: Dessin Schwyter (MRA 1972/043/A)
- Pl. 6.2: Photo R. Bersier, Fribourg
- Pl. 6.3: Dessin D. Kaspar, Berne
- Pl. 7.1: Dessin MRA, Ch. Aellen
- Pl. 7.2: Dessin MRA, M. Fuchs
- Pl. 8.1a et b, 8.2, 15.2: Photos MRA, M. Fuchs
- Pl. 8.3, 10.1-3, 11.3b, 12.1b-3, 14.2-3: Photos M. Bossert, Berne
- Pl. 11.1: D'après Bursian 1869, pl. XXI, 17
- Pl. 11.2: D'après Dunant, 104
- Pl. 11.3a, 12.1a, 14.1, 14.4: Dessins J. Frizzi, 1852 (MRA 1847/002, 005, 006)
- Pl. 13: D'après Bursian 1868, pl. VIII, 1-2, 7-8
- Pl. 15.1: ACV, K XIII, 58, fo 2909
- Pl. 16: D'après Secretan 1917, pl. hors texte entre p. 16 et 17
- Pl. 17: Dessin A. Rosset (MRA 1918/004)
- Pl. 18: D'après Schatzmann 1919, pl. XV
- Pl. 19.1-2: Photos MRA/DF 1, *insula* 40, N^{os} 1914/14-15
- Pl. 20.1: Dessin F. R. de Dompierre, Journal et correspondance des conservateurs, 1822-1850, f^o 98 [32] (MRA/ARCH XI)
- Pl. 20.2: Dessin M. Bossert, Berne
- Pl. 21: Dessin MRA, M. Aubert
- Pl. 22: Elaboration M. Fuchs, dessin MRA, M. Aubert
- Pl. 23.1: D'après R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, fig. 35
- Pl. 23.2: D'après D. Weidmann, *art. cit.* n. 119, fig. 2
- Pl. 24.1: D'après F. Wiblé, *op. cit.* n. 137, fig. 19
- Pl. 24.2: D'après M. Vaginay - P. Valette, *art. cit.* n. 179, 42
- Pl. 25: D'après H. Vetters, *art. cit.* n. 106, fig. 3
- Pl. 26: D'après P. Périn, *art. cit.* n. 74, fig. 69
- Pl. 27: D'après R. May, *op. cit.* n. 82, 96
- Pl. 28: D'après E. Belot - P. Prevost-Boure - N. Vanbrugghe, *art. cit.* n. 109, 54
- Pl. 29: D'après H. Cüppers, *art. cit.* n. 87, fig. 29

PLANCHES

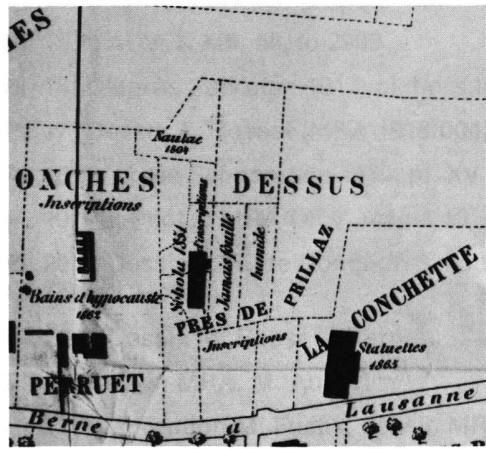
Pl. 1 Plans d'Avenches



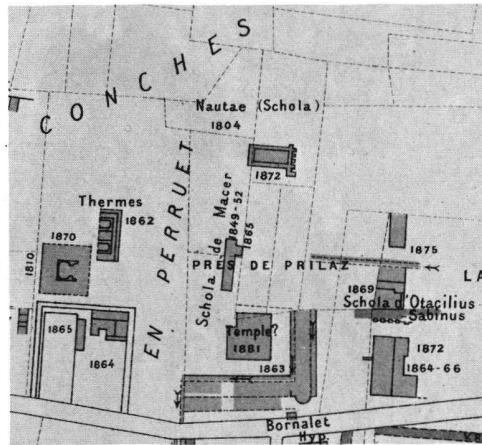
1. Plan Ritter 1786 (détail).



2. Plan Parent 1808 (détail).

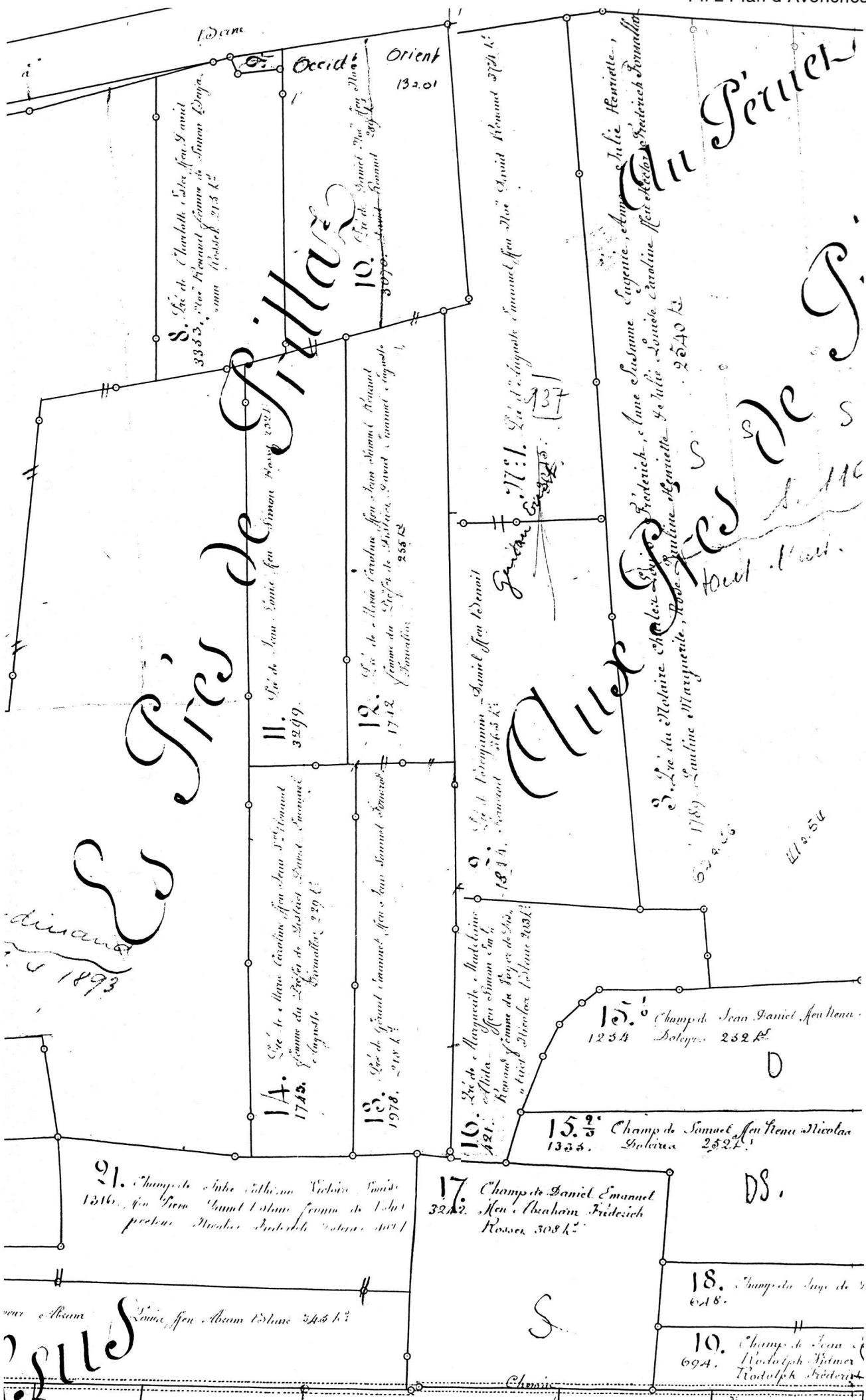


3. Plan Bursian 1867 (détail).

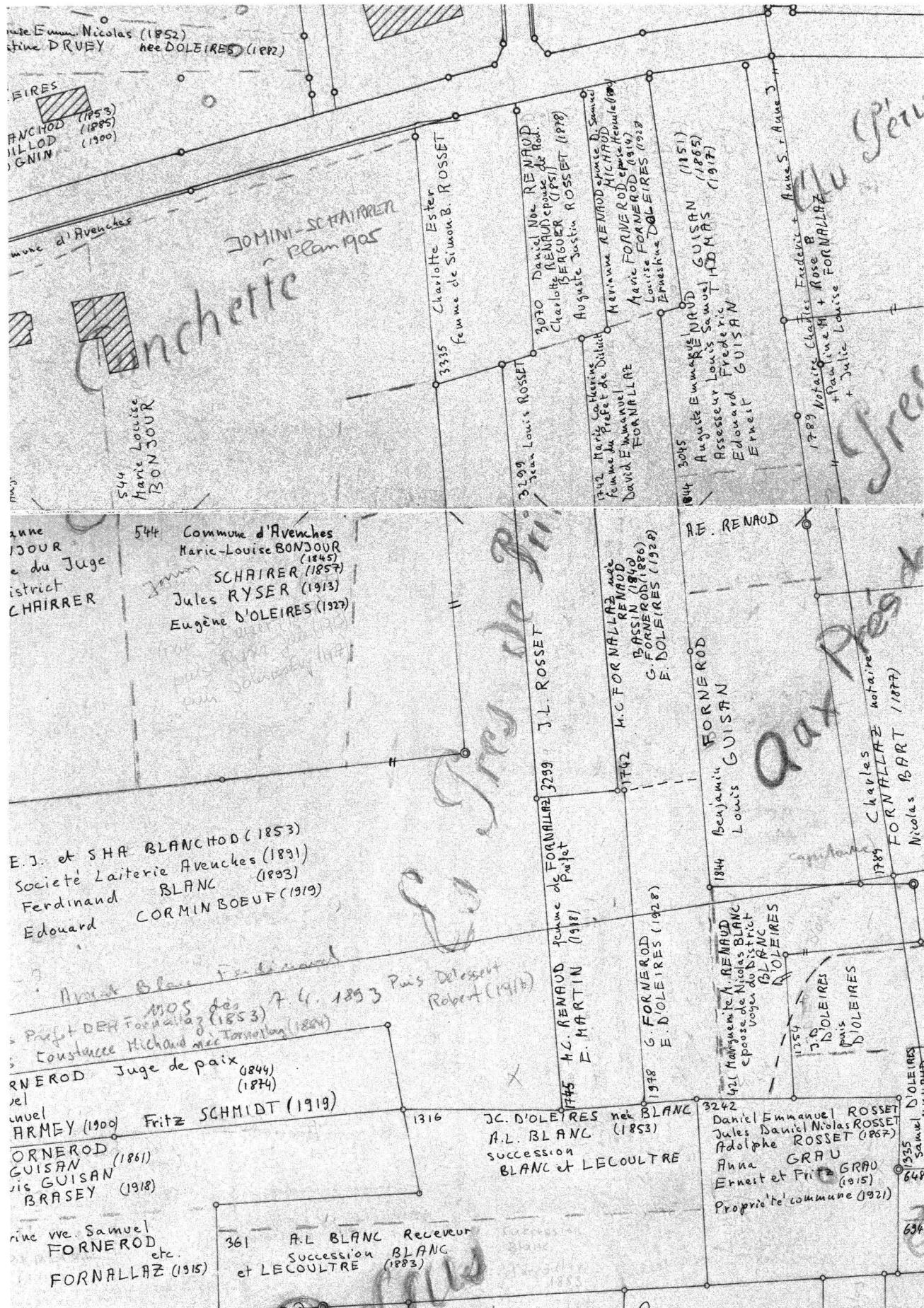


4. Plan Rosset 1888 (détail).

Pl. 2 Plan d'Avenches

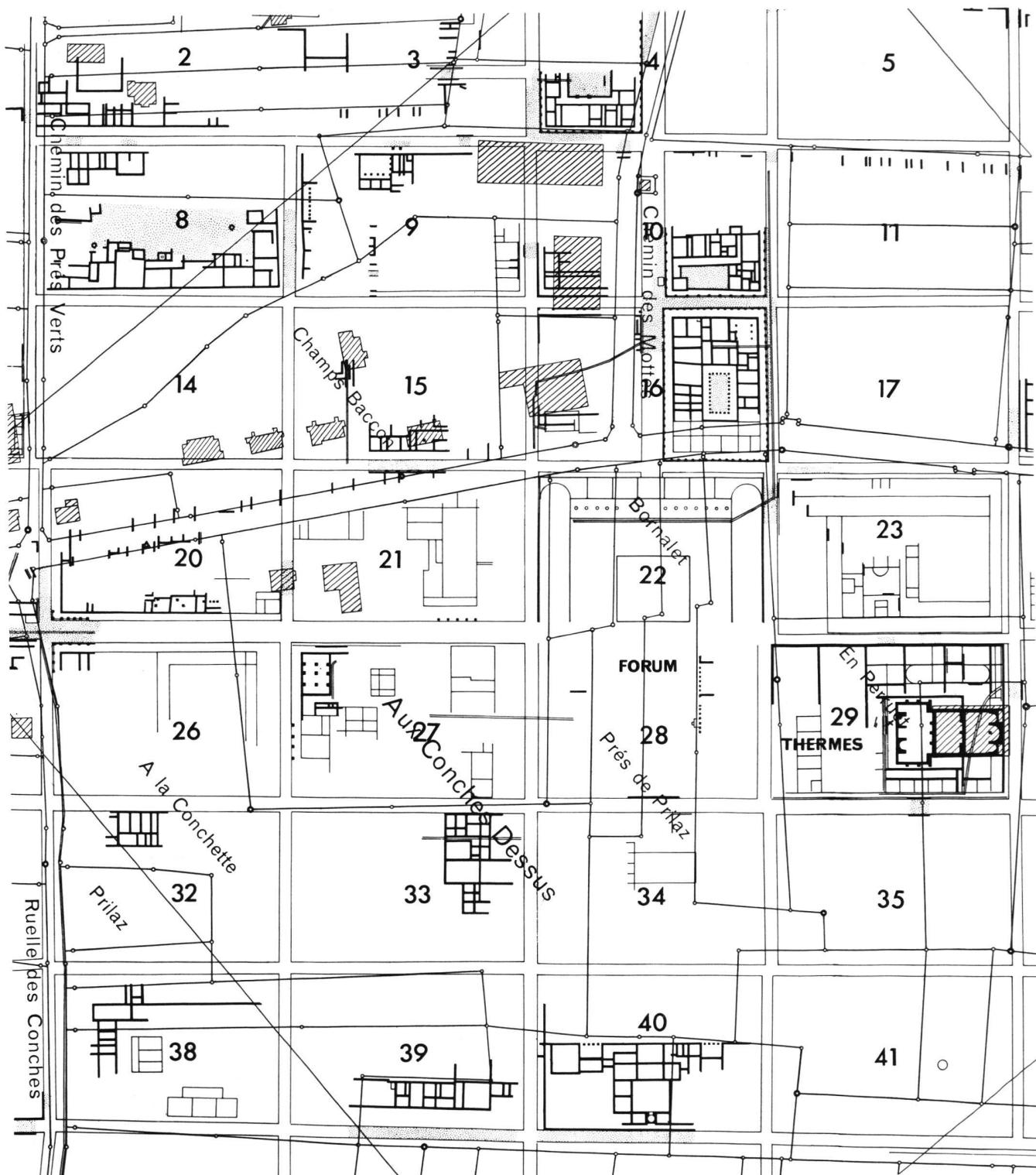


Pl. 3 Plan d'Avenches



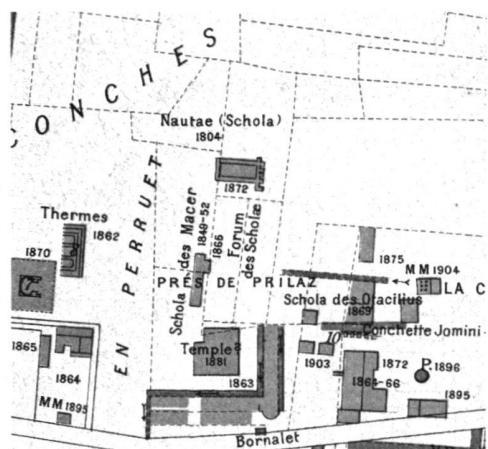
Plan du cadastre d'Avenches annoté par U. von Grünigen et G. Th. Schwarz, 1961 (détail).

Pl. 4 Plan d'Avenches

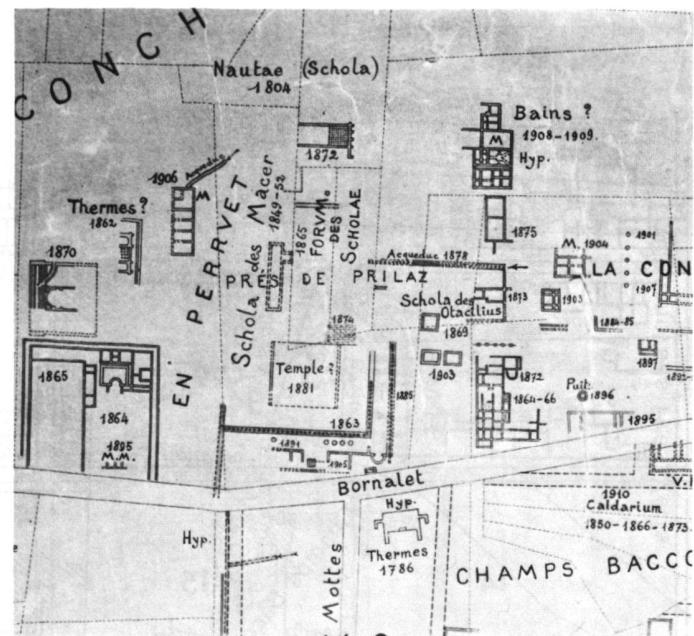


Plan archéologique 1970 (détail). Ech. 1:2500.

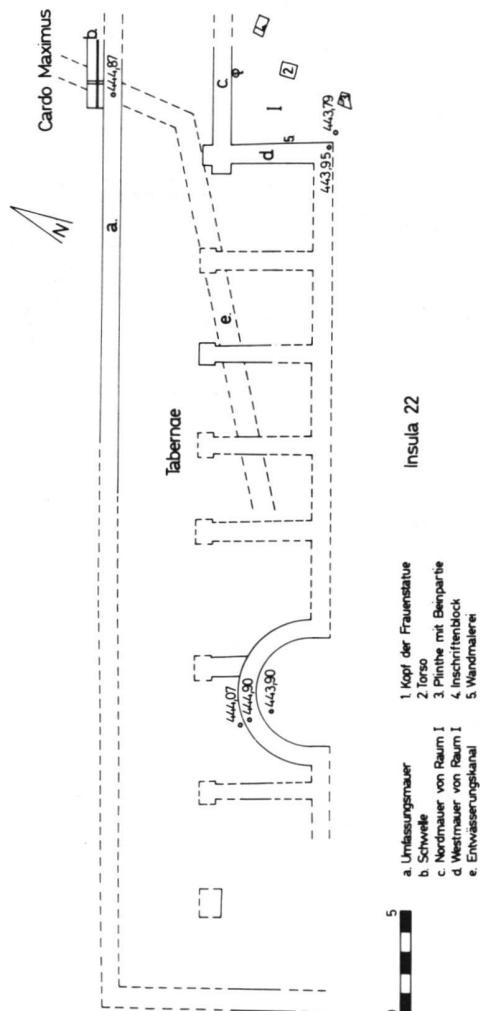
Pl. 5 Plans d'Avenches / Insula 22



1. Plan Rosset 1905 (détail).



2. Plan Rosset 1910 (détail).



4. Plan des fouilles de 1972.



3. Vue du sondage de la partie nord du forum en 1972.



1. Seuil de l'entrée nord du forum et mur postérieur, fouilles de 1972.

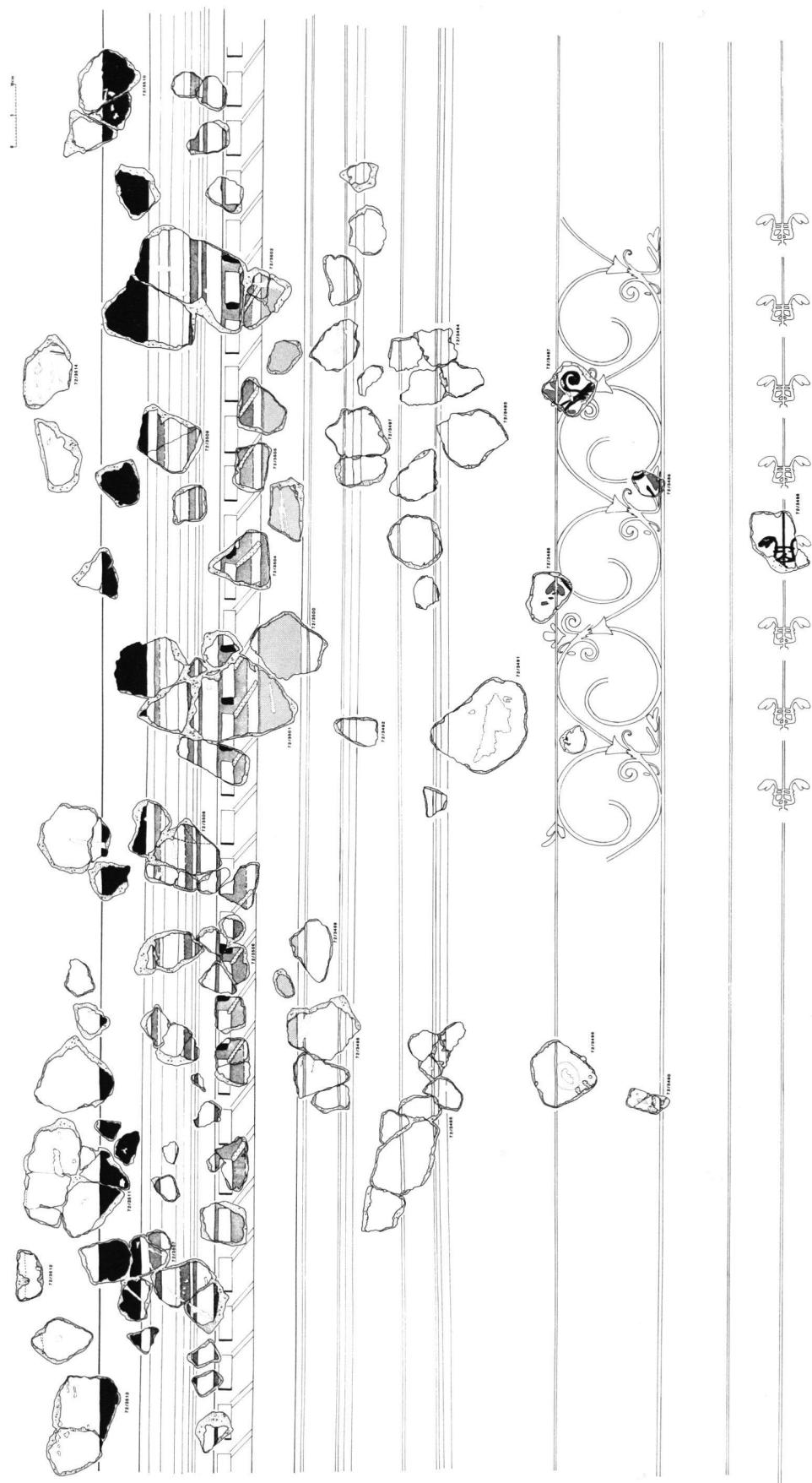


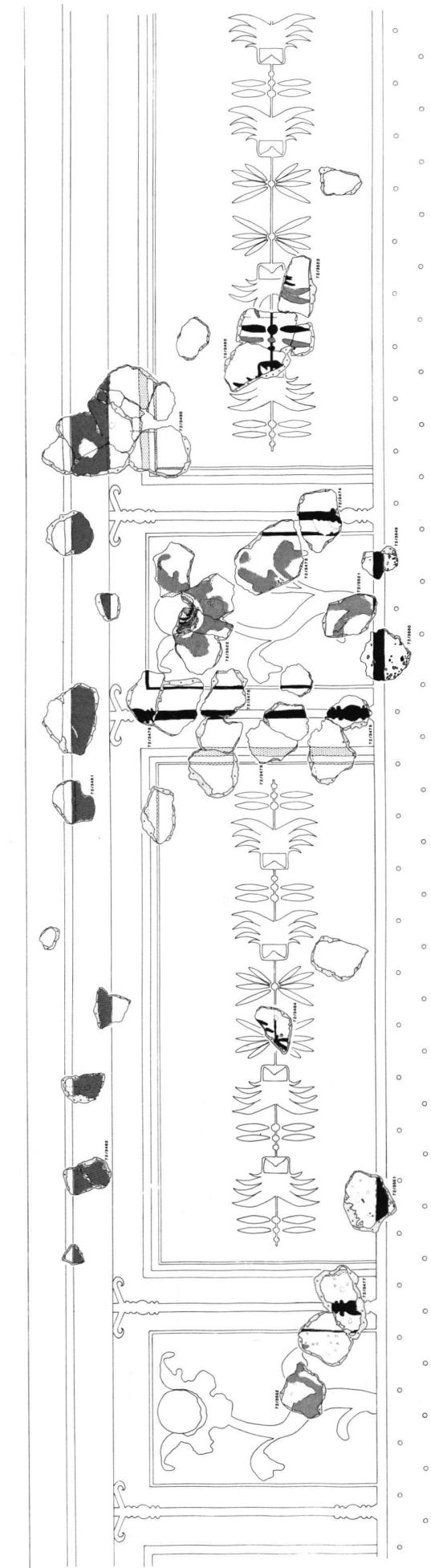
2. Portrait d'Agrippine Majeure (Sc 1a).



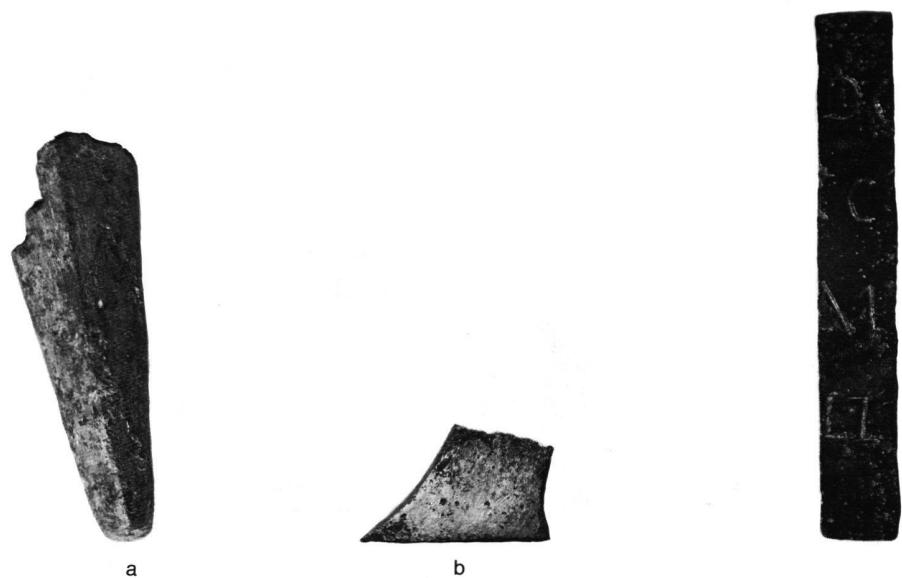
3. Restitution de la statue d'Agrippine Majeure.

1. Restitution graphique de la peinture murale en haut de paroi
de l'exèdre I.





2. Restitution du bas de la paroi de l'exèdre I.

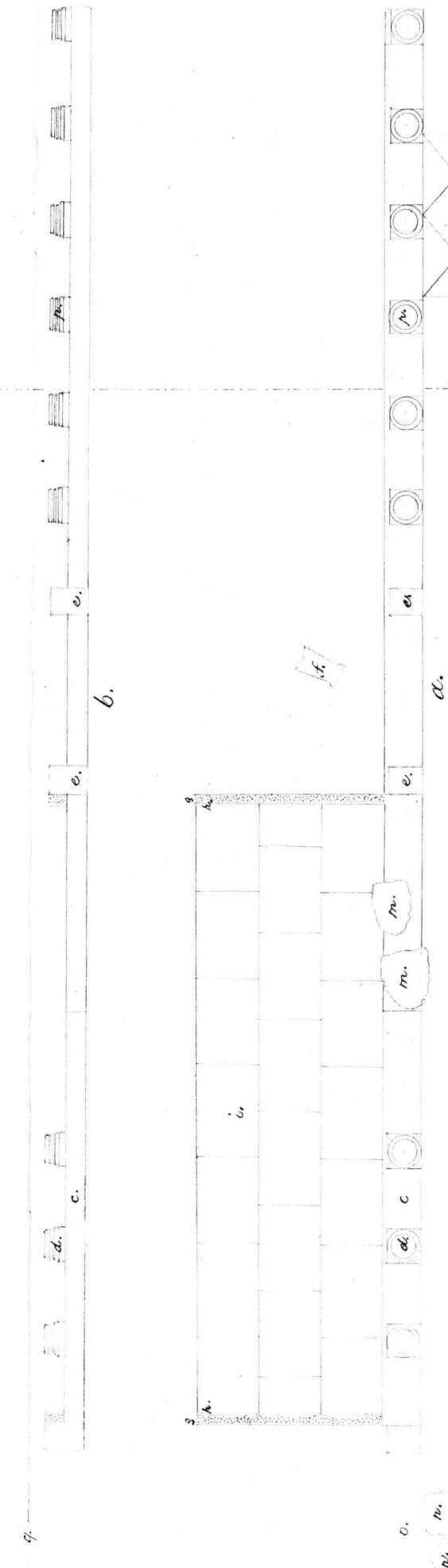


1a et b. Fragments d'un trépied (?) en bronze doré (B 3).

2. Lamelle en bronze inscrite (I 15). Ech. 1:1.



3. Inscription sur plaque de marbre (I 16). Ech. 1:3.



échelle de 55 pieds, mesure du canton de Haute, à une ligne pour le pied.

Légende.

- a. parquet d'alle en plaques de marbre ou rocs du Thera
- b. parquet d'alle entier
- c. inscription de une ligne sur rocs ou marbre du Thera placée sur une murée orientée.
- d. place on grise cette inscription sur le sol
- e. m. élégiant, sur l'implacement du seuil acplan.
- f. au. pierres gisants en dehors de la ligne à l'extremité occidentale des façades.



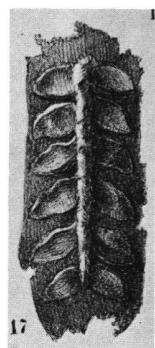
1. Vue générale des seuils provenant de l'aile est de l'*insula*, terrasse du musée (Sc 31-35).



2. Seuils et alignement de colonnes rudentées sur la terrasse du musée (Sc 40).



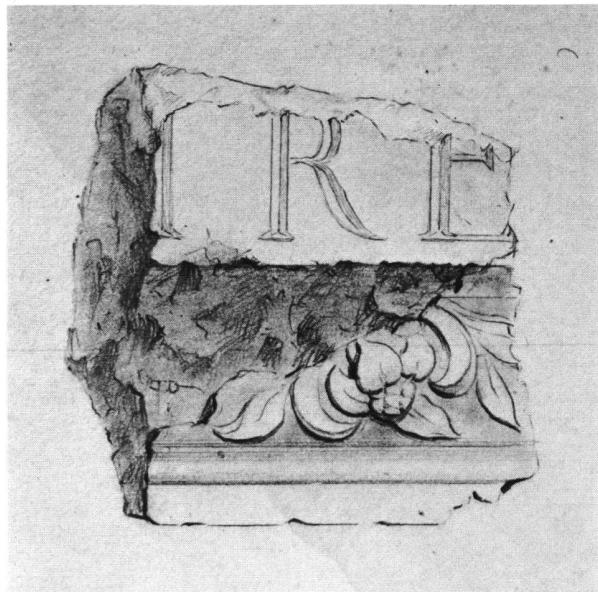
3. Piédestaux de colonnes sur la terrasse du musée (Sc 20).



1. Diadème (?) (B 17).



2. Inscription sur architrave mentionnant une *schola* (I 42).
Ech. 1:10.



a



b

3a et b. Fragment d'architrave avec soffite et inscription (I 50) vu par J. Frizzi en 1852 (a), dans le mur de l'amphithéâtre en 1989 (b).



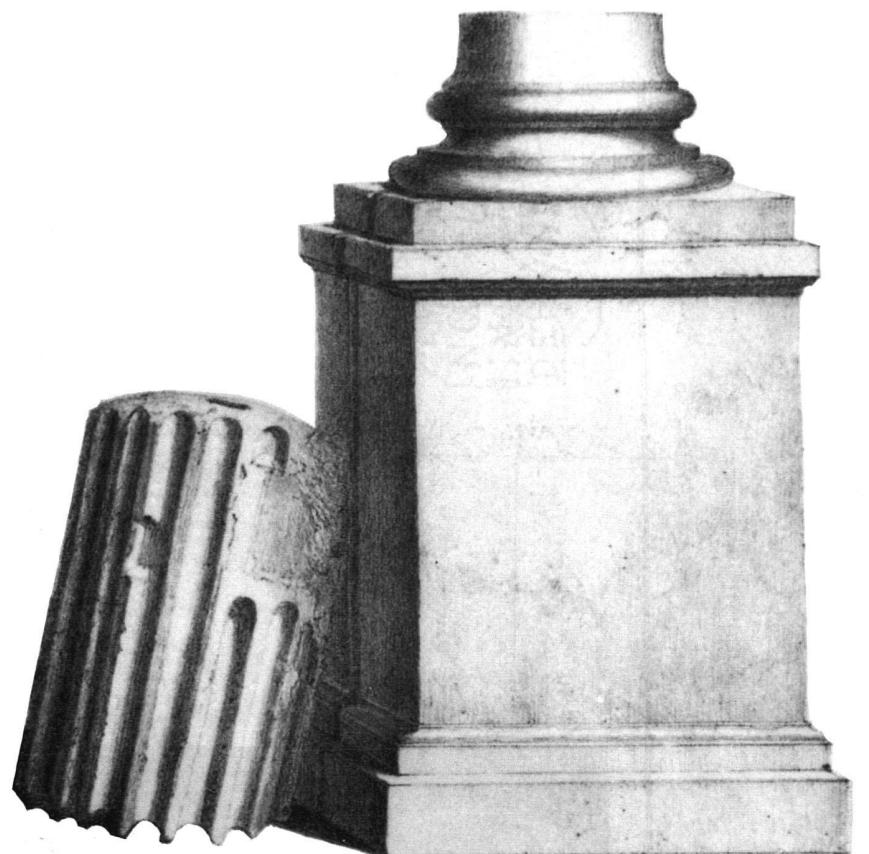
1a et b. Fragments d'encadrement de panneau ornementé
(Sc 25).



2. Fragment de plaque de revêtement avec rameau de lierre
(Sc 27).



3. Fragment de plaque de revêtement à décor végétal (Sc 53).
Ech. 1:3.



1



3



2

1. Piédestal avec base et amorce de colonne (Sc 20e) et fût de colonne cannelée (Sc 22).

2. Chapiteau corinthien (Sc 17).

3. Chapiteau toscan de la «Schola des Nautae» (Sc 45).



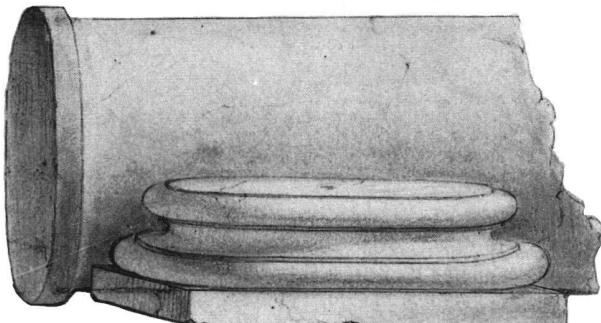
1. Chapiteau corinthien (Sc 18).



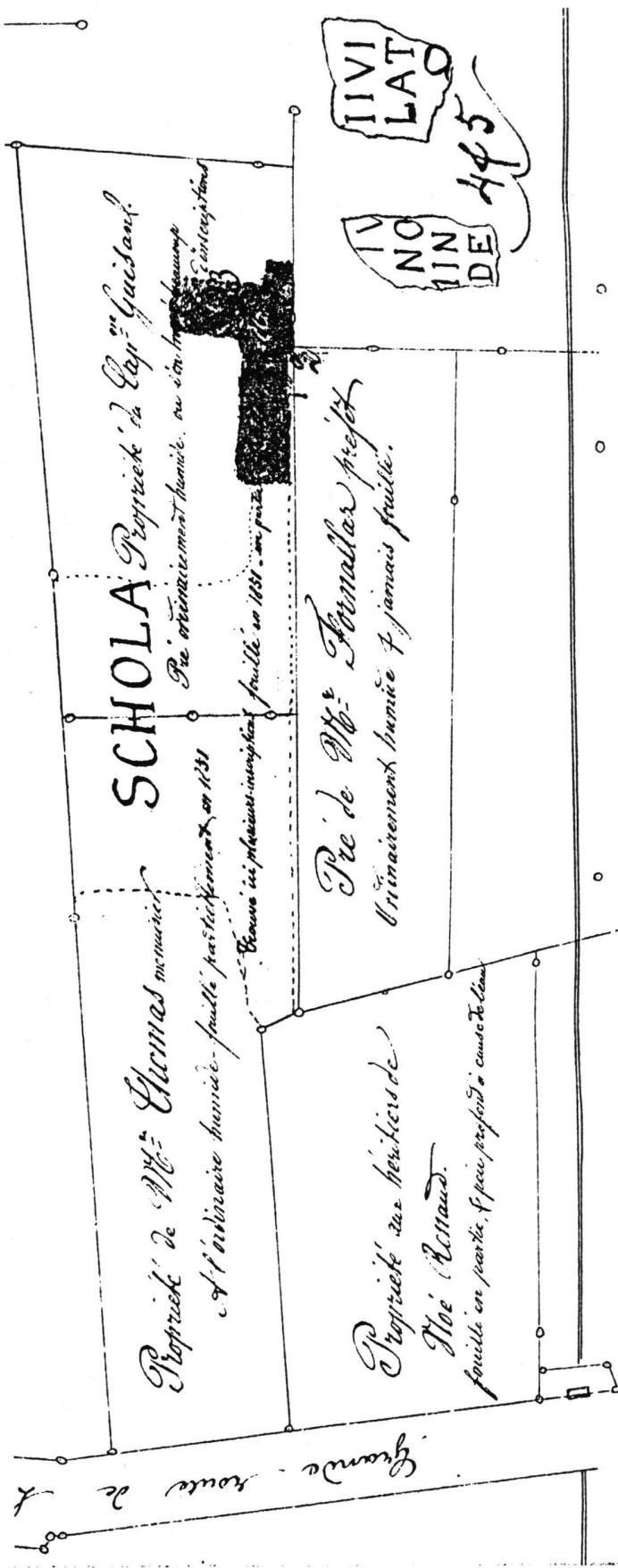
3. Chapiteau corinthien de l'*insula* 23 (Sc 15).



2. Chapiteau de pilastre corinthien (Sc 16).



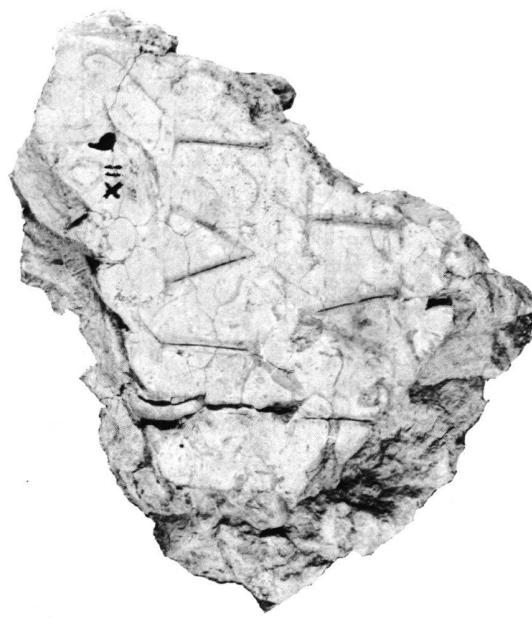
4. Base et fût de colonne lisse (Sc 40).



Partie fouillée en 1851 Partie fouillée en 1865

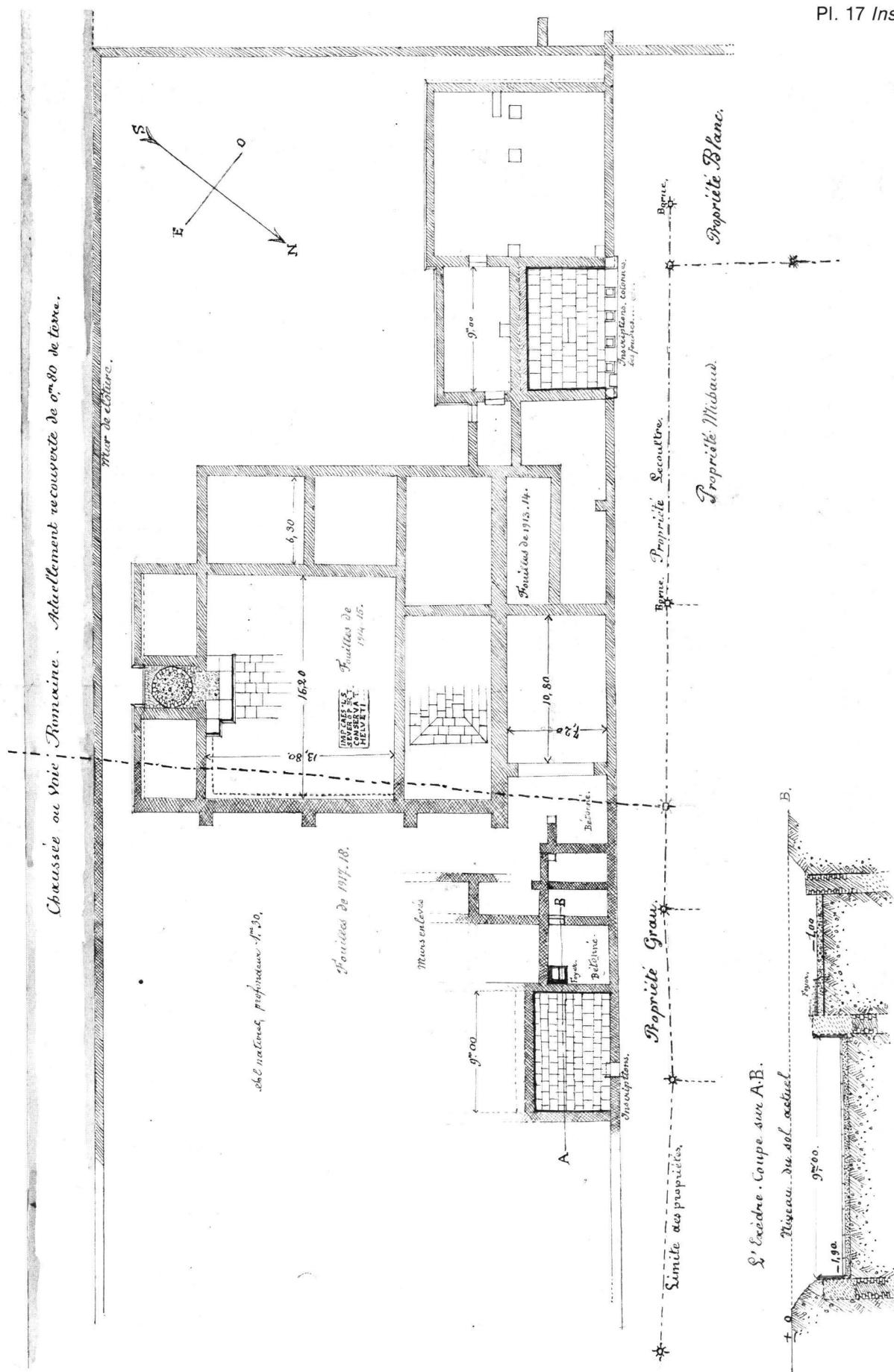
1. Place où ont été trouvés deux fragments d'inscription d'une dont les autres parties pourraient être dans le fond à côté le préfet Tonnelier.
2. Grand mur, à grande hauteur, de galets.
3. Place où ont été trouvés des libris d'une inscription à jamais perdue.

4. Deux fragments de l'inscription trouvée à la limite.
a. Tie. du préfet Tonnelier.

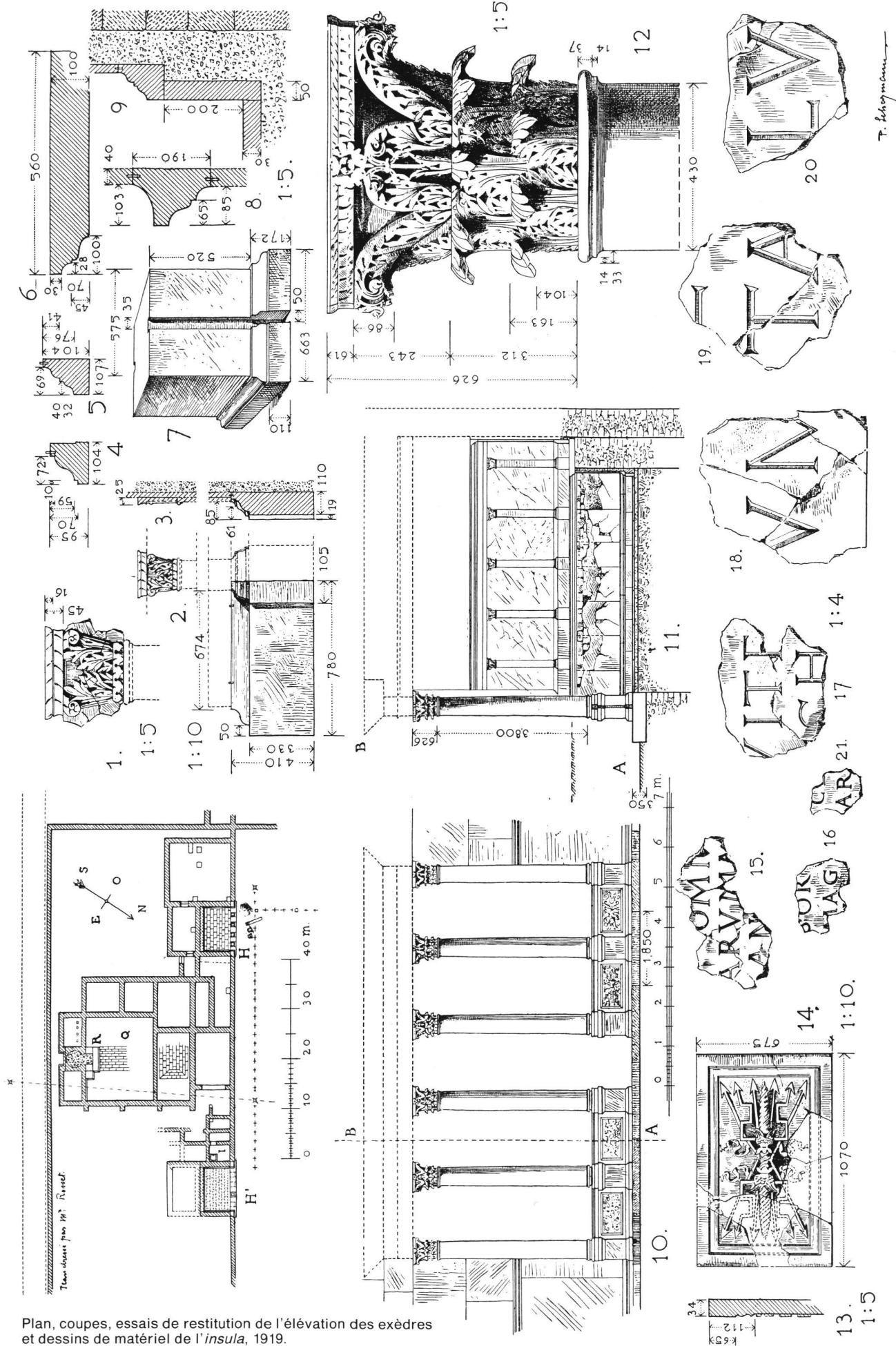


2. Inscription mentionnant un *duumvir* (I 63b).

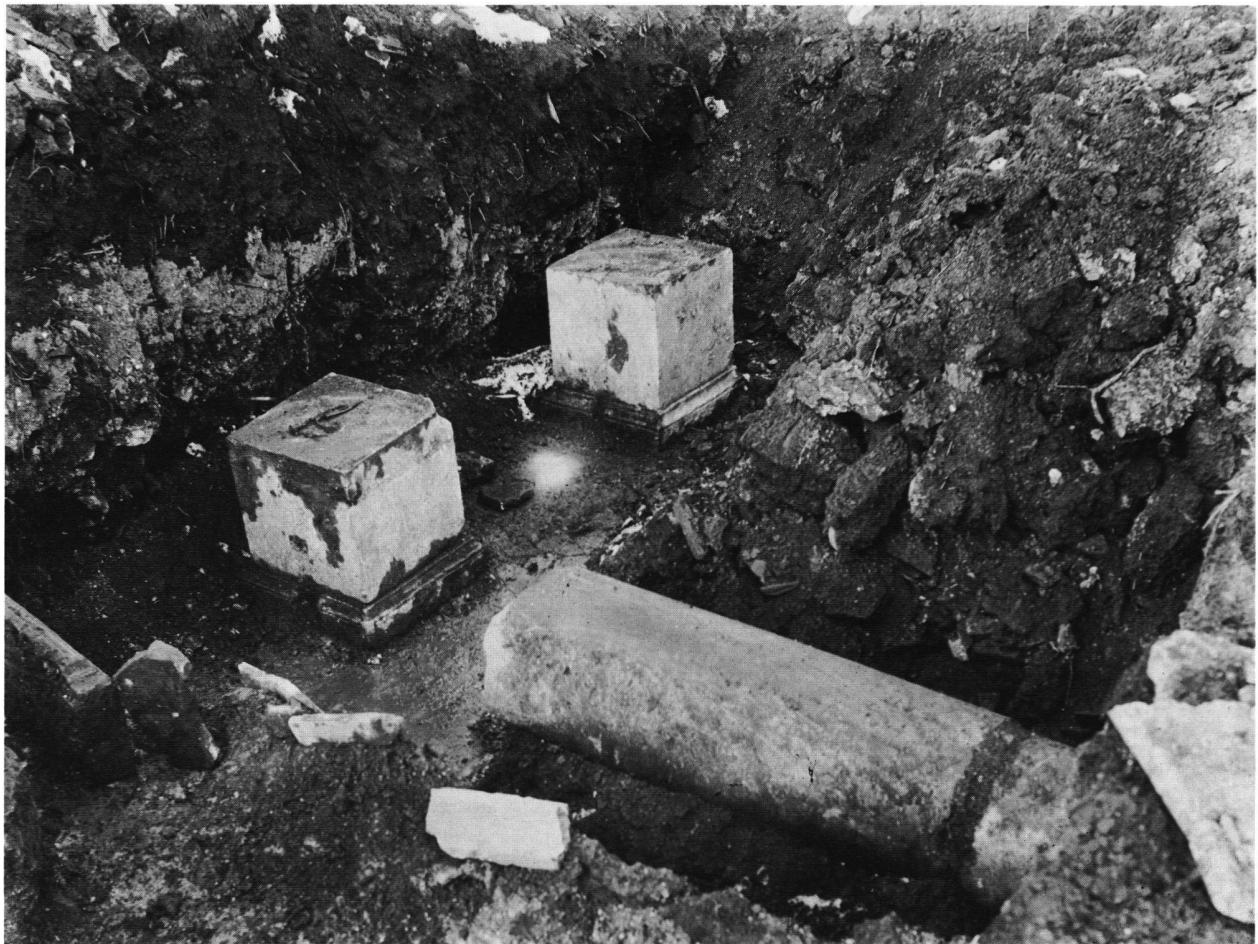
1. Plan de situation des fouilles de 1849-52 et de 1865 par
A. Rosset, 1865.



Plan et coupe de l'*insula*, 1918.



Plan, coupes, essais de restitution de l'élévation des exèdres et dessins de matériel de l'*insula*, 1919.



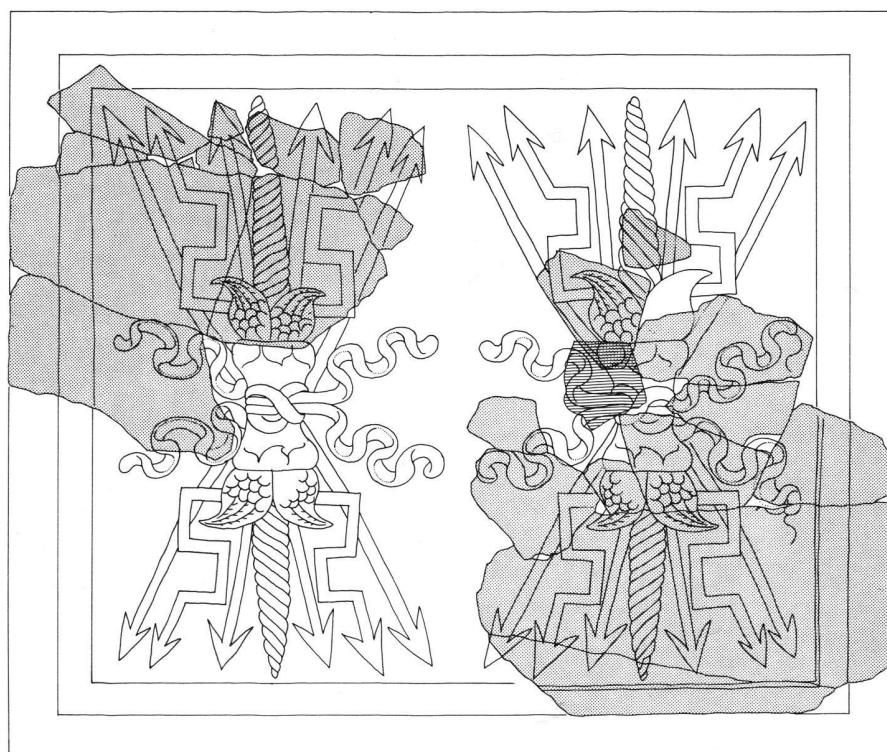
1. Fouille de l'exèdre H, avec piédestaux (Sc 49) en placé, 1914.



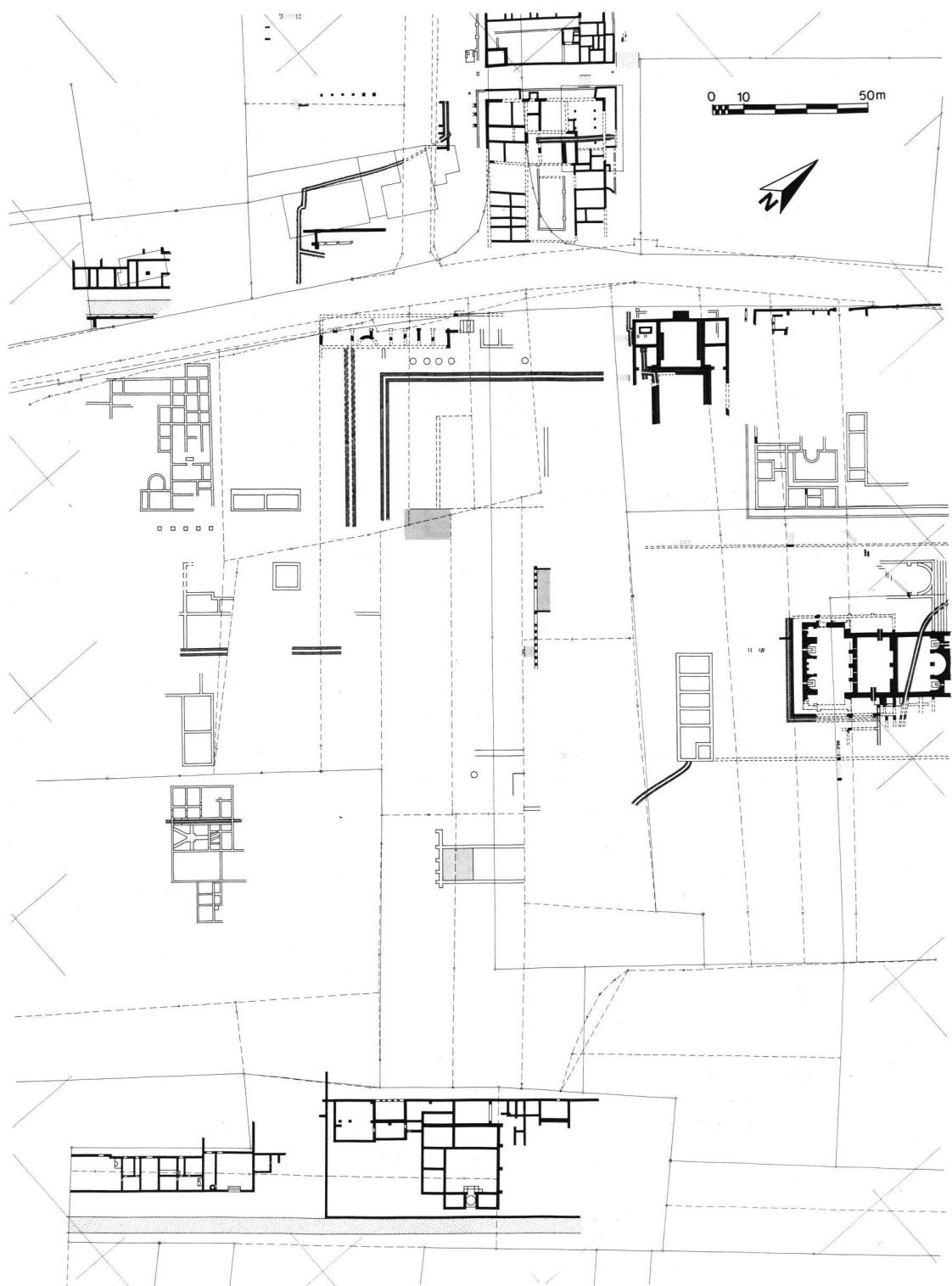
2. Fouille de l'exèdre H, avec plinthe moulurée, colonne et plaque de revêtement Sc 53, 1914.



1. Autel votif consacré à Julia Domna (I 78).



2. Restitution d'une plaque de balustrade avec foudres (Sc 50a). Ech. 1:10.



— — — — parcellaire ancien

— — — parcellaire moderne

— — — murs romains repérés jusqu'en 1910

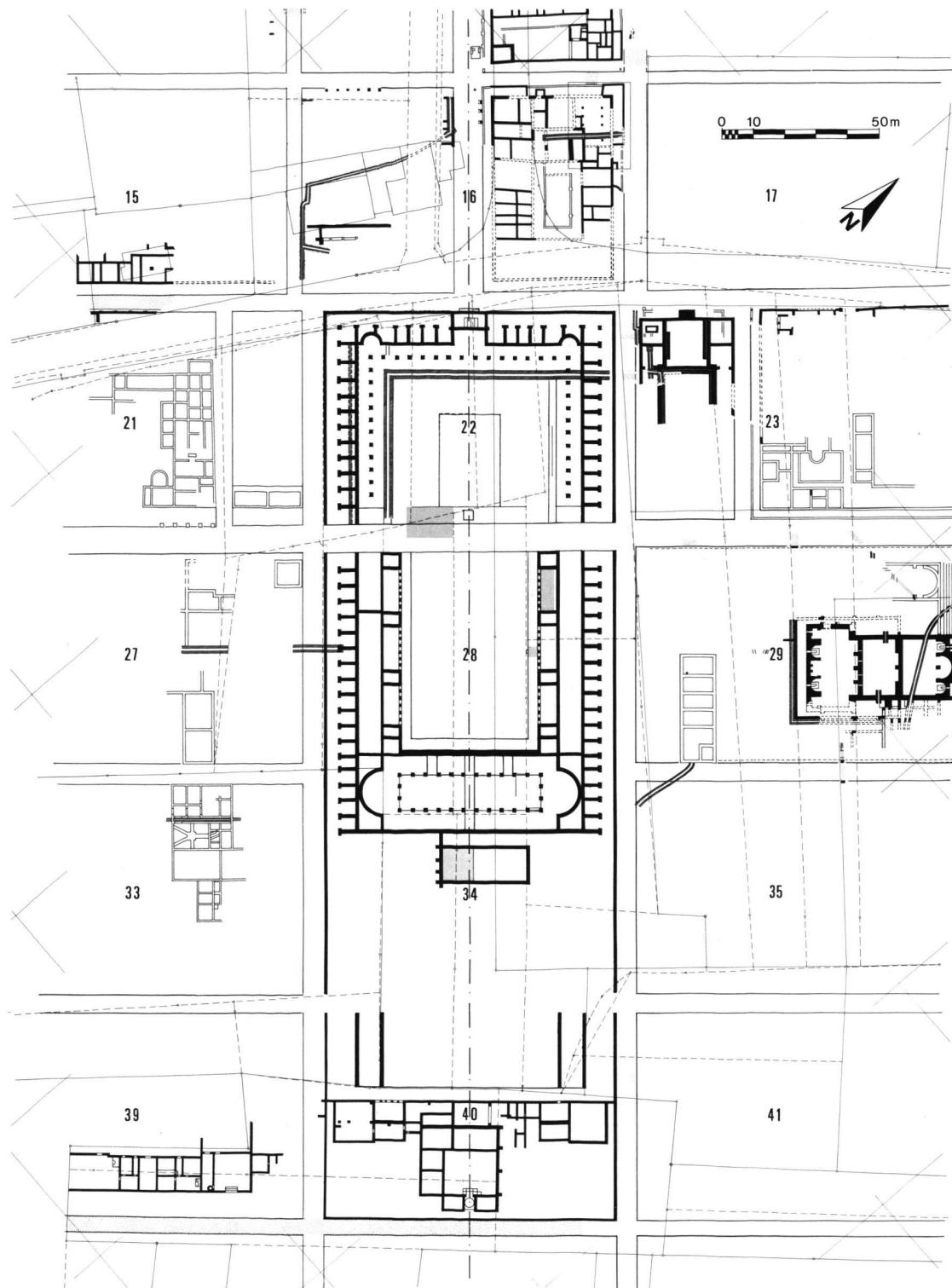
— · · · · murs romains restitués

— — — murs romains constatés après 1910

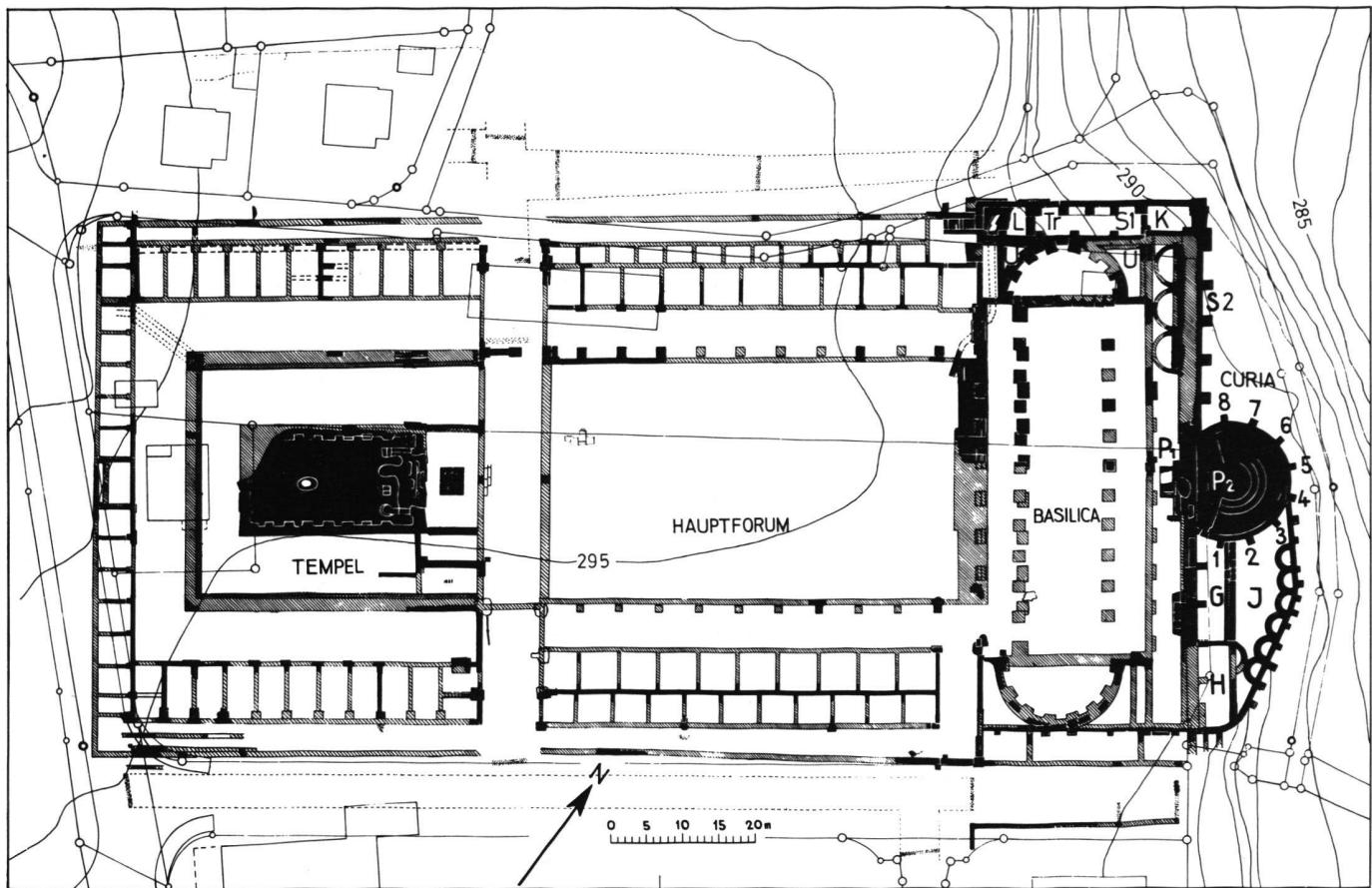
— — — égouts

Plan du forum d'Avenches et de ses abords, 1989. Ech. 1:2000.

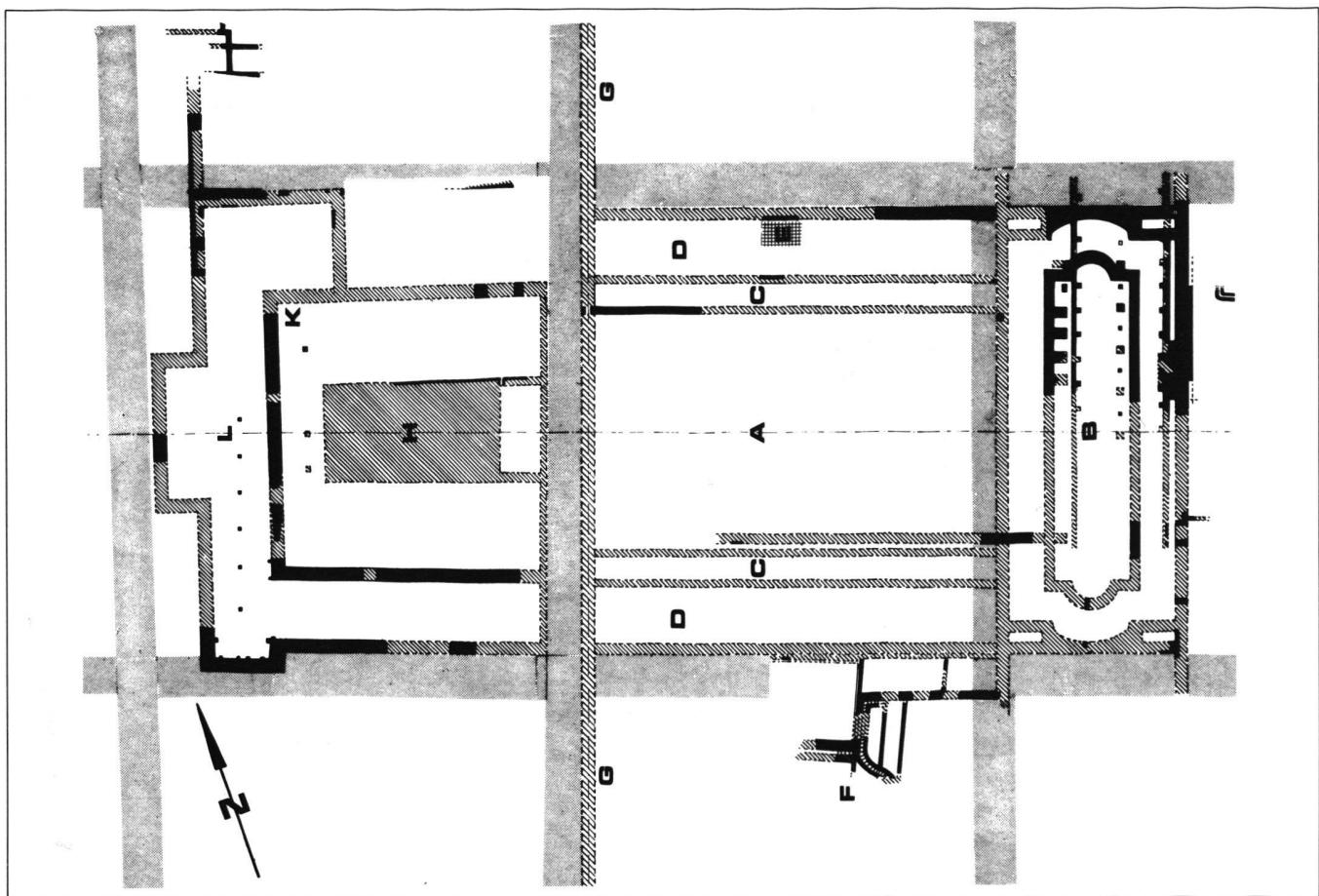
Pl. 22



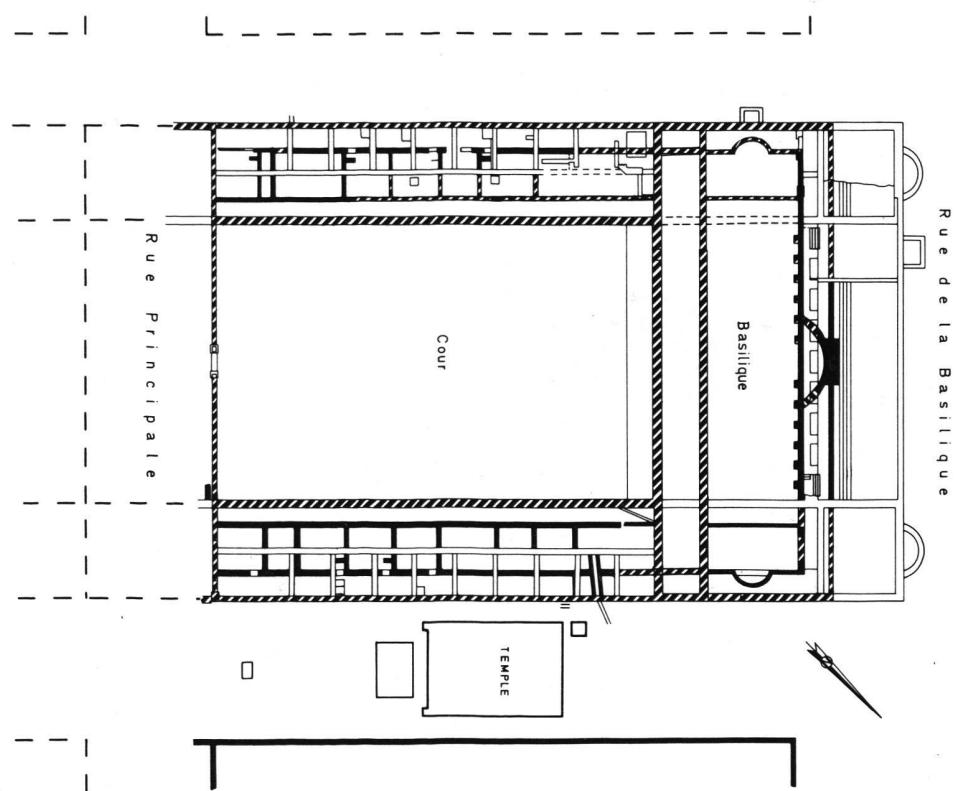
Essai de restitution du forum d'Avenches et de ses abords. Ech. 1:2000.



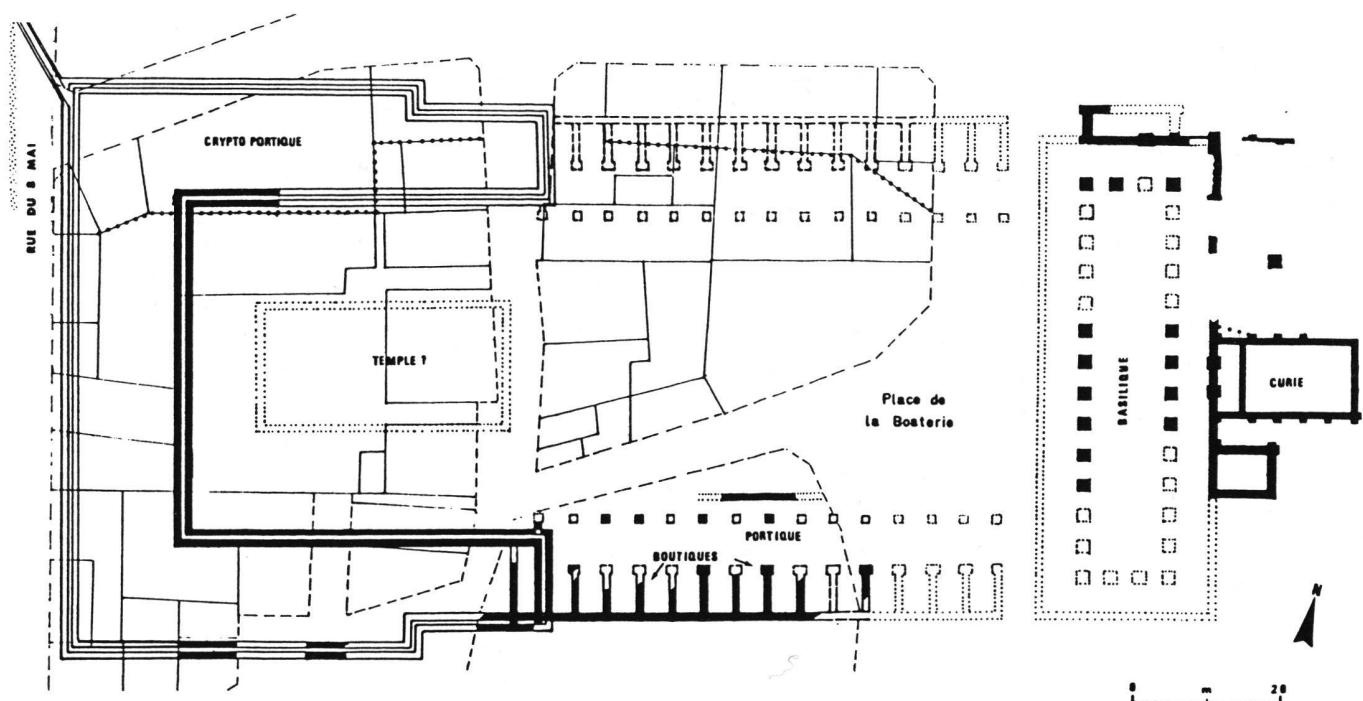
1. Forum d'Augst. Ech. 1:1000.



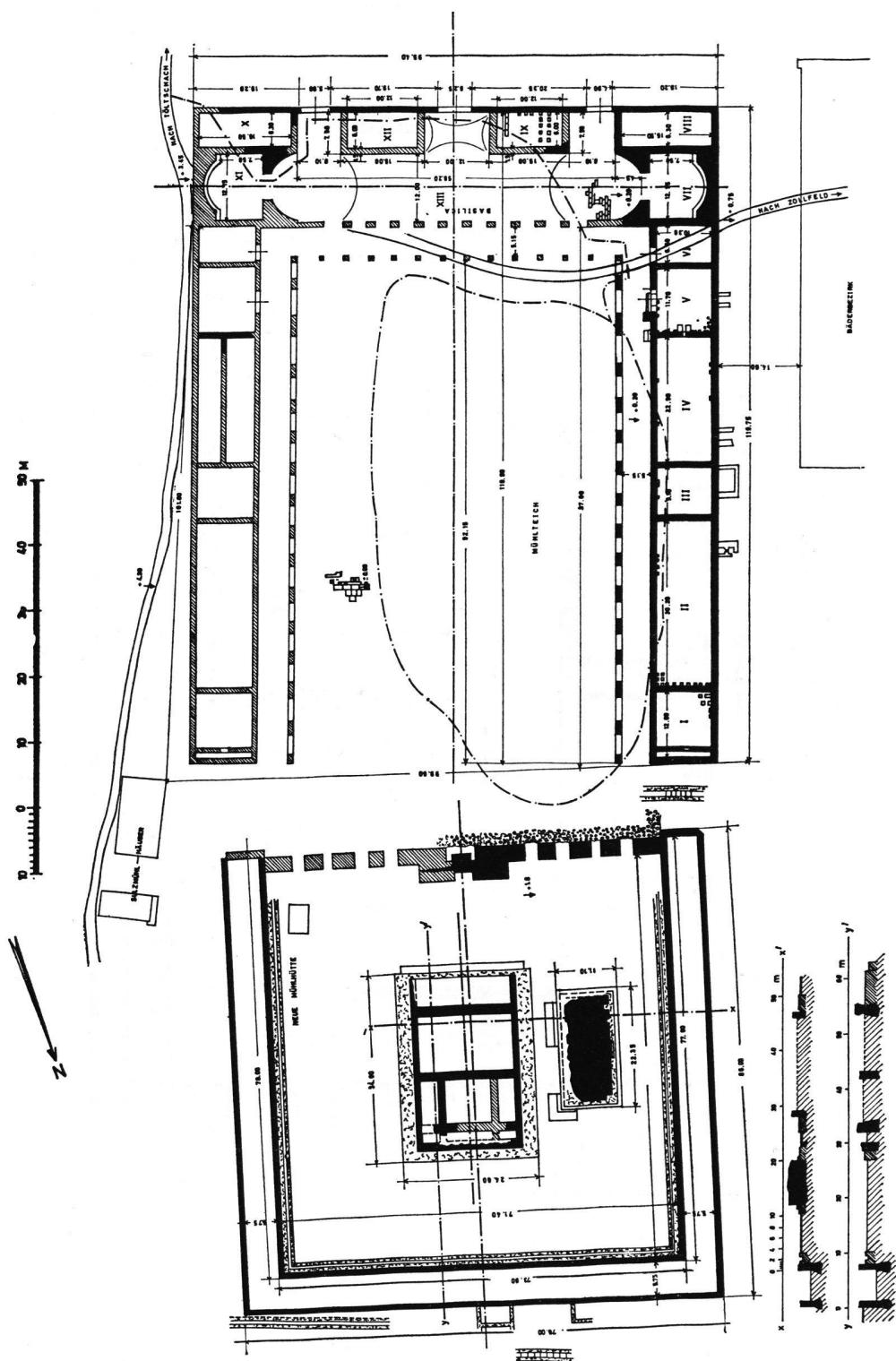
2. Forum de Nyon (E mosaïque d'Artémis, F thermes, G égout). Ech. 1:1000.



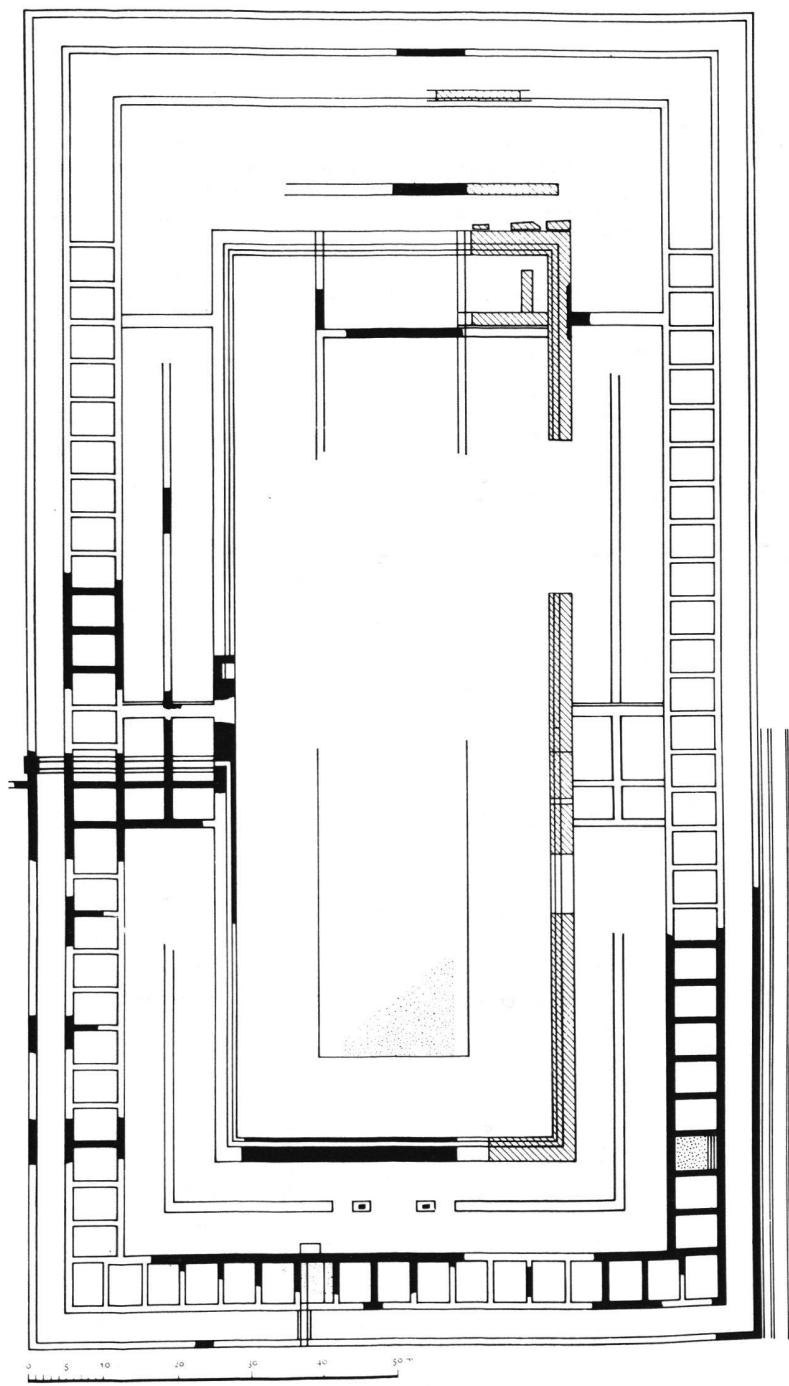
1. Forum de Martigny (reconstitution de la partie occidentale, premier état). Ech. 1:1000.



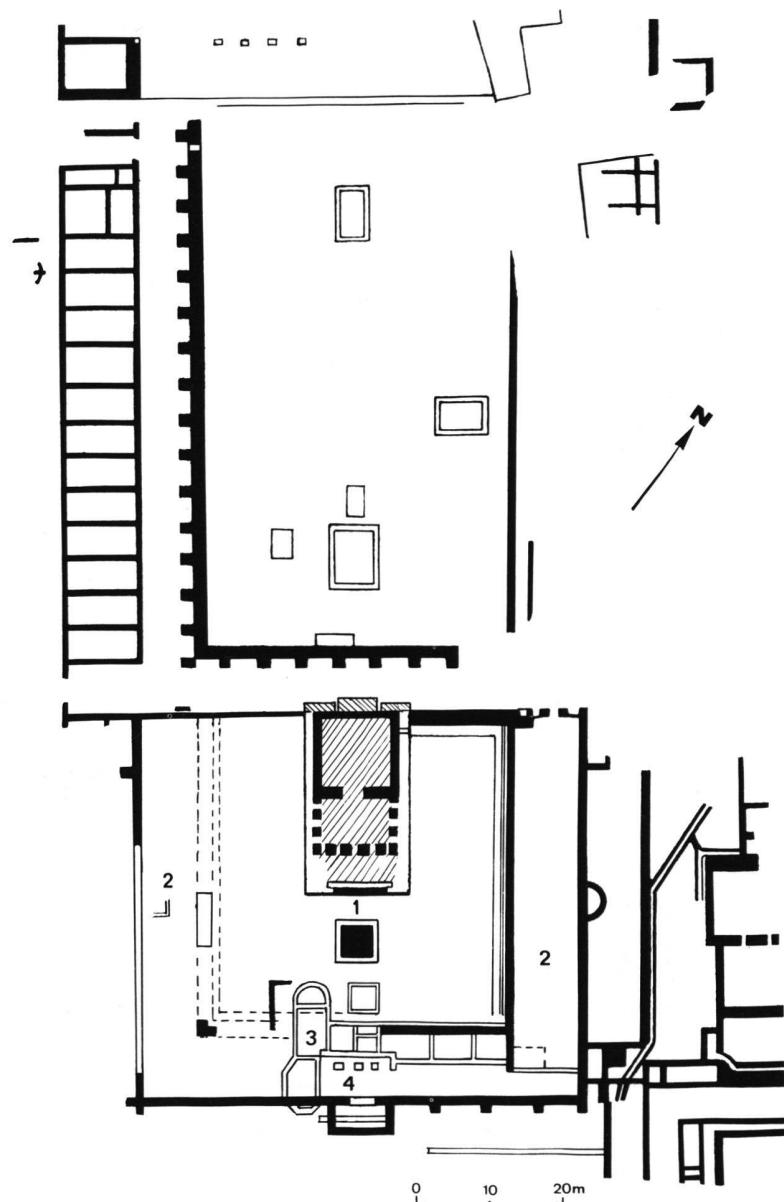
2. Forum de Feurs. Ech. 1:1000.



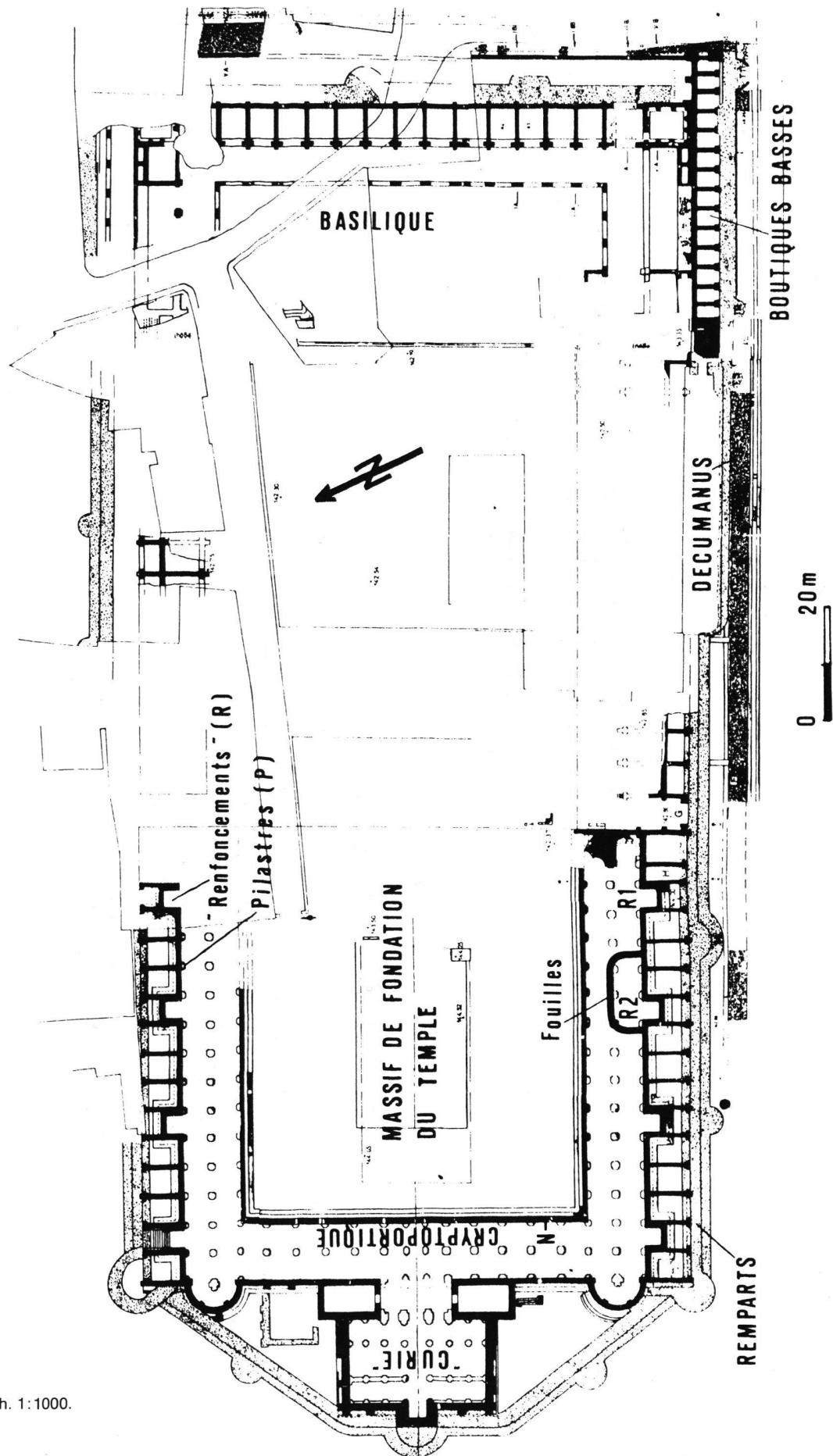
Forum de Virunum. Ech. 1:1000.



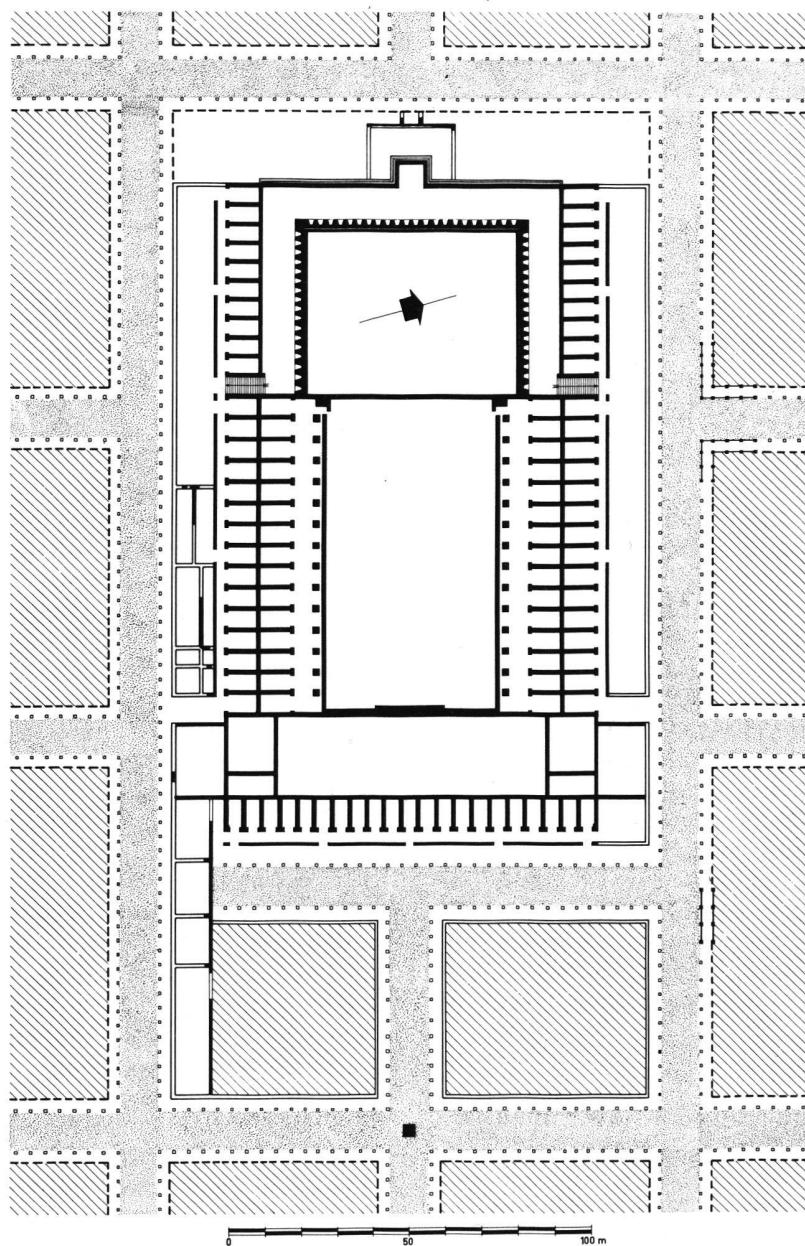
Forum de Paris. Ech. 1:1000.



Forum de Saint-Bertrand-de-Comminges (3: constructions du Bas-Empire, 4: socles de statues). Ech. 1:1000.



Forum de Bavay. Ech. 1:1000.



Forum de Trèves. Ech. 1:2000.

